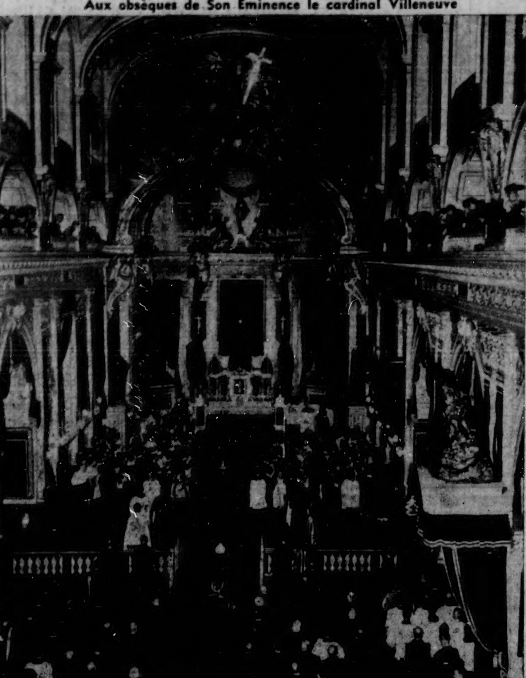
VOL. XXXIV—No 41 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 31 JANVIER 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Aux obsèques de Son Eminence le cardinal Villeneuve



Cette photo montre l'aspect général que présentait la basilique-cathédrale de Québec lors des funérailles du Cardinal-Archevêque de Québec. L'officiant, Son Eminence le cardinal Charles-James McGuigan, archevêque de Toronto, occupait un trône du côté de l'Epitre. Son Eminence le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York et S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, occupaient des trônes du côté de l'Evangile. Près de 50 archevêques et évêques, ainsi que de nombreux autres prélats, occupent le choeur. Dans la nef, on voit, au centre, les représentants des gouvernements canadiens et étrangers et des corps officiels. Les membres du corps professoral de l'Université Laval sont à gauche. On voit à droite de nombreux membres du clergé.

Pas de liberté en Pologne pour les élections

VARSOVIE — Les observateurs des Etats-Unis en Pologne ont fait rapport à l'ambassadeur Arthur Bliss Lane que les partis de la coalition se sont rendus coupables d'intimidation dans les élections parlementaires du dimanche 19 janvier, et que l'attitude des Polonais à l'égard de ces élections comportait "du cynisme, du découragement, de la peur et une abjecte soumission".

Ils affirment que les partis du bloc pro-communiste, avec l'aide des forces armées ont provoqué le vote ouvert de la population; ils ont cité une longue liste de violations des lois constitutionnelles et électorales polonaises.

M. Lane a déclaré qu'il enverra à Washington des rapports sur les événements qui ont précédé et accompagné le vote, selon les observations faites par le personnel de l'ambassade et d'autres citoyens américains qui ont visité toutes les régions de la Pologne avant et pendant les élections.

On a demandé à M. Lane quelles sont ses vues sur l'élection, et il a répondu qu'elles coïncident avec la note envoyée par le secrétariat d'Etat des Etats-Unis à Varsovie et à Moscou, avant l'élection, et où l'on critiquait l'organisation électorale comme ne garantissant pas un vote libre. Les observateurs de l'ambassade disent qu'ils n'ont trouvé aucun poll où le vote fut secret. Ils ont constaté plusieurs arrestations de membres du parti paysan, une prison de Kielce ayant reçu mille prisonniers. Ils affirment que les électeurs craignaient de parler de l'élection, et que l'opinion régnait que les résultats étaient décidés d'avance. Entre autres choses, ces observateurs rapportent qu'à Lublin le vote s'est déroulé dans le désordre, et que des milliers d'électeurs probablement n'ont pas pu voter avant la fermeture des polls.

Le cardinal de Vienne, défenseur de la morale

VIENNE — Le cardinal Theodore Innitzer, archevêque de Vienne, ainsi que tous les évêques catholiques de l'Autriche, ont signé une lettre commune, demandant aux "politiciens responsables" de ne pas approuver l'introduction d'une loi qui a pour but de légaliser l'avortement.

La lettre pastorale dit qu'il n'y a pas de raisons économiques ou sociales qui justifient une action qui équivaut au meurtre, et que le seul remède à la détresse actuelle est de donner des salaires convenables aux ouvriers, et de promouvoir des services publics pour venir en aide aux familles dans le besoin ainsi qu'aux futures mamans.

La deuxième grande guerre n'aurait pas été possible sans la complicité russe

Le procès de Nuremberg est un mensonge grossier. Staline aurait dû se trouver au banc des accusés. Seule la crainte de la bombe atomique retient actuellement les Russes.

Jeudi soir dernier, libéré des tracas que connait tout rédacteur d'un hebdomadaire durant les jours qui précèdent la parution du journal, nous sommes allé entendre M. Randolph Churchill, fils de l'illustre premier ministre qui a dirigé les destinées de l'Angleterre et des Nations alliées durant la majeure partie de la guerre.

Nous nous y sommes rendu avec la pensée que nous entendrions un homme exposer crânement ses opinions sur des sujets dont on n'ose parler encore qu'à voix basse. Nous nous réjouissions surtout à l'idée que le conférencier — que cela plaise ou non à ceux qui ne veulent dire qu'une partie de la vérité au peuple — tuerait à tout jamais les fameux canards que la niaiseuse propagande de guerre nous a servis durant plus de 5 ans.

M. Churchill ne nous a pas déçu. Sans souscrire à toutes les opinions qu'il a énoncées, nous croyons qu'il a fait preuve d'une sincérité admirable que l'on voudrait trouver chez plus de nos compatriotes anglo-saxons du Canada.

Nous énumérerons brièvement les principales assertions faites par M. Churchill:

1ère — La deuxième grande guerre n'aurait pas été possible sans la complicité de Moscou qui, par le pacte Ribbentrop-Molotov du 23 août 1939, a permis à Hitler de consolider ses forces armées.

2ème — Seule la crainte de la bombe atomique retient les armées russes dans les territoires conquis. La bombe atomique nous vaudra peut-être dix ans de paix.

3ème — L'union entre les peuples de l'univers ne se fera jamais parce que les Russes ont une idéologie et nous en avons une autre. Ils croient dans le totalitarisme, et nous, dans la liberté.

4ème — L'Europe est actuellement en proie aux factions politiques rivales qui, pendant l'occupation allemande, s'intitulaient "mouvements de résistance", mais qui, bien souvent, n'existaient que dans le but de se saisir du pouvoir le lendemain de la libération.

5ème — Tito n'est que l'instrument de Staline. De lui-même, il n'est absolument rien. La Yougoslavie compte un million de victimes de la guerre. Là-dessus deux cent mille furent tués par les Allemands; les autres sont tombés victimes de la guerre civile. Les communistes yougoslaves sont restés dans l'ombre en Yougoslavie jusqu'à ce que la Russie entre en guerre contre l'Allemagne. Ils avaient à leur tête un paysan qui, après cinq ans d'entrainement à Moscou, s'est arrogé le titre de maréchal. Il suivit en cela l'exemple de son maître Staline, qui trouva opportun, lui aussi, de changer de nom. La faction de Tito était plus puissante que celle de Mihailovitch. C'est pour cette raison — donc par opportunisme — que les Anglais donnèrent leur appui à Tito.

6ème — Les membres actifs des mouvements de résistance ne représentaient pas plus de 10 pourcent de la population totale des pays envahis. La moitié — ou à peu près — des résistants étaient des communistes.

7ème — La France connaitra les horreurs de la guerre civile avant de devenir communiste. Il y a au moins 50 pour-cent de la population qui préfèrerait mourir plutôt que de se soumettre aux directives de Moscou.

8ème — Le procès de Nuremberg est un mensonge grossier, laid et répugnant. Sans doute, ceux qui furent condamnés méritaient la peine qu'ils ont subie, mais il faudrait vraiment être naïf pour croire qu'enfin les auteurs de la guerre d'agression ont été punis. Quelle triste comédie! Le crime qui a été vraiment condamné à Nuremberg, ce n'est pas d'avoir lancé une guerre d'agression, mais d'avoir perdu cette guerre; voilà le précédent qui pourra s'appliquer plus tard. **Comment croire à l'intégrité d'un juge russe dont les mains sont trempées de sang et qui, au même degré que les accusés, est coupable sur au moins deux chefs d'accusation: celui d'avoir préparé une guerre d'agression, et celui d'avoir forcé les populations civiles à un travail d'esclave. Pour être juste, le procès de Nuremberg aurait dû compter au nombre des accusés le dictateur Staline.** Hitler n'arrive pas, d'ailleurs, à la cheville de Staline en fait de cruauté; le dictateur russe tient encore en esclavage 18 millions de personnes. Vraiment, je me suis demandé quelles ont du être les réflexions de Molotov au moment de la pendaison de Ribbentrop, et s'il s'est souvenu du jour où il lui passait au cou le grand cordon de l'ordre de Staline.

9ème — Franco ne menace nullement la paix du monde. On l'accuse de fabriquer chez lui la bombe atomique alors qu'en fait il ne peut même pas faire une motocyclette.

10ème — Les assemblées de l'O.N.U. sont une farce grossière, tragique et coûteuse. Après la première Grande Guerre, les traités de paix furent signés en moins de six mois; aujourd'hui, plus de 19 mois après la cessation armée des hostilités, nous n'avons pas même le droit de discuter d'un traité avec l'Allemagne.

11ème — La Russie demeure cependant une puissance de second ordre. L'esclavage ne réussira jamais à faire d'un pays une forteresse. Nous possédons toutes les industries manufacturières du monde ainsi que les neuf-dixièmes des matières premières; c'est à nous qu'appartiennent toutes les flottes marchandes; tandis qu'il manque aux Russes quatre armes essentielles: une marine de guerre, des ports de mer fortifiés, une aviation militaire à longue portée et la bombe atomique.

12ème — Le seul moyen d'éviter la guerre c'est d'unifier les nations libres. Nous aurons certainement la guerre, tout au plus connaîtrons-nous une période de paix d'une dizaine d'années.

S. Exc. Mgr J. Cabana sera sacré le 19 mars

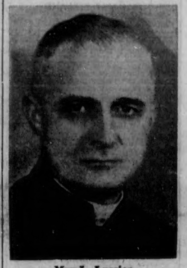
QUEBEC — Le 19 mars prochain, en la cathédrale de St-Hyacinthe, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, présidera à la consécration épiscopale de son frère, S. Exc. Mgr Joseph Cabana, des Pères Blancs, récemment nommé vicaire apostolique de l'Ouganda.

MM. les abbés Lussier et Reibel nommés prélats romains

S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, annonçait récemment dans une circulaire à son clergé l'élévation à la prélature romaine de deux prêtres de son diocèse: MM. les abbés Joseph Reibel, curé de Shaunavon, et Louis Lussier, curé de Ponteix, Sask.

M. l'abbé Joseph Reibel est né le 13 février 1884 à Hertzfeld, Allemagne. Il fut ordonné prêtre à Fribourg, le 7 août 1909. Il exerça son ministère dans plusieurs paroisses du diocèse de Gravelbourg; il est curé de Shaunavon depuis 1925. Il est consulteur diocésain et vicaire forain.

M. l'abbé Louis Lussier est né à St-Valérie de Milton, diocèse de St-Hyacinthe, P.Q. Il est le fils de



Mgr L. Lussier

Joseph Lussier et d'Eugénie Beaudry. Il fit ses études classiques au Grand Séminaire de Montréal et à Gravelbourg. Ordonné prêtre à Gravelbourg le 17 décembre 1922, il fut successivement professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, vicaire à cet endroit, où il fonda la fanfare dont on connait aujourd'hui la belle renommée. Nommé curé de Meyronne, de Laflèche, où il organisa la Caisse populaire, il fut ensuite curé de la cathédrale, puis il prit charge de la paroisse de Ponteix en 1941. Cette paroisse compte 250 familles et possède un couvent et un hôpital. Le nouveau prélat organise pour le mois de juin 1947, le premier congrès eucharistique diocésain.

M. l'abbé Lussier est vicaire forain et consulteur diocésain.

Le cardinal Spellman à Beaupré

QUEBEC — S. E. le cardinal Spellman, de New-York, chanta une messe à la basilique de Ste-Anne de Beaupré, samedi dernier, pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve. "C'est la première fois que je visite Montréal et Québec, dit Son Eminence. J'aurais été heureux de faire ce voyage dans des circonstances moins pénibles".

Le R. P. R. Leclerc, O.M.I., est décédé subitement

Il avait été recteur du collège de Gravelbourg, Sask.

QUEBEC — Le R. P. Rosario Leclerc, O.M.I., supérieur de la maison de retraites fermées Jésus-Ouvrier, est décédé subitement le mardi 21 janvier, alors qu'il allait prendre le train à la Petite-Rivière-Saint-François pour revenir à Québec. Il était allé rendre service à M. le curé Tremblay.

Biographie

Le R. P. Rosario Leclerc est né à Saint-Sauveur de Québec le 27 juin 1896. Ayant terminé ses études à l'école normale de Québec, il frappe chez les Oblats au Noviciat de Ville La Salle où il fit sa première oblation le 18 septembre 1917. C'est au Scolasticat Saint-Joseph qu'il parcourt le cycle des études ecclésiastiques et qu'il prononce ses voeux perpétuels en 1920. Ordonné prêtre à la cathédrale d'Ottawa par Mgr Emard, le 23 décembre 1922, il reçut son obédience le 3 mai 1923 pour le Noviciat de Ville La Salle. Il y demeura jusqu'en 1928 pour devenir directeur des retraites fermées au Cap-de-la-Madeleine durant huit ans. Il fut un animateur prudent et très actif de cette oeuvre et lui donna un élan vigoureux. Pour la consolider, il développa la Ligue des Retraitants et fonda la revue "Le Retraitant".

En 1936, le R. P. Leclerc est nommé recteur du Collège et du Grand Séminaire de Gravelbourg, Saskatchewan. Pendant ses cinq années de supériorat, il se donna entièrement à sa tâche très lourde. En 1941, sa santé s'affaiblit et l'obligea à prendre un repos prolongé. Les autorités de sa Congrégation le nommèrent en septembre 1945, supérieur de la Maison de Retraites Jésus-Ouvrier à Québec. Les funérailles eurent lieu à Saint-Sauveur de Québec le vendredi 24 janvier.

L'exécuteur testamentaire

QUEBEC — M. le chanoine Charles Beaulieu est l'exécuteur testamentaire de S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

25e anniversaire de prêtrise du R. P. J.-M. Couture, S.J.

FORT WILLIAM — Le R. P. Joseph-M. Couture, S.J., a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale samedi dernier.

Le R. P. Couture fut le premier missionnaire à posséder et piloter un avion. On le désigne ordinairement sous le nom de "prêtre volant".

La paroisse de ce missionnaire jésuite a déjà compris un territoire de 200,000 milles, ce qui paraît-il, est le plus grand territoire jamais confié au ministère d'un seul prêtre. Aujourd'hui le R. P. Couture continue son travail missionnaire dans son ancienne paroisse qui fut plusieurs fois divisée et subdivisée, mais qui est encore passablement grande.

Le Père Couture s'est toujours dévoué au service des Indiens.

Tuée accidentellement



Grace Moore, célèbre cantatrice américaine, a été tuée dans un accident d'avion lundi, en Norvège. Elle devait embrasser la foi catholique à son retour en Amérique.

Congrès des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

ST-BONIFACE — Les membres de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba ont tenu leur congrès annuel à St-Boniface les 20, 21 et 22 janvier. Un bon nombre de commissaires étaient présents et l'on y discuta plusieurs problèmes intéressants.

M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires d'écoles, souhaita la bienvenue aux congressistes au nom de l'Association d'Education. Il dit: "Un bon nombre de problèmes que nous devons envisager sont connus et ont été étudiés par l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français. A nous de collaborer constamment et de profiter de ses sages conseils. La survivance de notre groupe en dépend certainement, et cette survie est bien la plus grande de nos responsabilités comme Canadiens français, catholiques et commissaires d'écoles élus par nos compatriotes. Ne l'oublions pas, pour surveiller non seulement la conservation, mais aussi l'avancement de nos droits".

M. le Juge L.-P. Roy, président de l'Association d'Education, prit ensuite la parole. Il parla sur les "devoirs et droits des commissaires d'écoles". Voici quelques extraits de son discours: "Le commissaire est élu par les contribuables pour faire fonctionner l'école et lui faire donner le plus de rendement possible.

"Il faudrait que toutes nos écoles jouissent d'une inspection médicale périodique et des services d'une garde-malade.

"Un système d'entrainement manuel et l'enseignement des arts ménagers seraient des cours d'instruction très appréciés."

M. le Juge Roy toucha également à la question des salaires des institutrices qui devraient égaler au moins ceux des écoles anglaises.

Les commissaires dont les noms suivent furent élus chefs de file: MM. J. Doyon, de Bruxelles; J. Deroche, de Notre-Dame de Lourdes; Pierre Raimbault, de St-Boniface; A. Pineau, de Ste-Rose, et O. Tétreault, de Ste-Anne.

Le comité des Résolutions était composé des membres suivants: MM. Edmond Préfontaine, de St-Pierre, J. Deroche, de Notre-Dame de Lourdes, et J. Doyon, de Bruxelles.

Le mardi 21 janvier

M. Céleste Muller, inspecteur des écoles publiques, présenta un

(Suite à la deuxième page)

Délégués au congrès de la National Dairy Federation

La "National Dairy Federation" tenait un congrès national à Winnipeg la semaine dernière. Parmi les délégués nous remarquions: de la province de Québec, MM Marc Leclerc, vice-président de la Laiterie de Granby, Granby, P.Q.; Benoit Poupart, avocat, secrétaire de l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec, de Montréal; Jean Lemay, représentant la Cie de Glacière Gosselin et Fils, de Drummondville; Jean Charest, président de la compagnie J.-J. Joubert Limitée, de Montréal; J.-P. Nadeau, sous-administrateur des produits laitiers, de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, d'Ottawa, et Moer Gauthier, de Montréal.

M. Gérard Fillion, secrétaire général de l'U.C.C., est actuellement à Winnipeg où il assiste au congrès de la "Canadian Federation of Agriculture". M. Fillion est l'auteur de plusieurs cours sur les problèmes agricoles et sur la coopération, qui ont été publiés dans **La Liberté et le Patriote.**

QUEBEC — Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de a province, a fait tenir un message de condoléances à la presse dès qu'il a connu la nouvelle de la mort du cardinal.

Les besoins de la sécurité

Préliminaires de paix allemande

par Thomas GREENWOOD

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Les représentants des quatre grandes puissances se sont réunis à Londres au mois de janvier pour les préliminaires de la conférence des ministres des Affaires étrangères, qui doit avoir lieu en mars dans la capitale soviétique. C'est à ces premières discussions de Londres que le Canada fut invité à faire connaître son opinion sur les projets de paix avec l'Allemagne. Disons tout de suite que la forme de cette invitation a soulevé les justes protestations de notre ministre des Affaires extérieures, qui réclame pour notre pays une voix consultative plus sérieuse dans ce cas particulier. Pour un pays qui a joué un rôle important dans deux guerres mondiales et qui participe si pleinement aux mesures envisagées pour venir en aide aux pays dans le besoin, il faudrait bien plus que l'expression verbale d'une opinion sur le sort du Reich, même si cette opinion est accompagnée d'un mémoire écrit. Il serait même opportun que notre gouvernement revienne sur cette question en temps et lieux; car il s'agit ici de justice et de prestige.

Pour le fond du problème allemand, disons que le règlement territorial comme tel ne peut nous intéresser que pour autant qu'il peut aider la pacification des peuples. De même, le statut politique du Reich ne nous intéresse que s'il comporte le respect des droits élémentaires des nations et le rétablissement d'un ordre juste consenti librement par le peuple allemand. Mais nous sommes intéressés plus directement aux mesures économiques relatives au Reich. Car les causes économiques sont parmi les plus puissantes pour engendrer des guerres et préserver la paix. Il s'agirait donc moins de marchander sur le principe ou la fixation des réparations allemandes, que de déterminer une politique pratique permettant à l'Allemagne de se suffire à elle-même et de

(Suite à la neuvième page)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $13,500

La souscription approche de $14,000.00 et la semaine prochaine elle aura probablement dépassé ce montant. Cela veut dire que nous atteindrons avant longtemps les trois cinquièmes du total. Encore un coup de coeur et que tous s'y mettent! Quelques-uns se plaignent de ne pouvoir capter les programmes le soir après sept heures. Cela ne dépend pas de CKSB, mais des conditions atmosphériques; cet inconvénient n'est pas particulier à CKSB. Ces conditions ne dureront qu'un temps et l'on devrait avoir de meilleurs résultats d'ici quelques semaines. C'est tout de même bien ennuyeux et nous sommes les premiers à en souffrir. Voici où la souscription en était au 25 janvier:

Reporté	$13,250.72
Maison St-Joseph, Otterburne	50.00
Fisher Branch (309.)	10.00
Chevaliers de Colomb, Taché, excédent pour émission	7.00
St-Malo (582.25)	5.25
Sacré-Coeur, Winnipeg, (72.00)	2.00
M. et Mme Edgar Trudel, Detroit, Mich.	10.00
M. Z. Lachance, Elie	10.00
St-Boniface (4453.35)	30.35
Lorette (63.00)	58.00
Ste-Anne (1er rapport)	150.00
TOTAL	$13,583.32

Elus directeurs de la M.S.T.A.



M. J.-A. Marion, de St-Boniface, et **M. E. Préfontaine, M.A.L.**, de St-Pierre, Man., ont tous deux été élus membres de l'Exécutif de la "Manitoba School Trustees Association", lors du Congrès qui fut tenu à Winnipeg, la semaine dernière.

M. Marion est membre de l'Exécutif depuis 1918; M. Préfontaine a été élu pour la première fois.

9,767 convertis au catholicisme en Angleterre

LONDRES — D'après les statistiques du "Official Catholic Directory" pour 1946, la population catholique de l'Angleterre et du pays de Galles se chiffre à 2,443,600. Ce chiffre approximatif indique une augmentation de 50,607 sur les statistiques de 1945.

Les conversions en Angleterre et au pays de Galles en 1945 étaient de 9,767, une augmentation de 1,045 sur l'année 1944. Les trois dernières années accusent une augmentation dans le nombre des conversions. Il y a eu 36,553 mariages, une augmentation de 5,607. Les statistiques donnent qu'il y a 4,162 membres du clergé séculier, et 2,134 membres de communautés religieuses. Dix nouvelles chapelles et églises ont été construites. Le nombre de baptêmes d'enfants est passé à 73,410 pour l'année, ce qui fait une augmentation de 1,716.

PARIS — La Congrégation générale des Rites réunie en séance générale en présence du Pape, a approuvé le décret de "tutto" relatif à la canonisation de la bienheureuse Catherine Labouré, née en 1806 et morte en 1876, à qui la Vierge apparut dans la Chapelle de la Maison Mère des Filles de la Charité, rue du Bac, Paris.

Lettre de Paris

"La IVe République est morte, la IIIe continue!"

Par Maurice HERR

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Au lendemain de l'élection présidentielle du 16 janvier, qui a vu le succès de M. Vincent Auriol, on faisait plaisamment remarquer que la IVe République s'était définitivement installée dans les meubles de la IIIe. Dans les meubles, certes oui, et avec le même personnel politique. Car M. Vincent Auriol, premier président de la nouvelle République, tout comme M. Léon Blum, chef du gouvernement, et la plupart des leaders politiques actuels ont derrière eux un long passé parlementaire et sont de purs produits de l'ancien régime. Aucun homme nouveau de valeur, hormis M. Georges Bidault — exception magnifique qui, hélas, ne fait que confirmer la règle — n'a réussi à surgir de cet admirable mouvement que fut la Résistance.

Il est certes décevant de faire une telle constatation, à l'heure même où, justement, la France semble avoir besoin de sang nouveau. Un grand espoir était né avec la Résistance rassemblée autour de la personne et du nom du général de Gaulle. Cet espoir, il faut aujourd'hui l'abandonner définitivement. Mais il était depuis longtemps frappé à mort, exactement depuis le jour où, las du jeu politique, le général abandonna le pouvoir et disparut de la scène publique, entrainant dans sa retraite les meilleurs de ceux qui n'étaient pas rentrés dans le rang au lendemain de la Libération, jugeant accomplie la mission qu'ils s'étaient donnée de chasser l'ennemi du sol national.

Les autres, les ouvriers de la onzième heure, les ambitieux ralliés au mouvement dans les derniers mois, voire dans les derniers jours de l'occupation

(Suite à la neuvième page)

IL FAUT ENCORE $11,416.68 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Western Fur	13	8
Lévêque	13	8
Huot	13	8
Cusson Lumber	12	9
Lavallée	12	9
CKSB	10	11
Fontaine & Cie	10	11
Decloux	10	11
Nash Taxi	10	11
Chaput	8	13
Marion	8	13
Couture Motors	7	14

Haute partie individuelle
Thérèse Turcotte ... 282
Les Watson ... 346

Hautes 3 parties individuelles
T. Turcotte ... 228-282-220—(730)
J. Pelland ... 275-238-268—(781)

Haute partie d'équipe
Lévêque ... (1076)

Hautes 3 parties d'équipe
Lévêque ... 945-1076-952—(2973)

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Muller	15	6
Dufault	15	6
Bert Cusson	14	4
Midgets	12	10
Le Cercle Ouvrier	11	10
DeLeeuw	11	7
Ritz Confectionery	9	12
Martin Paper	9	12
St. Bon. Creamery I	8	13
Lions	7	14
Huot	6	15
St. Bon. Creamery II.	5	16

Haute partie individuelle
Aline Roy ... 255
Bert Arnason ... 255

Hautes 3 parties individuelles
A. Roy ... 188-255-212—(655)
B. Arnason ... 251-245-255—(968)

Haute partie d'équipe
Muller ... (1078)

Hautes 3 parties d'équipe
Dufault ... 818-982-1083—(2783)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Guyot	18	3
Boissonneault	14	7
Imps	13	8
Chenier	11	10
Pepsi-Cola	11	10
Blanchette	11	10
Dumont	10	11
La Coopérative	9	12
Volcano	9	12
Savoie	7	14
Laurin	7	14
Comeau	8	13

Haute partie individuelle
Doneta Ellison ... 285
Paul Chenier ... 331

Hautes 3 parties individuelles
D. Ellison ... 243-285-176—(704)
P. Mikalchuk ... 313-188-225—(726)

Haute partie d'équipe
Guyot ... (1171)

Hautes 3 parties d'équipe
Guyot ... 985-1171-960—(3116)

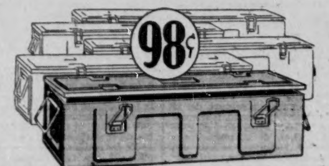
HAUTES MOYENNES

DAMES

T. Turcotte	203
A. Roy	197
D. Ellison	194
J. Guyot	193
E. Ducharme	190
M. Larivière	190
R. Dufault	189
D. Nault	182
B. Senez	181
R. Webb	181
D. Guyot	180
E. Guyot	179
R. Blanchette	178

MESSIEURS

R. Laurin	238
P. L'Heureux	237
R. Lévêque	225
M. Lévêque	223
C. Hébert	222
J. Pelland	222
A. Jackson	220
J. Allan	219
J. Rompelman	215
B. Lévêque	214
J. Laflamme	213
D. Phaneuf	210





Tribune libre

(Suite de la troisième page)

de condamner certains bombardements injustifiés des alliés dans son diocèse — ce pour quoi on le déposséda de son siège, alors que certains hauts gradés de la RAF ont admis après la guerre: "Some of these bombings have put the RAF in the mire".

Il y a eu bien des manières de faire de la résistance et les plus courageux et les plus braves n'ont pas été ceux de la 13e heure ou ceux surtout qui ont capitalisé leurs frasques avec l'ennemi soit pour assouvir quelques rancunes ou obtenir quelque bon poste. J'ai connu d'admirables patriotes, —et ils étaient nombreux,—qui au lendemain du désastre, refusant les tentations de la résistance aveugle, de la démission et de l'asservissement, ont cherché, pour le salut du pays, la difficile voie moyenne de la résistance passive. Honneur à ces hommes de bonne volonté! Tels étaient les prêtres dont il faudrait avoir honte? Allons donc! Ils n'ont de leçons de patriotisme à recevoir de personne!

J'ai bien vivant à la mémoire le souvenir de ce sergent-chef de Saint-Omer, soldat de carrière depuis 1934, servant dans l'armée Leclerc. Jamais plus nombreuses et plus magnifiques décorations militaires, gagnées sur les champs de bataille, tapissèrent une poitrine française. Il avait fait toute la campagne, de Madagascar à Strasbourg en passant par Marseille. On sait en quelle estime les Américains tenaient ces valeureuses troupes de choc françaises. Les poilus de 14 n'en auraient pas rougi. Une blessure à la main, reçue en Alsace, lui enlevant l'usage de ses doigts, obligèrent ses commandants à le licencier. Quelle déception! Un hasard lui fit rencontrer notre chirurgien-chef qui s'offrit à lui restaurer l'usage de ses doigts en lui greffant un nerf. Ce qui fut dit fut fait. Un mois plus tard, ne tenant plus en place, il rejoignit son régiment. Mais il était allé au devant de la mort qui le faucha une semaine avant la signature de l'armistice. Il l'avait regardée en face plusieurs fois déjà. C'était vraiment un héros!

Pendant sa convalescence j'eus souvent l'occasion de m'entretenir avec lui. Les querelles intestines le dégoûtaient tellement qu'il aspirait après la fin des hostilités pour pouvoir retourner au plus tôt aux colonies. Le Maquis de la région de Marseille l'avait surtout mal impressionné. Il en avait soupé, disait-il, de cette sorte de braves qui avait mis plus d'obstacles aux opérations de débarquement et à la déroute des boches que les boches eux-mêmes.

Quelques officiers de fortune qui s'étaient eux-mêmes gallonnés pour leurs exploits du Maquis, l'insultèrent une fois parce qu'il ne s'était pas mis au garde à vous devant eux et l'avaient traité de pétainiste parce qu'il avait rapporté qu'on estimait bien encore le Maréchal à l'armée coloniale.

Je ne commettrai pas l'injustice de conclure que tel était le Maquis en général. Ce serait faux et je ferais preuve d'aussi peu de jugement de rendre de Gaulle le responsable du banditisme ou du patriotisme monnayé de certains maquisards que ceux qui cherchent à éclabousser Pétain en lui imputant les méfaits de Darlan et Doriot.

Pétain n'a jamais cru en la victoire finale de l'Allemagne. Il ne l'a pas cru en 1940 et certainement pas non plus en 1942. Pourquoi aurait-il voulu collaborer? A-t-il joué le mauvais cheval, comme certains l'imaginent? Si une chose a été prouvée au procès, c'est bien justement que Pétain ne croyait pas à ce triomphe.

"La victoire du Troisième Reich sur la Troisième République, dit Fabre-Luce, fut hélas, dès mai 1940, un fait acquis. Pendant l'été suivant, on pouvait légitimement se demander s'il n'arriverait pas à s'emparer des Iles britanniques. Churchill lui-même n'était aucunement rassuré à cet égard. Il disait dans les conférences interalliées: "Si trente mille hommes débarquent, nous sommes perdus". Mais en octobre 1940, au moment où à Montoire la "collaboration" fut mentionnée pour la première fois, cette partie était déjà jouée. Même sans considérer l'extension possible du conflit à la Russie et aux Etats-Unis, il fallait prévoir un impitoyable bombardement de l'Allemagne par des nuées croissantes d'avions anglo-saxons, qui finiraient par amener le Reich à quelque forme de composition. Cette certitude laissait subsister beaucoup d'inconnus. Mais il n'était pas nécessaire pour agir correctement, de discerner exactement les contours lointains de l'avenir; il fallait même moins considérer l'issue finale de la guerre que l'évolution probable des mois suivants. "Puisque l'Allemagne devait être battue en 1945, il fallait lui résister par les armes dès 1940"; ce postulat du gaullisme est d'une puérilité déconcertante. Faut-il donc répéter ce que tous devraient savoir depuis l'école: que la politique est l'art de se situer correctement dans le temps?

En 1940 la France se trouvait occupée par un conquérant sans scrupules qui avait déjà dix fois violé ses engagements. Raisonnablement, il fallait prévoir qu'il ne respecterait pas non plus les clauses essentielles de l'armistice et occuperait au premier prétexte la zone libre et l'Afrique du Nord. Deux ans plus tard, la zone libre subsistait, la France n'avait cédé aucune base méditéranéenne, une armée secrète avait été constituée, l'Afrique du Nord se trouvait prête à passer à la dissidence, et cependant la France bénéficiait parmi les pays occupés d'un régime privilégié, son unité administrative était rétablie, six cent mille prisonniers étaient rentrés dans leurs foyers. Concevoir la possibilité de ce succès fut l'intuition géniale du Maréchal Pétain".

En 1941 et 1942, la controverse réelle n'était pas entre les hommes qui croyaient à la victoire finale de l'Allemagne et ceux qui n'y croyaient pas, mais entre les illuminés qui attendaient sa défaite pour le mois suivant et les réalistes qui reconnaissaient la nécessité d'une politique d'attente. Si la guerre devait durer, la France ne pouvait espérer préserver sa liberté de mouvements pour l'heure décisive qu'en accordant à l'Allemagne, sur des points secondaires, quelques concessions effectives. Il fallait, selon le mot très juste et très fin du général Dentz, que la collaboration fut "suffisamment réelle pour être apparente".

De 1940 à 1942, tous les projets d'alliance militaire franco-allemande pour la reconquête des colonies ou la défense de l'Afrique furent successivement écartés par Pétain. Il ne suffisait pas, en effet, d'écarter les demandes des Allemands. Il fallait, en chaque occasion, calculer les conséquences possibles du refus: tenir compte, non seulement des intérêts vitaux de la France, mais des demandes anglo-saxonnes, (Lord Halifax, demandait instamment, que Vichy affichât une tension artificielle avec Londres).

A l'automne de 1942, l'approche du débarquement en Afrique posait une question particulièrement délicate. Le Maréchal donna très sagement pour instruction à Darlan de n'entrer dans le jeu des Anglo-Saxons que "si le débarquement était fait avec des forces suffisantes". En effet, une attaque faible, sans résistance française, mais suivie d'une forte réaction allemande, eut été, du point de vue même des Alliés une opération déficitaire, l'occupation temporaire d'une tête de pont en Afrique se trouvant compensée par l'occupation totale du territoire français et des bases méditéranéennes essentielles.

Cette politique de balance, qui devait être calculée à chaque instant selon le rapport des forces et l'évolution de la guerre, était singulièrement difficile à conduire. Aussi ne faut-il pas s'étonner des fautes qui auraient pu être commises. Il y en a eu dans les deux sens. Mais si cette politique de "collaboration apparente" peut prêter à ces critiques, on n'a pas le droit de les formuler si l'on n'a pas d'abord franchement posé le problème. Ce problème est de tous les temps. Il a existé pour les vaincus de Napoléon comme pour les vaincus d'Hitler. Pour Metternich, qui livre Marie-Louise, pour Scharnhorst, qui fournit un corps d'armée. Ces hommes d'Etat n'ont pas été par la suite, mis en accusation; ils ont, au contraire, été célébrés par leurs concitoyens et par les historiens. Que la masse substitue à la complicité réelle du jeu diplomatique des alternatives grossières, c'est dans l'ordre. Mais que des bacheliers et licenciés auxquels on a pris la peine d'enseigner l'Histoire se contentent de dire: "il fallait résister"; ou: "Montoire était un crime", c'est un signe certain d'abaissement de la culture.

On prétend que la duplicité du Maréchal avait trompé, non l'occupant, mais la Nation. On oppose à des propos anti-allemands, tenus dans l'intimidité, des déclarations pro-allemandes publiques, qui auraient été considérées comme l'expression véritable de sa pensée. Que dire alors de ses protestations radiodiffusées contre l'éviction des Lorrains et l'occupation de la zone libre? Autre chose qui a été prouvée au procès, c'est que ces propos intimes étaient largement communiqués par le Conseil National, les préfets et la Légion.

Pour quelques égarés, il y a eu des millions d'hommes qui ont compris le Maréchal à demi-mot. Et cette entente tacite entre Français devant l'occupant mystifié aura été entre 1940 et 1944, une des manifestations les plus émouvantes de leur patriotisme.

Si cette compréhension avait été plus large encore, si l'amour des Français avait répondu pleinement au sacrifice de leur chef, celui-ci eut pu, changeant de ministres et au besoin de résidence, mener lui-même la résistance après la collaboration apparente. Pétain aurait dû être le Monarque qui affirme en sa personne, parmi des fortunes contraires, en se servant de moyens différents, la continuité de la nation; on l'a acculé à un sacrifice solitaire: c'est parce que certains, ont, dès l'origine, semé la division dans son royaume.

Mieux eut valu, peut-être, ne pas jeter ce "pavé dans la mare aux grenouilles". Les querelles s'oubliaient et on désirait "tourner la page". Mais l'apaisement ne peut se faire que par une seule méthode: l'élimination des professeurs de haine, la suppression des tribuanux d'exception, l'amnistie pour toutes les condamnations injustes, la libre discussion historique.

Ces quelques réflexions auront fait comprendre, je l'espère, où se dirige instinctivement, dans ce débat, la sympathie des Canadiens français, et je ne crois pas que le sentiment seul nous emporte.

M. DUSSAULT, O.M.I.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

SAMEDI 1er FEVRIER
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.45—Orgue populaire
11.00—Dans un tour de valse
11.15—Amérique latine
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaienne
8.30—Concert léger
8.45—Musique populaire
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 2 FEVRIER
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Quart d'heure de Chopin
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 3 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 4 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Eugène Ragot
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Concert léger
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 5 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos vosins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 6 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 7 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud américaine
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Questionnaire de la jeunesse
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Congrès. . .

(Suite de la première page)

travail sur "Les octrois d'égalisation".

"Un octroi d'égalisation, dit-il, est un octroi ayant pour but l'égalisation des taxes scolaires de la province, en accordant aux municipalités et aux arrondissements relativement pauvres, un octroi dont le montant varie selon l'évaluation des terres de la municipalité ou de l'arrondissement."

Il expliqua ensuite ce qu'on entend par l'évaluation balancée sur laquelle sont basés les octrois de compensation et la méthode dont se sert le département d'Education pour déterminer le montant d'octroi que doivent recevoir les municipalités et les arrondissements.

Mgr A. Benoit, vicaire général de l'archidiocèse de St-Boniface, prononça une allocution, en l'absence de S. Exc. Mgr G. Cabana. Il déclara: "Ayez la connaissance de vos obligations, de l'importance de la question scolaire et de vos responsabilités comme pères de famille. Consultez votre curé, l'Association d'Education qui est une source de renseignements et qui est à votre service depuis 30 ans. Votre journal et votre radio français sont là pour vous servir; supportez-les. Encouragez vos institutrices et payez-leur un salaire raisonnable. Enfin, ayez le courage de vos convictions et tous ensemble opposons-nous en bloc à une chose contraire à notre idéal catholique et canadien-français."

Le mercredi 22 janvier

Les élections donnèrent les résultats suivants: président, M. Pierre Raimbault; 1er vice-président, M. J. Deroche; 2ème vice-président, M. Auguste Pineau; conseillers, MM. Léon Saquet, Edmond Préfontaine, Cél. Champagne, Isidore Lemoine et Antoine Jacques.

M. P. Raimbault remercia l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoignait en l'élisant de nouveau. Il offrit des félicitations à MM. J.-A. Marion et E. Préfontaine, qui ont été élus sur l'exécutif de Winnipeg. Il remercia enfin tous ceux qui ont contribué à faire un succès de ce congrès.

On servit un goûter aux commissaires réunis.

Un don de $25.00 fut offert à CKSB.

Voici maintenant la liste des commissaires qui ont assisté au congrès à St-Boniface.

Le 20 janvier

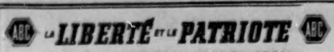
St-Léon: Léo Labossière, Robert Leblanc.
St-Malo: M. l'abbé Poitras.
N.-D. de Lourdes: Jos. Deroche, Y. Le Gourriérec, Pierre Charrière, Antonin Dupasquier.
La Broquerie: Alphée Kirouack, Louis-J. Granger, Alfred Choiselat.
Ile-de-Chênes: Paul Trudeau, Félix Trudeau.
Ste-Agathe: Isidore Lemoine, Théophile Joyal, J. Sorin, Louis-D. Nolette, Albert Nolette.
St-Joseph: Art. Devigne, Théo. Tremblay.
Lorette: Aristide Desorcy.
Thibaultville: Jean Larocque.
St-Adolphe: Philippe Aubin.
St-Pierre: Hubert Labelle, Henri Hubert.
Ste-Anne des Chênes: Michel Hupé, O. Tétreault, L.-A. Tougas, R. P. Létourneau, C.SS.R.
Somerset: Laurent Jubinville.
Norwood: J.-O. Brunet.
Ste-Elisabeth: Lionel Lussier, W. Dupuis.
Cardinal: Jos. Lesage, Alexandre Vigier.
Fannystelle: Gaspard Piché, Lucien Guyot.
Bruxelles: Joseph Doyon, Alph. Potvin, Joseph Mangin.
Richer: Arthur St-Mars.
Ste-Geneviève: T.-A. Pelletier.
St-Claude: Félix Bruneau, Ed. Pilloud, J.-M. Dacquay.
Mariapolis: A. Lussier.
Haywood: Louis de Rocquigny, Pierre Dedieu.
San Clara: J.-A. Bouvier.
St-Boniface: Omer Pelletier, Pierre Raimbault, R. F. W. Moran, S.M., J.-C. Fournier, M. le Juge L.-P. Roy, Raymond Bernier, R. P. F. Faure, S.J.
Winnipeg: R. P. L. Lafrenière, O.M.I.
Aubigny: Edmond Saurette, M. l'abbé Z. Garand.
Laurier: Fred Van Humbech, Léon Saquet.
St-Malo: Emile Catellier.

Le 21 janvier

St-Adolphe: Eugène Lagassé, Philippe Aubin.
Ste-Agathe: P. Gauthier, Albert Nolette, Louis-D. Nolette, Jean Sorin, Théo. Joyal.
Ste-Anne des Chênes: L.-A. Tougas, O. Tétreault, Michel Hupé.
St-Boniface: Pierre Raimbault, Omer Pelletier, C. Fournier, R.P. F. Faure, S.J., M. l'abbé Jolicoeur, M. le Juge L.-P. Roy, R.F. Moran, S.M., Major Lavoie.
Bruxelles: J. Doyon, Jos. Mangin, Alph. Potvin.
St-Claude: Félix Bruneau, Antoine Jacques.
Fannystelle: Gaspard Piché, L. Guyot.
Ste-Elisabeth: Lionel Lussier, W. Dupuis.
St-Eustache: Léo Lacroix.
St-François-Xavier: Mlle R.-A. Perras, J. Régnier, Marc Régnier.
Elie: Z. Lachance, Noël Girard, Henri Beaudry.
Ste-Geneviève: T.-A. Pelletier.
Haywood: M. l'abbé J.-M. Gagné, Louis de Rocquigny, Ed. Pilloud, Pierre Dedieu.
Ile-de-Chênes: Paul Trudeau, Félix Trudeau.
St-Jean-Baptiste: Wilfrid Duval, Ant. Dupuis, A.-S. Beaubien.
St-Joseph: Art. Devigne, Théo. Tremblay.
La Salle: Germain Cormier, R.-N. Rochon.
Lorette: M. l'abbé Senez, L.-D. Marcoux, Cam. Jeanson.
St-Lazare: Rosario Huberdeau.
La Broquerie: Joseph Balcaen, Alf. Choiselat, L.-J. Granger.
Laurier: André et Léon Saquet.
St-Léon: Robert Leblanc, Léo Labossière, Jos. Messner.
Letellier: Eudore Cadieux, Victor Robert, A. Gallant.
St-Malo: M. l'abbé Poitras.
Mariapolis: A. Lussier.
St-Norbert: M. l'abbé U. Forest, G. Cloutier, G. Lagacé.
N.-D. de Lourdes: P. Charrière, Alex. Vigier, Ant. Dupasquier, Y. Le Gourrièrec, Jos. Deroche.
Otterburne: Ed. Gobeil, W. Genest.
St-Pierre: Hubert Labelle, Henri Hubert, Philias Laroche, Ed. Préfontaine.

Le 22 janvier

Ste Agathe: Louis-D. et Albert Nolette, I. Lemoine, T. Joyal.
Ste-Anne des Chênes: M. Hupé, L.-A. Tougas, O. Tétreault.
St-Adolphe: Eugène Lagassé, Philippe Aubin.
St-Boniface: R. P. F. Faure, S.J., R. F. Moran, S.M., Juge Roy, Pierre Raimbault, C. Fournier, R. Bernier, C. Buffet, Edouard Lambert, O. Pelletier.
Bruxelles: J. Doyon, Jos. Mangin, Alphonse Potvin.
St-Caude: Félix Bruneau, Ant. Jacques.
St-Eustache: A. Beaudin, D. Létourneau, C. Lachance.
Elie: Z. Lachance.
St-François-Xavier: R.-A. Perras.
Ste-Geneviève: T.-A. Pelletier.
Haywood: Pierre Dedieu, Ed. Pilloud, L. de Rocquigny.
Fannystelle: Gaspard Piché, L. Guyot.
Ile-de-Chênes: Paul et Félix Trudeau.
St-Jean-Baptiste: Ant. Dupuis, Wilfrid Duval.
St-Joseph: Théo. Tremblay, A. Devigne.
La Broquerie: L.-J. Granger, Jos. Balcaen, Alphée Kirouack, Alfred Choiselat.
Lorette: L.-D. Marcoux.
Laurier: A. et L. Saquet.
St-Léon: Léo Labossière, Robert Leblanc.
Letellier: A. Gallant, E. Cadieux.
La Salle: Germain Cormier.
Mariapolis: François Lecocq, A. Legreault, A. Lussier.
St-Malo: M. l'abbé Poitras.
St-Norbert: G. Cloutier.
N.-D. de Lourdes: Jos. Deroche, P. Charrière, Ant. Dupasquier, J. Lesage, Alex. Vigier, Y. Le Gourriérec.
St-Pierre: Ed. Préfontaine, Ph. Laroche, Henri Hébert, Hubert Labelle.
Oak Lake: Joseph Masson.
San Clara: J.-A. Bouvier.
Somerset: Jos. Messner, Laurent Jubinville.
Thibaultville: Art. St-Mars.
Giroux: B.-L. Reimer.
Norwood: Mgr A. Benoit, V.G.
Winnipeg: R. P. L. Lafrenière.
Ste-Rose du Lac: A. Pineau, Y. Guillas, R. Tucker.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.50.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les résultats d'une grève

La grève suscitée et organisée par l'"Alberta Farmer's Union", puis encouragée par l'Association similaire de la Saskatchewan aurait occasionné de lourdes pertes aux cultivateurs de ces deux provinces sans, apparemment, aucune compensation immédiate. Evidemment, certains produits comme le lait et la crème, se sont détériorés faute de facilité de livraison. L'expérience des nombreuses grèves ouvrières aux Etats-Unis et au Canada, durant l'année dernière, prouve une fois de plus que la grève, règle générale, est nuisible à l'ouvrier en raison des périodes plus ou moins prolongées de chômage. Celle des fermiers de l'Ouest, l'automne dernier aurait plutôt desservi que servi ceux qui y participèrent.

M. Edmund Lehmann, cultivateur de Brawell, Saskatchewan, prétend que la grève aurait coûté $5,000,000 aux fermiers de cette province. Cependant le nombre des grévistes de cette province était baucoup moins considérable que celui de l'Alberta. M. Lehmann établit comme suit le bilan des pertes subies par les fermiers qui prirent part à la grève:

"Pertes causées par l'impossibilité de livrer leur grain au moyen des méthodes rapides en raison du "piquetage" aux greniers.

"Pertes subies par les fermiers qui ont moissonné sans pouvoir livrer leur grain.

"Pertes de temps et d'argent en raison d'une double manutention du grain aux greniers domestiques, puis ensuite aux greniers des compagnies.

"Pertes causées par les animaux au grain abandonné sur le champ.

"Pertes d'argent en salaire aux embauchés forcés à l'inaction durant la grève.

"Pertes du lait et de la crème.

"Pertes pour les fermiers qui ne purent transporter leurs animaux aux entrepôts frigorifiques.

"Pertes considérables pour les fermiers spécialistes dans l'industrie laitière.

"Pertes de la clientèle, de la sympathie".

S'il est assez difficile d'évaluer en dollars les dommages susdits, il est impossible par ailleurs de les méconnaître. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer ces dommages qui auraient pu, il nous semble, être épargnés à cette classe laborieuse qui a besoin de toutes ses économies pour assurer sa subsistance et le maintien de la première et de la plus importante industrie du pays. Sans doute les intentions des inspirateurs de la grève étaient bonnes. Le but désiré, paraît-il, était l'obtention d'une marge moins grande entre les prix des produits manufacturés et ceux des produits agricoles, dans l'opinion des directeurs du mouvement. Toutefois, ces derniers ont prêté flanc à la critique: méthode inopérante, temps inopportun, manque de coordination, violence...

Quoiqu'il en soit des intentions, les résultats ont été déplorables au point de vue individuel sans avancement de la cause en jeu.

Lors d'un récent congrès des unions ou associations agricoles de l'Alberta, dont le but était un projet d'amalgamation, les délégués des "United Farmers of Alberta" et de "l'Alberta Federation of Agriculture", n'ont pas approuvé l'attitude de l'"Alberta Farmer's Union" qui a déclenché la grève. Cette union serait en faveur de grèves plus fréquentes. Cette disposition d'esprit semble effrayer les membres des autres organismes agricoles. Il se pourrait fort bien qu'une telle tendance s'apparente aux procédures communistes. C'est du moins l'opinion de certains commentateurs de la grève de l'automne dernier. Les membres des autres unions de fermiers désirent plus de modération et font preuve de plus de prudence. Sans nier le droit des fermiers à la grève, ils affirment qu'on ne doit avoir recours à la non-livraison que dans des cas extrêmement graves et lorsque tous les autres moyens d'obtenir la fin de justes réclamations ont été épuisés en vain.

Cette opinion est très sensée. De nos jours, la fréquence des grèves est devenue l'endémie de l'Amérique qui paralyse le commerce et désorganise l'industrie domestique. Au lieu de redresser des situations pénibles, des griefs plus ou moins graves, elle les rend plus inextricables et plus critiques. Elle provoque une hausse de certains salaires, mais les ouvriers devront attendre des années avant de pouvoir en bénéficier; par ailleurs elle provoque la lutte des classes et menace la structure économique. Il appartient à l'Etat de guérir la société de cette endémie pernicieuse par des mesures préventives ou curatives.

"Il n'est pas rare qu'un travail trop prolongé ou trop pénible et un salaire réputé trop faible, dit Léon XIII dans son encyclique **Rerum Novarum**, donnent lieu à des chômages voulus et concertés qu'on appelle grèves. A cette plaie si commune, et en même temps si dangereuse, il appartient aux pouvoirs publics de porter un remède; car ces chômages, non seulement tournent au détriment des patrons et des ouvriers eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société, et comme ils dégénèrent facilement en violences et en tumultes, la tranquillité publique s'en trouve souvent compromise. Mais il est plus efficace et plus salutaire que l'autorité des lois prévienne le mal et l'empêche de se produire, en écartant avec sagesse les causes qui paraissent de nature à exciter des conflits entre ouvriers et patrons".

Le pouvoir public de notre pays doit donc, de par sa mission, entendre les griefs et les réclamations de classe agricole et y apporter dans la mesure du possible un redressement juste et équitable. Moins bien organisés que les syndicats ou unions des ouvriers de l'industrie, leurs droits n'en sont pas moins fondés et l'Etat se doit de les respecter et de les faire respecter. Si la classe agricole ne reçoit pas une rémunération équitable de son travail, ses réclamations sont justifiées et appellent une action efficace des pouvoirs publics. Un règlement impartial guérira le malaise et protégera cette classe contre les menées subversives des agitateurs communisants.

J. V.

Le groupe d'Oxford

A l'issue de sa réunion d'octobre dernier l'épiscopat d'Angleterre et du pays de Galles a publié la déclaration suivante: "Le mouvement de "réarmement moral" est tellement imprégné d'indifférentisme, tellement infecté par l'erreur qui met toutes les religions sur le même pied, qu'il n'est pas permis à aucun catholique de faire partie de ce mouvement, ou d'y coopérer formellement. Les catholiques par conséquent doivent être avertis de ne pas participer à ses réunions ou à ses manifestations, même à titre de simples spectateurs."

S. E. le cardinal Hinsley avait publié, en 1939, une déclaration du même genre.

Lettres d'appréciation

Il arrive très fréquemment que de nos lecteurs du Manitoba et des autres provinces nous écrivent pour nous exprimer leur satisfaction sur l'oeuvre que notre journal tâche d'accomplir dans l'Ouest. Nous en sommes toujours profondément émus, mais nous préférons garder ces témoignages d'appréciations pour nous-mêmes. Nous dérogeons aujourd'hui à notre ligne de conduite et nous publions plus bas le texte d'une lettre que nous venons de recevoir d'un prêtre de la ville de Québec. Elle constitue un précieux encouragement à tous ceux qui, de près ou de loin — et ils sont nombreux — s'intéressent à notre oeuvre. Un profond merci à tous, et en particulier à notre nouvel abonné de la ville de Québec.

Cher Père:

C'est toujours avec un grand intérêt et un vif plaisir que je lis et relis votre magnifique journal dont chaque numéro est si intéressant et si captivant. Je vous fais parvenir de suite un Bon de poste au montant de $2.5• pour un abonnement d'un an.

Si possible j'aimerais que mon abonnement commence avec le premier numéro de l'année 1947, car je désire avoir la collection de cette année au complet. Votre dernier numéro en date du 17 janvier m'a beaucoup plu et c'est ce qui m'a décidé à m'abonner à votre journal si rempli de renseignements que nous ne trouvons pas dans nos journaux qui devraient pourtant nous renseigner sur la gigantesque campagne anticatholique qui est conduite actuellement au Canada et dans le monde entier.

L'article que vous avez publié en première page du numéro du 17 janvier est révélateur. Tous nos catholiques devraient le lire. Il les renseignerait sur les sophismes que l'on fait courir de nos jours et il leur fournirait des armes pour les réfuter.

Je vous serais donc très obligé si vous vouliez bien me faire parvenir les numéros parus depuis le début de l'année et m'adresser ceux qui paraîtront dans la suite.

Encore une fois je crois que votre journal devrait être lu davantage par les Canadiens français des autres provinces, en particulier ceux du Québec et des Etats-Unis.

Je vous souhaite tout le succès possible dans la belle campagne que vous menez pour la cause catholique et canadienne-française.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

M. Philippe Etter

Réunis à Berne, en assemblée générale, le Conseil national suisse et le Conseil des Etats ont élu président de la Confédération suisse, pour 1947, le conseiller général Philippe Etter, chef du département de l'Intérieur. M. Etter a obtenu 148 voix sur 210. Il appartient au parti conservateur catholique, et a déjà été président de la Confédération en 1939 et en 1942.

Né en 1891, M. Etter se fit remarquer par son ardeur au travail et la droiture de son caractère. La guerre de 1914 interrompit ses études de droit, sans l'empêcher cependant de poursuivre sa culture. Même président, il passait rarement une journée sans lire quelques pages de latin ou de grec. Catholique convaincu, M. Philippe Etter marcha sur les traces du regretté Joseph Motta, auquel l'attachaient des liens d'admiration et d'amitié. La Suisse, en ces heures difficiles, se sent rassurée d'avoir à sa tête un homme d'une telle valeur politique et morale.

Masse et peuple en démocratie

Le 24 décembre 1944, S. S. Pie XII consacrait une bonne partie de son Message de Noël à la démocratie. Il montrait les avantages, mais aussi les dangers de ce régime et faisait une lumineuse distinction entre la masse et le peuple. Ces considérations remarquables n'ont peut-être pas assez attiré l'attention au moins dans notre pays. Aussi doit-on accueillir avec intérêt et reconnaissance la forte étude qu'un jeune Jésuite canadien-français récemment ordonné prêtre en Argentine, le P. Louis-Bertrand Raymond vient de consacrer aux paroles du Souverain Pontife. Il analyse le concept de la masse, en dégage ses traits caractéristiques, montre comment on peut la transformer en un vrai peuple, puis applique ces données à la démocratie canadienne. Tous ceux qu'intéressent la situation actuelle et l'avenir de notre pays voudront lire ces pages opportunes La brochure — 50 pages, grand format — éditée par l'Ecole Sociale Populaire, se vend 25 sous.

HOMMAGES AUX VICTIMES DE TITO



Le sergent Ann Comko, de Monnessen, Pennsylvanie, dépose une couronne de fleurs sur la tombe de son frère, le caporal Matthew Comko, l'un des 5 aviateurs américains qui ont perdu la vie au mois d'août dernier alors que leur avion fut descendu au-dessus de la Yougoslavie par des aviateurs de Tito. On dit que l'avion que pilotaient les partisans du gouvernement fantoche de la Yougoslavie avait été donné à ce pays par les Américains en vertu du prêt-bail.

Billet du vendredi

L'énigme russe et l'univers

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Physiquement, et matériellement parlant, la Russie ressemble beaucoup aux Etats-Unis. Les deux pays possèdent chacun un immense territoire et une population correspondante. Sans doute la superficie de l'Union soviétique est-elle près de trois fois plus grande que celle de la république américaine, mais ses terres improductives sont aussi plus étendues: Sibérie, Russie du nord, déserts de l'Asie centrale. Comme on le nota maintes fois, le fleuve Mississipi ne manque pas de ressemblance avec le Volga. En Russie comme aux Etats-Unis, on trouve en remarquables quantités les matières premières réclamées par l'industrie moderne. Les deux pays, riches de terre arable, sont dans une très large mesure agricoles. A première vue, ils paraissent voués chacun aux rôles d'empires industriels. Admettons que, dans ce sens, la république américaine a une forte avance sur la Russie. Cela tient à des facteurs historiques et sociaux. En Russie, la régime des serfs, l'ignorance du peuple, le militarisme et la contrainte politique retardèrent considérablement le progrès. Entre 1929 et 1941, l'ancien empire des czars mit tout en oeuvre pour ratrapper le temps perdu. Il est d'autres traits communs aux peuples russe et américain. Sous plusieurs angles, ils paraissent destinés à s'entendre. Mais leurs ressemblances mêmes ne sauraient faire oublier des dissemblances essentielles. Le Russe connut toujours le maximum de contrainte étatiste et l'Américain, le minimum. L'Américain garde à l'endroit du gouvernement de son pays une liberté que le Russe n'oserait pas même imaginer, en regard du sien.

★

Vu l'histoire, la richesse du sol et des ressources naturelles, les énormes possibilités à la portée de tous, il se développa aux Etats-Unis un individualisme et une démocratie dont les nations d'Europe n'offrent pas d'exemple. Jusqu'à notre ère de guerres mondiales, le continent américain ne craignit pas d'attaques de l'étranger. Et cette situation privilégiée lui permit de prospérer sans soucis d'ordre militariste: conscription, maintien d'une armée, lourds impôts à consacrer aux armements. Il en est autrement de la Russie, dont l'histoire séculaire se traduit par une longue série de guerres. Elle lutte sans cesse, pour son expansion et son existence même. Elle doit protéger ses frontières, du côté asiatique et du côté européen. Sous une forme ou sous une autre, la guerre est là toujours et elle réduit le peuple à une extrême pauvreté. L'autocratie de l'empereur, qui a besoin de l'avoir de la nation pour tenir tête à l'envahisseur ou à l'ennemi possible, se trouve cause directe de cette pauvreté. Drainé par l'Etat pour fins de guerre, l'argent manque aux individus et aux entreprises commerciales. Ainsi se présente, réduit à sa plus simple expression, le problème du retard industriel de la Russie. Le ressaisissement de ces dernières années procède de causes trop nombreuses, et à certains égards trop subtiles, pour que nous tentions ici de les analyser. On les trouvera cependant, avec force détails et explication, dans **l'Enigme russe**, (1) ouvrage dû à un écrivain américain, William Henry Chamberlin, traduit en français par M. Roger Duhamel, et édité à Montréal dans sa version française.

★

Les aperçus empruntés à l'auteur, sur les peuples américain et russe, ne rendent qu'imparfaitement justice à son livre, qui vise à une interprétation de l'âme russe sous ses diverses faces, depuis les temps les plus reculés. Après un examen du pays et de sa population, pris dans leur ensemble, Chamberlin raconte la grande révolution russe de 1917, en recherche les causes directes ou lointaines, pour en arriver à un exposé de la doctrine soviétique, à un tableau des réalisations communistes, sans cependant s'illusionner sur les erreurs, les abus ou les déficiences du régime. Il consacre un long chapitre à Lénine, un autre à Staline, un troisième au gouvernement de la Russie, d'autres à l'économie soviétique, aux tendances de la politique extérieure des Soviets, Chamberlin vécut longtemps en Russie, comme correspondant de journaux, et il connaît fort bien son sujet. De 1930 à 1935, il publia au moins cinq ouvrages sur ce qu'il pourrait appeler son pays d'adoption, dont un en deux tomes, sur la révolution russe. Parmi les contemporains, il semble l'un des mieux préparés à traiter du vaste territoire soumis aux volontés de Moscou. Au moment où la menace de conflit paraît s'accentuer entre l'idéologie soviétique et celle de la civilisation occidentale, il jette d'intelligentes lumières sur un monde ignoré, non seulement de l'Amérique du Nord, mais de la plupart des pays européens, même voisins de la Russie. Ses conclusions quant à la paix possible, au lendemain de la guerre et en regard du monde russe, ne manquent pas d'envergure. Son livre est de ceux qui instruisent et peuvent rendre vraiment service.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions de l'Arbre.

Associations d'ouvriers catholiques

Dans sa remarquable encyclique "Singulari quadam", Pie X dirime le débat engagé en Allemagne autour du syndicalisme confessionnel et déclare que partout où la chose leur est possible, les ouvriers catholiques sont tenus de s'associer entre eux. Là où cependant, à cause des circonstances défavorables, les évêques jugent qu'ils peuvent faire partie de syndicats neutres, le Pape veut qu'ils se groupent en même temps dans des associations catholiques qui les préservent des dangers auxquels les expose leur adhésion à ces syndicats. Cette directive, reprise par Pie XI dans "Quadragesimo Anno", a été suivie aux Etats-Unis. Autorisés par l'épiscopat, vu l'impossibilité de créer au sein de cette masse protestante ou indifférente des groupements confessionnels, à entrer dans les unions neutres, les ouvriers catholiques furent invités à se grouper en même temps dans des associations placées à côté des unions comme une sauvegarde pour leur foi. On les appelle Actu (Association of Catholic Trade Unionists). Ces associations qui n'existaient pas encore en Angleterre, le cardinal Griffin vient de les établir et tout laisse prévoir leur succès. Peut-être en verra-t-on bientôt dans les provinces anglaises du Canada.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'Angleterre traverse des difficultés dans son empire. Une pression inouïe a été exercée sur les électeurs en Pologne.

Depuis la fin de la guerre, l'Angleterre traverse une série de difficultés, non seulement à l'intérieur du pays mais à travers son empire et dans les pays où elle prétend garder ses mandats d'autorité. L'Assemblée constituante de l'Inde a adopté la semaine dernière à l'unanimité une résolution de M. Nehru définissant le statut du pays comme république souveraine et indépendante.

La résolution de M. Nehru a soulevé des objections à la fois de la part de la Ligue Musulmane et des Etats des princes. La Ligue musulmane estime que l'Assemblée aurait dû s'abstenir de définir son programme jusqu'à ce que les musulmans y soient représentés. Quant aux princes, ils craignent que la nouvelle constitution entame leurs prérogatives monarchiques.

A la fin du débat sur la résolution, M. Nehru a dit que l'Assemblée avait déjà retardé le vote de six semaines dans l'espoir que la Ligue musulmane déciderait de participer aux délibérations. Il a ajouté que les Musulmans seront toujours bienvenus, mais que le travail de l'Assemblée ne sera pas retardé désormais par l'absence de qui que ce soit. Il a prétendu que la résolution qu'il soumettait avait sans aucun doute l'assentiment du pays tout entier.

M. Nehru a vivement critiqué l'attitude des princes, en disant qu'il est scandaleux qu'un homme prétende posséder par décret divin le droit de régner sur des humains. Les princes se sont opposés à la partie de la résolution qui affirme que les pouvoirs et l'autorité de toutes les parties constituantes, d'une Inde souveraine indépendante, proviendraient du peuple.

Commentaires

Les journaux anglais n'ont pas montré trop de surprise au sujet de l'adoption de la résolution présentée par Nehru, prétendant qu'à tout événement la résolution ne prend pas encore la forme d'un ultimatum.

De plus, disent les journaux anglais, il semble bien entendu de part et d'autre que la Loi de l'Inde de 1935 garde encore sa légalité jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une nouvelle loi du Parlement. L'absence de la Ligue musulmane lors du débat de la semaine dernière incite les Anglais à penser que la résolution de Nehru ne ressemble pas du tout à la tâche préliminaire de la préparation d'une constitution et que de ce fait, elle n'est pas trop dangereuse pour le moment.

Aux Etats-Unis

Le **New York Times**, pour sa part, s'en tient à l'objectivité. En adoptant à l'unanimité la résolution de Nehru, l'Assemblée constituante a fait un nouveau pas pour sortir du Commonwealth des nations britanniques, dit le journal américain. Mais il faudra tout de même attendre les réactions définitives pour voir si la résolution de Nehru était bien la vraie voix des peuples indiens. Déjà, cependant, il ne fait plus de doute que c'est là l'opinion des chefs de la majorité de l'Inde.

Malgré la dissidence de la Ligue Musulmane, malgré celle des princes qui représentent encore une bonne portion du pays, Nehru et le parti du Congrès agissent en se basant sur la théorie qu'à la fin, l'indépendance — mot magique pour tous les peuples du monde assujettis à une puissance étrangère — sera une force suffisante pour anéantir toutes les divisions intestines de la nation.

La Palestine

Une autre difficulté de l'Angleterre à l'heure actuelle est sans contredit le problème palestinien qui devient chaque jour un peu plus aigu. La conférence qui se tient à Londres apportera sûrement des développements sensationnels car de part et d'autre les intéressés cherchent une solution à la guerre civile qui sévit en Palestine.

On prétend qu'une délégation arabe demandera la suppression du mandat anglais et l'indépendance des Arabes en Terre Sainte. Les Arabes de la Palestine ont convenu de quatre "demandes minimum", adoptées à l'unanimité avant le départ de la délégation pour Londres.

Ces quatre demandes seraient les suivantes: l'indépendance des Arabes de la **Palestine égale** à celle des autres Etats arabes au Proche-Orient; l'annulation du mandat britannique sur la Palestine et de la déclaration Balfour engageant la Grande-Bretagne à appuyer l'établissement d'un Etat juif en Palestine; la création d'un gouvernement démocratique avec représentation proportionnelle des Arabes et des Juifs d'après la présente population; la cessation immédiate de l'immigration juive.

Nouvelle politique

Dans les milieux qui tiennent de près à la délégation officieuse juive qui est actuellement à se grouper à Londres, on croit que le gouvernement de Grande-Bretagne pourrait bien formuler une nouvelle politique au sujet de la Palestine.

Les Juifs s'en tiennent toujours à leur décision de boycotter la conférence aussi longtemps que les autorités anglaises n'auront pas indiqué leur intention d'honorer la déclaration Balfour qui comporte l'établissement d'un foyer national juif en Palestine.

Le gouvernement britannique a déjà soumis un projet de fédération palestinienne composée de provinces arabes et de provinces juives mais les Arabes l'ont rejeté en soumettant des contre-propositions. On croit que le nouveau projet britannique, répondrait maintenant aux propositions arabes.

A Yalta en 1945 voici la déclaration que signaient conjointement MM. Churchill, Roosevelt et Staline: "Ce gouvernement d'Unité nationale polonais sera tenu à diriger des élections libres aussitôt que possible sur les bases du suffrage universel et du ballot secret. Dans ces élections tous les partis démocratiques et anti-nazis devront avoir le droit d'y prendre part et d'y présenter des candidats".

En 1947 cette directive des trois Grands a été suivie, mais à la manière communiste et sans que l'on tint compte des principes énoncés à Yalta. Les partis du bloc soviétique en Pologne ont employé tous les moyens à leur disposition — et ils les possèdent tous — pour faire en sorte que l'élection tournât en leur faveur. A l'aide des forces armées, prétendent même certains observateurs, les partis du bloc ont obtenu un scrutin ouvert général. Ils se sont rendus coupables également d'une longue liste d'infractions aux lois constitutionnelles et électorales de la Pologne.

Cette intimidation, soutiennent les observateurs américains, a créé chez les Polonais une attitude de "cynisme, de crainte et de soumission abjecte".

Stanislaw Mikolajczyk, chef du parti paysan d'opposition, a annoncé après les élections qu'il demanderait à la Cour Suprême de les annuler à cause des multiples violations de la loi. Il a ajouté qu'il enverrait une protestation aux trois grandes puissances qui ont signé l'entente de Yalta. On prétend que tout ce que Mikolajczyk gagnera en protestant sera l'opposition de plus en plus violente du gouvernement et tôt ou tard l'abolition de son parti.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

A QUEL PRIX L'APAISEMENT?

Monsieur le rédacteur,

Parmi tous les témoignages encourageants que l'article précédent m'a valus, il n'en est pas de plus flatteur que celui d'avoir ébranlé, failli même envoyer à la renverse M. le professeur dont la sincérité et la courtoisie sont indéniables. Cependant malgré toute l'autorité, à laquelle ses titres lui donnent droit, j'ose persister à différer encore d'opinion avec lui, car en vain ai-je cherché, dans cette "chasse aux couleuvres" la panacée qui aurait fait tomber les malheureuses écailles de mes pauvres yeux.

Tout d'abord, cher M. le professeur, je ne vous torturerai pas à vous faire admettre de force ces 80% dont vous semblez avoir une horreur instinctive, ce serait là une chicane qui obnubilerait le point en litige et qu'aucune "enquête Gallup" ne pourrait actuellement trancher. Avant de pouvoir faire un recensement de l'opinion des vrais Français et du clergé en particulier, qui permit d'établir une statistique admissible et irréfutable, il faudrait que le bon vent de la liberté, pour laquelle on est censé avoir combattu, épurât l'atmosphère empoisonnée par les faux-monnayeurs du patriotisme.

"Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose", disait Voltaire. A force de crier à la trahison et à la supercherie Vichyssoise, les embusqués de Radio-Londres et de "France forever" ont fini par se croire. Par suite, ne furent et n'étaient patriotes que ceux qui consentaient à joindre le "Club de Clairvoyants" vociférant une haine implacable au pétainisme. L'opinion publique a trop été égarée par ces émigrés, pour qui le "patriotisme consistait à capitaliser sur leur malheureux pays toutes les responsabilités de la défaite, l'accusant des pires forfaitures" pour qu'on puisse dire: voici le verdict du bon sens français. La désinformation par surenchère patriotique a fait des ravages plus désastreux, dans les esprits que celui des bombardements concentrés dans les campagnes normandes.

"Pour faire accepter le Gaullisme au peuple français il fallait, dit Rougier, que l'on représentât l'Etat Major, la Marine, le Parlement, le gouvernement de Vichy, la haute administration, la bourgeoisie comme coupables de forfaitures à l'égard de l'Angleterre et coupables de trahison à l'égard du peuple français. La défaite n'était pas due à la paix sabotée, aux garanties perdues, aux classes creuses, à la disparité des forces engagées, à la pénurie d'armements, aux nouvelles frontières à couvrir, à l'isolement de la France, non, elle était due aux sombres complots d'affairistes, de politiciens et de généraux en mal d'ambition sénile pour étrangler la "gueuse", la République, à la faveur d'une défaite volontairement provoquée.

Ces prémisses une fois posées, ces faux monnayeurs du patriotisme se donnèrent, comme principale obligation, la fabrication de fausses nouvelles et l'établissement de listes noires de collaborationnistes à liquider sommairement. La patriotisme jacobin impliquait que l'on fit profession de foi démocratique, tout en se comportant selon la "Fuerher prinzip". Pour se faire délivrer un certificat de civisme, il convenait de déclarer en choeur: "Je suis pour les droits de l'homme et du citoyen: donc j'institue des tribunaux d'exception qui refuseront d'entendre les témoins à décharge et condamneront les suspects suivant une procédure arbitraire. Je suis pour la liberté de la presse: donc, je mets les journaux sous séquestre, j'étatise les Agences d'information auxquelles je dicte la "vérité officielle". Je suis pour l'union de tous les Français: donc, je fais des listes noires, je purge, j'expulse, je proscris, je mets en résidence surveillée, j'envoie en prison, je fais disparaître sommairement tous ceux qui s'obstinent à ne pas se mettre au pas, qui refusent de proclamer que quiconque touche à notre "Chef touche à la patrie" et qu'en conséquence, tout doit dépendre de lui: la grâce ou la mort des condamnés, la nomination ou la destitution des fonctionnaires, les promotions ou les dégradations militaires. "Je le proclame: malheur à celui qui ose prétendre que telle n'est pas la méthode la plus efficace et la plus sincère pour sauvegarder les droits du peuple français et recréer l'unité nationale".

J'ai été témoin de ce pétrissage de l'opinion publique là-bas; j'ai vu comment on faisait avaler de force, toutes sortes de couleuvres, sans souvent les cuisiner bien proprement et j'avoue que cela aide beaucoup à comprendre le désarroi actuel.

Pour montrer l'oeuvre néfaste de la prostitution de la vérité, de la part de ceux à qui elle ne faisait pas l'affaire, voici ce que le **Washington Post**, en date du 26 avril 1945, et le **New York Times**, en date du 20 avril 1945, publiaient au sujet des accords Churchill-Pétain:

"Knowledge of the pact of course justifies the policy of President Roosevelt and Secretary Hull toward Vichy. Suppression of its publication and the widespread of contrary propaganda constitute one of the blackest chapters in the mystification of public opinion in this war".

M. le professeur, dans un paragraphe, dit que "Pétain eut l'imprudence de construire sur le néant"... Plus loin, il dit: "Il était normal que l'Eglise accueillit la politique intérieure de Pétain car elle était selon les aspirations normales de la France et des vrais Français désireux de l'Ordre et de la discipline. Mais en construisant sur une cause caduque, il ne fallait pas entraîner l'Eglise dans un désastre, qu'elle soit prébendière de la défaite".

J'avoue que je ne vois pas très bien la logique de ce raisonnement. Est-ce dû à cette terrible myopie?

Jusqu'à 1942 l'attitude et la conduite du Maréchal sont admissibles, dites-vous; plus que cela, sa politique intérieure ou de révolution nationale correspondait aux légitimes aspirations des bons Français. Pourquoi tout retomberait-il dans le néant à partir de 1942? J'admets qu'il y ait du mystère dans cette phase de la résistance de Pétain. Mais la ligne de conduite qu'il s'est tracée pour épargner à la France de plus grandes souffrances, lui éviter ce qu'on a appelé la "polonisation", est au moins plausible et il est faux pour ne pas dire ridicule de crier au "Mythe de la Myopie", de clamer avoir été joué par un visionnaire. Il est surtout ignoble d'accuser l'épiscopat français d'avoir manqué de courage et de patriotisme en ne dénonçant pas le Chef d'état comme un faux berger. Si les évêques de Toulouse et de Montauban ont eu le courage (admiré de Pétain lui-même) de stigmatiser publiquement les atrocités teutonnes, on donne par contre dans la propagande des ennemis de l'Eglise et de la France en disant ou en impliquant que les autres étaient des chiens battus. N'a-t-on pas la nausée quand on voit traîner, en cour comme un vulgaire criminel, l'évêque d'Arras, affectionné de son clergé en général et de la grande majorité de ses ouailles, sous l'accusation d'avoir eu l'effronterie

(Suite à la deuxième page)

SAINT-BONIFACE

Soirée sociale

Dans la salle de l'école Provencher, le dimanche 16 février, à 8 h. 30, aura lieu une **soirée sociale** pour jeunes gens et jeunes filles de St-Boniface.

Cette soirée est organisée par la J.O.C. et la J.O.C.F.

Les billets sont en vente au Cercle Ouvrier.

Société d'Enseignement Postscolaire

Bibliothèque

La causerie de cette semaine sur les livres fut donnée par M. l'abbé Ant. D'Eschambault, qui a parlé de l'histoire du Canada. La semaine prochaine, la causerie sera donnée par M. Albert Legrand sur "Péguy et le Renouveau catholique".

Tissage

Comme nous l'avons déjà annoncé, il y aura un cours de tissage durant les premiers jours de février dans le sous-sol de la cathédrale, dans une des salles récemment aménagées (salle Jubinville). On fera bien de donner son nom au plus vite à Mlle Campeau à 140, avenue Provencher. Téléphone: 201 137.

Réunion des Anciens du Manitoba à Montréal

C'est le dimanche soir 26 janvier 1947, que les Anciens Manitobains tenaient leur première assemblée de l'année. A cette occasion, quelque soixante-dix d'entre eux s'étaient rendus au poste CHLP afin de choisir le nouvel exécutif pour l'année. A titre de président sortant de charge M. C.-Emile Couture souhaita la bienvenue à ses congénères, qui se choisirent l'exécutif suivant: président, Jean-Baptiste Lanctot; vice-président, Marc Meunier; secrétaire, Louis Gauthier; trésorier, François Brunet; conseillers, Dr Louis Létienne et Paul Dugal; ex officio, C.-Emile Couture. Les dames et demoiselles se choisirent un comité consultatif formé de Mlles Rita Beauchamp et Roberta Carroll et Mmes Jean-Baptiste Benoist, Paul Dugal et Marius Gatien.

Le goûter coutumier réussit à peine à décélérer la conversation enthousiaste de ces Anciens Manitobains, toujours si fiers de se revoir.

Films présentés par l'Amicale Marie-Rose

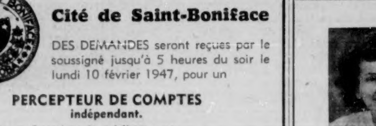
L'Amicale Marie Rose présentera trois films dont un la revue "Fridolinons" du grand comédien canadien-français, Fridolin, le mardi 4 février à 8 h. 15 dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph.

Les recettes iront au profit des bourses et des oeuvres de charité de l'Amicale.

Petite Note

Le 16 janvier, les enfants de M. et Mme Jos. Arpin célébraient dans l'intimité le 25e anniversaire de mariage de leurs parents.

La réunion eut lieu au "Moore's Restaurant" et un service de vaisselle fut présenté aux jubilaires.



Cité de Saint-Boniface

DES DEMANDES seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 10 février 1947, pour un

PERCEPTEUR DE COMPTES
indépendant.

Entrée en fonctions immédiatement.

Le candidat doit être un citoyen de la ville.

Rémunération à commission seulement.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. E.-A. POULAIN, trésorier, à l'Hôtel de Ville.

Par ordre,

MAURICE PRUD'HOMME,
Greffier suppléant.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 28 janvier 1947.

A Ottawa pour la session fédérale





MM. **Fernand Viau** et **René Jutras** respectivement députés de St-Boniface et de Provencher aux Communes, ont quitté Winnipeg ces jours derniers pour se rendre à Ottawa où ils participeront à la session qui s'est ouverte hier.

Chronique des Anciens du Collège de Saint-Boniface

Les Anciens ont brillé d'un vif éclat, le 19 janvier dernier, alors que les Rovers de Fort Rouge osaient se mesurer avec eux sur la patinoire du collège. Les Anciens, bien en forme, se lancèrent à l'attaque dès le début pour enregistrer une série de points à une allure sans pareille. Aussi la rapidité foudroyante des Anciens eut tôt fait de désorganiser le jeu de l'adversaire, qui ne savait où donner de la tête.

Il en fut ainsi tout le long de la partie. Les Anciens se jouaient de leurs adversaires, faisaient des passes parfaites, étaient constamment dans le territoire des Rovers. Eddy Poitras, notre gardien, eut la tâche facile. Jusqu'à une minute avant la fin de la troisième période, les Rovers ne purent compter. Mais avec une minute de jeu, on peut encore loger la rondelle dans les filets. C'est ce qui arriva. Grâce à une distraction, un de nos joueurs passa tout simplement la rondelle à un adversaire qu'il avait pris pour un co-équipier. Le blanchissage était évité, mais l'équipe du Fort Rouge était bien battue par un pointage de 14 à 1.

Les spectateurs, assez nombreux, ont suivi avec intérêt cette partie qui fut intéressante malgré le fort pointage. Tous se plaisent à reconnaître le progrès constant des joueurs et leur bel esprit sportif.

L'arbitre, Désiré Bélanger, eut peu de punitions à donner. Il faut féliciter cet arbitre qui bannit toute rudesse inutile au jeu.

Anciens—St-Boniface

Les Anciens enregistraient leur **huitième** victoire, le mercredi 22 janvier. L'équipe de St-Boniface, qui fait partie de la ligue catholique de Winnipeg et dont plusieurs joueurs font partie de l'équipe de la Boston Clothing, venait croiser le fer avec l'équipe des Anciens. Au dire d'un grand nombre de spectateurs enthousiastes, ce fut une des plus belles parties jouées sur la patinoire du collège depuis longtemps.

Le résultat, à la fin de la première période, fut de 2 à 2, quoique le jeu était plutôt en faveur de St-Boniface. A la deuxième période, les Anciens comptèrent 3 points en peu de temps, et le pointage demeura 5 à 2 jusqu'à la fin. L'on peut dire, en toute humilité, que les Anciens eurent l'avantage du jeu pendant les deux dernières périodes. Constamment à l'attaque, ils furent constamment dangereux dans le territoire adversaire. Il y eut du beau jeu. Les Anciens se sentaient plus à l'aise que jamais. La partie fut donc intéressante à bien des points de vue. Il est à regretter cependant que la rudesse marqua la fin de la troisième période, mais l'arbitre, Désiré Bélanger, avec son calme habituel, sut rétablir l'ordre.

Si nous avions à choisir les étoiles de la partie chez nos joueurs, il nous semble que Bernard Blais et Eddy Poitras seraient le choix évident. Blais a été sensationnel sur la défense, bloquant passes sur passes, arrêtant l'adversaire avec une aisance qui provoquait l'enthousiasme de la foule. Eddy Poitras fut brillant. Il a sauvé plus d'un point qui paraissait inévitable. Nous ajoutons que tous les joueurs mériteraient une mention honorable.

Après la victoire de St-Pierre, ce fut probablement la plus belle victoire des Anciens à date.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les élèves et les Anciens du collège sont à préparer une petite fête au R. P. Recteur, à l'occasion de son 25ème anniversaire d'ordination sacerdotale. C'est grâce à son hospitalité toujours bienveillante si l'équipe des Anciens a pu s'organiser au collège. Tous les officiers du club et tous les joueurs en profitent pour présenter au Père Recteur leurs hommages et leurs voeux. Qu'il daigne recevoir aussi nos remerciements les plus sincères.

E. PELLETIER, sec.

A l'hôtel de ville

Lors de la dernière réunion du conseil de ville qui se tint le lundi 27 janvier dernier, M. l'échevin Paul Marion proposa que le terme pour l'échevinage soit fixé à deux ans au bout desquels il y aurait élection générale de tout le conseil de ville. Il émit également le plan de diviser en deux quartiers électoraux la ville de St-Boniface.

Sur motion de M. l'échevin Pynoo on étudiera la question de l'âge requis pour la votation. Ce dernier veut en effet que les jeunes de 18 ans (au lieu de l'âge ordinairement proposé: 21 ans) aient le droit de vote.

Le comité législatif et l'avocat de la ville étudieront la possibilité d'amender la charte de la ville et de fixer le salaire annuel du maire et le terme d'office des échevins de deux à quatre ans.

Le conseil, sur demande du club Kinsman de St-Boniface-Norwood, accorda la permission de tenir un carnaval les 2 et 7 juin prochains sur la rue Marion, au sud de la patinoire Heather. Les profits de ce carnaval iront à une oeuvre de bienfaisance.

Le département des travaux publics évaluera le coût de construction pour changer les trottoirs de bois qui se trouvent encore sur certaines rues en trottoirs de ciment.

Sur motion de M. l'échevin A. Pambrun, le conseil envoya une lettre de condoléances à l'archevêché de Québec à l'occasion de la mort de S. E. le cardinal R. Villeneuve.

Radio St-Boniface

Séance à St-Jean-Baptiste

Si le temps le permet, nos artistes se rendront à St-Jean-Baptiste le dimanche 2 février. Il y aura séance dans l'après-midi pour les enfants et soirée, vers 7 h. 30, pour les adultes Il y aura un programme extrêmement varié avec prix d'entrée, prix pour "quizz", etc., etc. On s'amusera ferme. On veut également faire une audition des talents locaux; il sera aussi question de la ligue des Radiophiles. Espérons que la température sera clémente pour l'exécution de notre projet.

Ligue des Radiophiles

Pour la modique somme d'un dollar, on peut devenir membre de la Ligue des Radiophiles. La carte de membre donne droit à **Chante-Clair**, la revue de CKSB. **Chante-Clair** ne sera expédié qu'aux membres de la Ligue. On recevra aussi toutes les autres publications du poste durant l'année. La Ligue ne fait que commencer et elle compte déjà plusieurs centaines de membres. Qu'on s'adresse au poste CKSB pour en faire partie.

Réunion des directeurs

Il y aura une réunion des directeurs le mardi 4 février prochain. A cette réunion on étudiera la situation matérielle de CKSB et on préparera l'assemblée annuelle, qui aura lieu vers la fin de février.

Causeries historiques à CKSB

La causerie de cette semaine, vendredi soir à 9 h. 30 p.m., portera sur Ste-Anne des Chênes et sera présentée par le R. P. Létourneau, curé. On suivra avec profit ces intéressantes causeries sur les origines du Manitoba français.

Baptêmes

Le 16 janvier: Marie-Patricia-Yvonne, née le 9 janvier, fille de Fernando Sanche et de Verna Bourbonnière. Parrain et marraine, M. et Mme Valmore Bourbonnière.

Le 19 janvier: Joseph-Paul-Wayne, né le 3 janvier, fils d'Edouard Poitras et de Florence-May Smith. Parrain, J.-A. Poirier; marraine, Mme Rose-A. Poirier.

Le 19 janvier: Marie-Eveline-Henriette, née le 16 janvier, fille d'Albert Garet et d'Aurore Ducharme. Parrain, Siméon Garet; marraine, Ambroisine Garet.

Le 19 janvier: Mary-Rose-Colleen, née le 7 janvier, fille d'Allen Leck et de Marie-Antoinette Gagnon. Parrain, Earl Leck; marraine, Rose Fortin.

Le 19 janvier: Joseph-Lucien-Ubald, né le 11 janvier, fils d'Edmond Dufault et de Clémence Lansard. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Desautels.

Le 19 janvier: Marie-Yvonne-Rolande, née le 10 janvier, fille de Marcel Asselin et de Simone Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Pélissier.

Le 19 janvier: Joseph-Jean-Gérard-Yvoy, né le 27 décembre, fils d'Albert Maheux et de Dorian Hearn. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hearn.

Le 19 janvier: Joseph-Arthur-Alfred, né le 15 janvier, fils de John Grossman et de Jeanne Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Grossman.

Décès

MME LOUIS DUFAULT

Mme Louis Dufault, de 170, rue Berry, est décédée à l'hôpital St-Joseph, le jeudi 23 janvier dernier. La défunte (née Léa De Noble) naquit à St-Boniface le 19 mars 1913. Elle était la fille de M. et Mme Louis De Noble.

Le service funèbre fut chanté en l'église belge du Sacré-Coeur, à 10 h. a.m., le samedi 25 janvier.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière belge.

Lui survivent outre son époux: trois petits enfants, Roland, Lorraine et Léonard.

Desserte du Précieux-Sang

La partie de cartes du 27 janvier était sous la charge de Mme R. Collette, aidée des dames suivantes: Mmes P. Pothier, J.-H. Plante, E. Picard, C. Phaneuf, L. Mondor, R. Monnier, Alf. Morgan, D.-J. Moquin, F. Patry, H. Perron, E. Poirier, A. Popelier, H. Musso, A. Muloin et F. Painchaud. Le zèle de ces organisatrices et les encouragements de nos bienfaiteurs nous ont valu encore une très belle réussite. Au nom de Mme Collette, un chaleureux merci à tous ceux qui y ont contribué.

Prix de cinq mains: Mme Thomas et Mlle Y. Lavoie; Mme Marc Sourisseau; Mme Wright; Mlle V. Lambert. Ces prix avaient été offerts par: Mmes Pothier, A. Popelier, C. Phaneuf, E. Picard, C. Monnier, L. Mondor, Alf. Morgan et H. Musso.

Prix de "pool": Mme Geo. Dumas et Mlle R. Perron.

Consolation: Mme L. Vieville.

Prix d'entrée, dons de Mmes E. Poirier et F. Patry: M. G. Robitaille.

Prix de rafles: Mme Fisette, Mme E. Picard, Mlle R. Simard, Mme Masson, M. Gingras, M. Tellier, Mlle Sourisseau, Mme Rousseau, Mme Fisette, M. Musso, Mme Gaudette, Mme Roy, Mme Desrosiers et Mme Vandal.

Ces prix avaient été donnés par: Mmes Perron, L. Mondor, D.-J. Moquin, A. Muloin, F. Painchaud, J. Plante, H. Musso, E. Morgan, Mme Vieville, F. Patry, R. Monnier, P. Pothier, A. Morgan, J. Plante, Collette, C. Phaneuf et E. Picard.

Le 26 janvier fut baptisée en notre chapelle, Christiane-Karen-Lynn-Mary, enfant de Noël Boux et d'Ingrid Olga Millar. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Boux.

Chapelle Ste-Marie

M. Antonin Morier a été élu syndic dimanche dernier. Il remplace M D. Boileau qui a quitté la paroisse.

M. le desservant a invité les jeunes gens qui le désirent à venir prêter main-forte aux membres de notre chorale. Il a ajouté que leur dévouement sera apprécié.

La réunion des Dames de Ste-Anne a eu lieu dimanche dernier. Après les prières d'usage et l'instruction, M. l'abbé a prié les membres de faire du recrutement chez les dames dans le but d'augmenter le nombre des congréganistes.

Un système de chauffage à l'huile a été installé à la chapelle. Cette amélioration procurera une chaleur uniforme dans les salles et dans les classes.

Une grande partie de cartes aura lieu à la chapelle en février. Cette nouvelle sera bien accueillie de tous, nous n'en doutons pas.

La bénédiction des cierges aura lieu le dimanche 2 février prochain, fête de la Purification de la sainte Vierge. L'on pourra se procurer des cierges à la chapelle avant la grand'messe.

Baptêmes

Douglas-James, enfant de Peter Danners et de Mina Riel, né le 7 janvier et baptisé le 12 janvier par M. l'abbé Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Riel.

Claude-Gilman-Joseph, enfant du Dr James-Gilman Barrie et de Corinne Miron, né le 25 décembre et baptisé le 19 janvier. Parrain et marrain, M. et Mme Campbell Heckerson.

La vie française en l'an 1946

Sous ce titre, le secrétaire du Comité de la Survivance, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, présentera, à Radio-Canada, un bilan du travail accompli par ce Comité au cours de 1946. Il signalera les événements saillants de la vie du Comité et rendra hommage aux artisans de notre survivance française.

Cette causerie passera sur les ondes le 1er février, de 5 h. à 5 h. 15 (Heure centrale). Elle sera transmise par tous les postes du secteur français de Radio-Canada. Nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis sont respectueusement invités à écouter cette causerie.

Le Comité de la Survivance Française,
Université Laval, Québec.

Paul-E. GOSSELIN,
prêtre
(Communiqué)

Décoration au cardinal Suhard

PARIS — Le diplôme et les insignes de Grand Croix de l'Ordre équestre du Saint-Sacrement du Saint-Sépulcre de Jérusalem, viennent d'être remis au cardinal Suhard, archevêque de Paris, par le vicomte Eugène Tiberghein, lieutenant pour la France de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Quelques étapes importantes dans la vie du Cardinal Villeneuve, O.M.I.

Vingt-et-unième Evêque de Québec



Montréal: départ pour le consistoire de février 1946



Le primat de l'Eglise canadienne est décédé à Alhambra, Californie

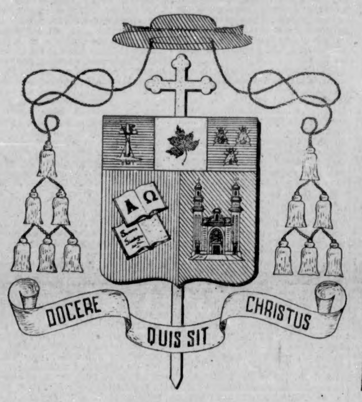
Quatrième Cardinal canadien



A Domrémy: légat papal à la dédicace de la basilique Jeanne d'Arc



Le Cardinal fit la visite des camps militaires à Rome



Armoiries de l'Archevêque de Québec



En Italie: bénédiction du cimetière où reposent les morts du 22e régiment



Son Eminence porta le plus grand intérêt aux aumôniers de l'armée canadienne.



Acclamé par nos soldats



Le militaire trouva toujours chez le prélat un accueil paternel

Lors de la dernière guerre, Son Eminence le Cardinal Villeneuve a visité nos militaires en Europe









A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Jean-Baptiste

C'est bien le dimanche 2 février que le poste CKSB se transportera à St-Jean-Baptiste! En effet l'après-midi est réservé pour les enfants et la soirée pour les adultes. Les artistes de CKSB, les annonceurs et une partie du personnel donneront deux représentations. La paroisse de St-Jean-Baptiste leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

On se demande si on pourra terminer à temps la construction des transmetteurs qui permettraient d'irradier cette soirée des plus intéressantes.

Les paroissiens invitent leurs amis des paroisses environnantes pour faire connaissance avec les annonceurs du poste. Les billets sont en vente dans nos magasins. En voici les noms: Tessier frères, la Coopérative et Vermette Frères. Hâtez-vous de réserver vos billets car ils disparaissent rapidement. Le poste CKSB vous donnera l'heure précise des représentations et plus de détails à ce sujet. —Un des organisateurs.

Thibaultville

Soirée dramatique

Le R. P. Blanchette, dévoué vicaire de Ste-Anne, est venu récemment avec sa troupe nous interpréter la magnifique pièce: "Quand sonne l'appel".

C'est l'histoire d'une vocation missionnaire éclose dans un foyer où la mère est morte, et dont le père négligent a abandonné peu à peu toutes pratiques religieuses, sous l'influence néfaste du médecin incroyant de l'endroit. Le père s'oppose à la réalisation du rêve missionnaire de son fils, lorsqu'au matin de Noël revient au foyer l'aîné de la famille, soldat dont les convictions religieuses se sont confirmées dans l'armée. Aussi après sa première visite au foyer, il se rend, avec son petit frère, entendre la messe et communier: geste qui remue profondément le coeur du vieux père. De plus, ce soldat, qui a vu de près dans l'armée le dévouement mis à l'épreuve des prêtres, sait répondre aux accusations et aux reproches du médecin à tête forte.

Le rôle du cordonnier était très bien joué par M. Joseph Champagne qui avait un fort accent du "terroir". La voix douce de M. Victorin Bohémier convenait bien au rôle du prêtre. Mais on aurait désiré parfois, pour une meilleure interprétation, une voix un peu plus forte. L'enfant, Gérard Tougas, était tout entier à la réalisation de son rêve missionnaire. Ce rôle était très touchant et a fait verser des larmes. Gilbert Brunet rendait bien l'idée du médecin dont les prétentions orgueilleuses ont depuis longtemps étouffé l'esprit de foi dans son âme. Enfin, le rôle du soldat fut bien interprété par Jules Charrière.

Nos sincères félicitations au R. P. Blanchette pour le choix de sa pièce, dont le caractère apostolique est certainement de nature à faire du bien. Les applaudissements qui ont marqué les points saillants de cette représentation montrent bien que nos gens savent comprendre et apprécier une pièce sérieuse, voire religieuse et apostolique. Aussi sommes-nous heureux d'inviter de nouveau le R. P. Blanchette, si jamais il présente d'autres pièces de ce genre.

La soirée se termina par une comédie dans laquelle M. Tétreault, qui y jouait le rôle principal, a su nous faire rire.

Saint-Norbert

Mariage

Le mariage de Mlle Agnès Rousseau avec M. Herménégilde Préfontaine, de St-François-Xavier, eut lieu en notre église, le mardi 21 janvier dernier. M. l'abbé U.-R. Forest, curé, bénit le mariage et célébra la sainte messe. M. André Rousseau accompagna sa fille et M. Charles Préfontaine était témoin du marié, son frère.

Durant la messe, Mme J.-A. Labelle, de St-Norbert, chanta des cantiques appropriés.

La mariée était revêtue d'une jolie toilette blanche. Elle portait une magnifique gerbe de roses "Sweetheart."

Après la cérémonie, un succulent diner fut servi à la salle de réception de l'hôtel Highway, de St-Norbert. M. le Curé, M. le docteur A. W. Hogg et Mme Hogg assistaient au dîner. M. le Curé offrit en son nom et en celui des parents et amis présents de sincères félicitations et meilleurs voeux aux jeunes époux. M. le docteur Hogg ajouta aussi quelques bonnes paroles. Le nouveau marié remercia en son nom et celui de sa jeune épouse pour tous les bons souhaits et les félicitations.

A deux heures, les mariés partirent pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à St-François-Xavier, près de la salle municipale.

Pine Falls

Décès

La paroisse déplore la perte d'un de ses bons chrétiens et de ses pionniers dans la personne de M. Jean-Baptiste Saint-Croix, inhumé dans notre cimetière le 21 janvier. M. Saint-Croix succomba à une assez longue maladie, à l'âge de 69 ans. Il était né à Anse-à-la-Louise, à Gaspé, province de Québec, et vint s'établir avec sa famille à Pine Falls, il y a 18 ans, une année après la construction du moulin à papier.

M. Saint-Croix laisse pour le pleurer, son épouse, Emilie Fortion, et une belle famille de onze enfants dont les noms suivent: Camille, Omer, Mathieu, Albert, Léonard et Adèle (Mme Jos. Bouthillier), tous de Pine Falls. Malvina (Mme Henri Côté) et Cyrilla (Mme Jos. Côté), de Dunrea, Man., Fleuromont, Archélaus et Emma (Mme Howard Harrison), de Renfrew, Ont.

A la famille en deuil, la paroisse présente ses sincères condoléances et lui assure le secours de ses prières.

Son Eminence le Cardinal

A l'occasion du décès de Son Eminence le cardinal Villeneuve une grand'messe paroissiale fut chantée pour le repos de son âme. L'assistance fut très nombreuse. Pendant la messe M. le Curé montra combien grande était la perte de l'éminent prélat pour l'Eglise canadienne. Il nous disait aussi combien lui-même avait bénéficié personnellement de son contact intime, et que souvent il eut le privilège et le bonheur de servir la messe du vénéré défunt dans sa chapelle privée, lors de son séjour au grand séminaire de Québec.

A la récente élection des commissaires d'écoles, les contribuables de notre école catholique Leonard, ont élu M. Philippe Dupont. Le Commissaire sortant de charge était M. Patterson, non-catholique. Nous félicitons chaleureusement M. Ph. Dupont d'avoir accepté ce poste de nouveau. Dans les années passées il s'est déjà généreusement dévoué, pour sauvegarder notre foi catholique à l'école. Nous félicitons aussi de tout coeur les contribuables. Ils ont très bien compris leur devoir. Ils montrent de plus en plus l'intérêt qu'ils prennent à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Il y a trois ans deux commissaires, la secrétaire, et un maîtresse étaient protestants. Maintenant, grâce à la clairvoyance des paroissiens tout le personnel est catholique et canadien-français. Voici les noms: Commissaires: MM. Roger Péreux, Jim Desilets, Philippe Dupont. Secrétaire, Mme Adrien Desilets. Maîtresses: Mlles Agnès Bellec, Denise Rey, Irène Turcotte.

Continuons à nous intéresser vivement à notre école catholique. **L'école c'est le prolongement de la famille.** Voyons à ce que ce soit bien vrai.

Elie

Le dimanche 26 janvier, nous avons eu la bénédiction des enfants. Malgré les mauvais chemins un grand nombre de parents se sont fait un devoir de conduire leurs enfants à l'église. Tous les enfants, ainsi que les parents, s'approchèrent de la Sainte Table pour baiser les pieds de l'Enfant-Jésus.

La partie de cartes du 19, organisée par la partie nord-est du village obtint un brillant succès. Merci à tous les organisateurs et à tous ceux qui ont aidé à ce succès.

M. et Mme H. Despins, de l'Ontario, étaient de passage chez des amis pour la fin de semaine.

Ste-Anne des Chênes

Va-et-vient

M. Raymond Cadieux est de retour à Ste-Anne après un voyage en Californie et à Hollywood, qu'il a fait en compagnie de M. et Mme Charles Cadieux. Il nous revient enchanté; le trajet en automobile fut particulièrement agréable.

Le 27 janvier dernier, trois de nos jeunes étudiants, Maurice Noël, Louis et Gérald Tougas, partaient pour le juvénat des Pères Rédemptoristes, de Ste-Anne de Beaupré. Nous leur souhaitons un bon voyage et beaucoup de succès dans leurs études.

Ici et là

Le dimanche 26 janvier, dans l'après-midi, il y eut une partie de gouret entre les équipes de Lorette et Ste-Anne. L'équipe de Lorette sortit victorieuse par un pointage de 2 à 1.

Une foule enthousiaste acclamait et encourageait les joueurs, tout en admirant les costumes neufs de l'équipe de Ste-Anne.

Nous tenons ici à remercier la troupe André Carmel qui a permis ces dépenses avec sa soirée de dimanche. Cette soirée eut un succès épatant: environ 500 personnes y assistèrent. Des comédies, des concours avec de beaux prix constituèrent la majeure partie du programme. M. Collin McDougall et ses Montagnards et Mlle Annette Tougas se chargèrent des entr'actes. M. Georges Dussessois offrit les remerciements de l'assistance à nos acteurs bénévoles.

Le 16 février, quelques dames de la paroisse organiseront une partie de cartes au profit du club de gouret de l'école, les "Voltigeurs".

Attention! Le club "Les oiseaux bleus", des grades XI et XII vous réserve une surprise. Lisez bien **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

Ste-Agathe

Gouret

Le 6 janvier au soir nos jeunes quittaient la paroisse pour jouer au gouret contre l'équipe de Letellier. Un autobus spécial facilitait les moyens de transport. Sur la glace nous remarquions, à part nos collégiens: Lucien Dorge, Roland Aubry, Gérard et Paul Joyal, Jean-Léon et Adélard Ouimet. Parmi les as de Letellier une figure très bien connue nous apparut en celle de Marcel Rémillard. D'une période à l'autre nos défenseurs se sont ambitionnés mais au dernier son du sifflet les points étaient en faveur de nos adversaires 6 à 5.

Nous apprécions tout le dévouement de notre entraîneur, M. Amédée Gratton, et de M. Jean Lemoine qui ont pourvu aux accessoires.

Film

Le mardi 7 janvier dans la salle paroissiale un film très intéressant nous fut offert par la compagnie "John Deere".

Saint-Eustache

Baptêmes

A l'hôpital de St-Boniface fut baptisée, Anne-Marie-Claudette, fille de M. et Mme Paul Quenelle. Le parrain, M. Antonio Godin; la marraine, Anne-Marie Quenelle, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Shirley-Patricia, baptisée le 12 janvier, enfant de M. et Mme Aurèle Tanguay. Le parrain et la marraine furent: M. et Mme Antonio Tanguay, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. Hector Moreau est retourné à Montréal pour continuer son cours d'études. Il était venu passer un mois chez ses parents, M. et Mme Idovic Moreau.

M. et Mme Laurent Girard (Berthe Tanguay) sont de retour de leur voyage en C.-B.

Mme Honoré Rivard a fait un court séjour à l'hôpital.

M. Joseph Beaudry et Mlle Lucille Leclerc, de Saskatchewan, étaient de passage chez M. et Mme Clément Lachance dernièrement.

Le dimanche 19 avait lieu l'assemblée annuelle des producteurs de betteraves à sucre chez M. H.-L. Marsolois. Plusieurs fermiers assistèrent et on remarquait entre autres: M. Dubé et M. Milliney, de Portage la Prairie, directeurs de la compagnie. M. Clément Lachance présida l'assemblée.

Le dimanche 19 janvier le club de gouret de St-Eustache se rendit à St-François-Xavier pour rencontrer leur club. Les résultats furent de 9 à 4 en faveur des nôtres.

St-Pierre-Jolys

Cercle Mgr Cabana

C'est le jeudi 30 janvier et le dimanche 2 février, à 8 h. 30 p.m., au théâtre St-Pierre, que les membres du Cercle Mgr Cabana interprèteront deux pièces fort goûtées du public dans le Québec et ailleurs. Une opérette en 1 acte, de Vernon, avec musique de Villebichot: "Une minute trop tard", et une comédie en 2 actes, d'Antony Mars: "Tête folle".

Voici la distribution des rôles: Dans "Une minute trop tard": Anténor—René Préfontaine; Arsène—Raymond Roy; un agent de gare—Eudore Cahill.

Dans "Tête folle": Achille Crochard—Philippe Tessier; le commandant Crochard — Théogène Lacroix; Pastorel—Marcel Tessier; Durandeau—Philippe Roy; Gustave Crochard—Roger Dandenault; Pinguet, serviteur—Martial Lavergne; un agent de police—Paul Turenne.

L'orchestre Larivière exécutera plusieurs pièces de son répertoire au cours de la soirée.

De nouveaux décors et jeux de coulisses ont été récemment ajoutés à notre théâtre. Lors de ces prochaines représentations, le public pourra juger qu'à tous points de vue, artistiques ou autres, l'on est avantageusement servi.

Soirée d'amateurs

En vue de la soirée d'amateurs qui doit avoir lieu à St-Pierre, le 9 février prochain, un dernier appel est lancé aux amateurs de tous genres à venir tenter leur chance en s'inscrivant dès le dimanche 2 février, à 2 h. 30 p.m., au théâtre St-Pierre.

Qu'il s'agisse de chant, de musique, de danse, d'élocution, d'acrobatie, etc., tous les talents de la région sont invités. De beaux prix seront offerts aux gagnants auxquels la foule et des juges auront décerné le plus grand nombre de points pendant la soirée. Des amateurs des paroisses avoisinantes ont déjà promis de prendre part à ce concours, et les prix seront attribués aux gagnants avec une parfaite impartialité.

Ceux et celles qui seront dans l'impossibilité de venir s'inscrire à St-Pierre même, le 2 février, voudront bien envoyer par la poste, au Club St-Pierre-Jolys, leur nom et leur adresse, en spécifiant dans quelle catégorie de talents ils ou elles désirent être classifiés.

Décès

Le mardi 28 janvier, à 10 h., en notre église eurent lieu les funérailles de Mme Eug. Rioux, née Marie-Ange Trudeau, décédée samedi dernier à l'hôpital de Steinbach, Man., à l'âge de 31 ans, des suites d'une grave opération chirurgicale. Le service a été chanté par M. l'abbé Roch Miron, vicaire. Le R. P. Lalonde, C.S.V., curé d'Otterburne, assistait au choeur.

M. le curé J.-Ad. Sabourin a fait la levée du corps.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux et plusieurs enfants.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à cette famille durement éprouvée.

Scarth

Ici et là

Nous sommes heureux de revoir parmi nous M. et Mme Charles Gappany et leurs quatre enfants qui habitaient depuis plusieurs années dans la province de Québec.

Nous souhaitons aussi un prompt rétablissement à Mme Gappany qui est en convalescence chez sa mère, Mme Neuvraumont, de Winnipeg.

Rendaient visite à M. et Mme Isidore Kernel et famille la semaine dernière: M. et Mme Jean Bouvier et leurs enfants, Cécile et Richard, de Beaconia, Man.

Mlle Bertha Langlois, de Ste-Emilie, était en visite dernièrement chez ses parents, M. et Mme W. Langlois.

M. Albert Kernel est de retour dans sa famille après avoir passé deux semaines chez ses oncles et tantes, M. et Mme Fernand Delmaire, M. et Mme Julien Delmaire; et chez ses cousins, M. et Mme Henri Delmaire, de Wauchope, Sask.

St-Laurent

Baptêmes

Joseph-Jean-Baptiste-Clovis, fils de Wilfrid Pilon et d'Irène Allard. Né le 27 décembre 1946 et baptisé le 5 janvier 1947. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Pilon.

Fernand-Sylvio-Bernard-Claude, fils de Louis Boucher et d'Anna Rochon. Né le 8 janvier et baptisé le 12 janvier. Parrain et marraine: Henri et Clotilde Boucher.

Joseph-Craig-Henri, fils de John-A. Millar et d'Olive Paskar. Parrain et mararine: René Verrier et son épouse (née Marguerite Grant).

Laurier

La réunion générale annuelle de la Caisse Populaire eut lieu le 15 janvier dernier. Le nouveau président est M. Henri Doucette. M. Fred Van Humbeck est entré au comité de crédit. L'état financier de la caisse paraitra prochainement dans le journal.

MM. les Commissaires d'écoles: Fred Van Humbeck, Léon Saquet, André Saquet, se sont rendus à la convention annuelle tenue la semaine dernière à Winnipeg et St-Boniface.

Baptêmes

Le 17 janvier, Gérald-Paul-Raymond, fils de Louis Barré et d'Adeline Smith. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Barré, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 janvier, Marie-Antoinette-Emilie, fille d'Adélard Deslauriers et de Clairette Laurier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Deslauriers, oncle et tante de l'enfant.

Letellier

M. et Mme Charles Cadieux sont de retour d'un voyage en Californie. Ils ont aussi ramené Mme Alexandre Cadieux avec eux. M. Thomas Cadieux les a précédés il y a quelque temps.

Funérailles

M. Octave Dufort, âgé de 34 ans, qui avait quitté Letellier il y a quelques années, est décédé à Winnipeg, le mardi matin 21 janvier. Les funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale, le samedi matin 25 janvier à 10 h. 30. L'assistance était nombreuse.

Mgr A. Benoit, P.D., V.G., curé de la paroisse Holy Cross, de Norwood, officia au service. M. le curé A. Laurin, de Letellier, et M. l'abbé Beaulieu, vicaire à St-Jean-Baptiste, agissaient comme diacre et sous-diacre. La quête fut faite par MM. Alban-J. Gallant et J.-R. Empson. Le deuil était conduit par M. Cyrille Barnabé, de St-Boniface, cousin du défunt.

Les porteurs étaient: MM. Joseph et Amédée Leclair, A.-J. Gallant, J.-R. Empson, Alph. Saurette et Albert Perron.

Le défunt, qui souffrait depuis plusieurs années d'une maladie de coeur, expira pendant son sommeil, dans la nuit du lundi au mardi. Il laisse dans le deuil: son frère, Théodule, de Winnipeg; ses soeurs, Cécile (Mme Lucien Bruyère), de MacLennan, Alta., Maria et Jeanne, de Winnipeg, sa demi-soeur, Mlle Marie-Louise Dufort, de Norwood, Man.; son oncle, M. Majorique Barnabé, de St-Boniface, et de nombreux cousins et cousines.

Parmi l'assistance, il y avait Mme Josephat Cadieux, M. Wilfrid Barnabé, Mme Georges-E. Cartier et son fils, Georges, de St-Boniface, et autres.

* * *

MM. Jos.-H. Empson, Hector-J. Bois, Alban-J. Gallant, Richard-J. Empson et Léon Bruyère, membres de la Chambre de Commerce de Letellier, se sont rendus à une assemblée à Rosenfeld, le mardi soir 21 janvier, pour organiser une délégation qui se rendra auprès du ministère des Travaux publics du Manitoba pour appuyer la demande de la population du côté ouest de la rivière Rouge pour que la nouvelle grande route proposée passe du côté ouest, afin de servir une population plus dense que du côté est. La délégation sera appuyée par les membres de la législature pour Morris et Rhineland: l'hon. J. C. Dryden et M. W. C. Miller; par les Chambres de Commerce de tous les villages intéressés, et par les municipalités de cette région.

Naissance

Diane - Mary - Laura, enfant d'Hector Marion et d'Ann Kardynal, née le 19 janvier à l'hôpital de Morris, sera baptisée à St-Jean-Baptiste, le 2 février. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Barnabé.

Noces d'argent

Le vendredi 24 janvier marquait le 25ème anniversaire du mariage de M. et Mme Joseph-E. Damphousse, citoyens estimés de notre paroisse. Cet anniversaire fut célébré dans l'intimité, le dimanche 19 janvier, réunissant de nombreux parents pour les féliciter et leur souhaiter: bonheur, prospérité et longue vie.

M. Damphousse est conseiller municipal, secrétaire des trois organisations coopératives locales. Il remplit ces postes depuis plusieurs années. Par son dévouement et son expérience, il rend des services précieux à ces organisations, ainsi qu'au quartier qu'il représente au conseil municipal.

Leur fils, Henri, lut une adresse au nom de la famille. En plus des cadeaux offerts par la famille et les parents, on présenta aux héros de la fête une magnifique horloge électrique, une plume-réservoir ainsi qu'une serviette en cuir, de la part des organisations coopératives.

Mmes Antoine Damphousse et Ernest Dionne participèrent à cette belle réunion de famille.

Concours de 500

Un concours de 500 est en marche pour les amateurs de ce jeu de cartes. Il y a beaucoup d'entrain et les premières places seront chaudement disputées.

Le gouret

Notre équipe de gouret défit Hallock par un pointage de 5 à 3, dans une joute le samedi 18 janvier. Après la partie, un goûter fut servi à nos joueurs par M. et Mme René Durand, tandis que les joueurs de Hallock étaient reçus chez M. et Mme J.-H. Empson.

N.-D. de Lourdes

Mariage

Le jeudi 16 janvier, le R. P. I. Desautels, O.M.I., bénissait en l'église du Sacré-Coeur le mariage de M. Louis-Georges Fries, fils de Mme P. Fries, de Notre-Dame de Lourdes, avec Mlle S.-Blanche Adam, fille de Mme Arthur Adam et de feu M. Adam.

Après la cérémonie religieuse un dîner de famille fut servi chez Moore's. La grande réception eut lieu à l'hôtel St-Regis.

Les nouveaux époux résideront à 654, rue Maryland, Winnipeg.

Naissance

Le jeudi 16 janvier naquit Colette-Marie-Thérèse, fille de Meinrad Roch et Ida Teffaine. L'enfant fut baptisé le dimanche 26 janvier.

La fête de Ste-Agnès ne passa pas inaperçue chez nous. Les enfants de choeur firent un effort spécial par ce gros froid, afin d'assister nombreux à la sainte Messe et honorer celle qu'ils ont choisie pour patronne. Le R. P. Emile Champagne fit un court sermon de circonstance, très pratique et très touchant. Il y eut le soir, à l'école, une assemblée générale des servants, organisée par la Rév. Soeur Assistante.

Le 26 janvier dernier nous réservait une petite surprise pour les paroissiens. M. Henri Bergeron étant parmi nous, on organisa un "Programme des Amateurs" afin d'exploiter les talents de chez nous. A 3 heures de l'après-midi une foule de gens se rendait à la salle paroissiale. Sept amateurs passèrent sur la scène. Nous nous pensions à CKSB. M. Bergeron était maître de cérémonie; Alphonse Comte, l'annonceur. Des billets furent distribués et les auditeurs votèrent pour l'amateur préféré. Le R. P. Curé présenta un prix à la gagnante qui fut Mlle Marthe Deschênes.

Caisse populaire

Le 24 janvier dernier eut lieu la réunion annuelle des membres de la Caisse Populaire de Lourdes. Fondée en janvier 1941, elle compte à l'heure actuelle, plus de trois cents membres avec un actif qui dépasse cent mille dollars.

Le président du bureau de direction, M. Joseph Deroche, donna lecture du rapport des directeurs sur les activités de la caisse pour l'année 1946. Le rapport du comité de crédit fut donné par Pierre Charrière et celui du comité de surveillance par Jean Berard.

Les officiers pour 1947 sont: MM. Joseph Deroche, Jean-Baptiste Bazinet, Paul Comte, Pierre Durand et Paul Lesage comme directeurs; Pierre Charrière, Jean Durand et Pierre Bosc au comité de crédit; Jean Bérard, Auguste Comte, et Henri Roch comme surveillants; et Alphonse Comte, gérant.

M. l'abbé Adélard Couture, qui assistait à la réunion, se déclara surpris et content du progrès accompli par la caisse de Lourdes au cours de l'année écoulée. Il remercia cordialement les membres et officiers responsables du succès de notre caisse paroissiale.

Si la Caisse Populaire de Lourdes est aujourd'hui établie sur une base solide, c'est dû en grande partie à l'encouragement et aux conseils de M. l'abbé Couture qui par son expérience et son dévouement inlassable fut et demeure le grand organisateur du mouvement coopératif dans la province. En ce qui concerne notre caisse locale le R. P. E. Champagne a également droit à la gratitude des membres pour l'encouragement et l'aide charitable que la caisse reçut et continue de recevoir sans cesse du R. P. Curé.

Séance en l'honneur du T. R. P. M. Lavigne, O.M.I.

Le 9 février les Junioristes offriront une séance dramatique au T. R. P. Majorique Lavigne, O.M.I., à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. La séance aura lieu dans la salle académique de l'Ecole Provencher, au coin des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à 8 heures du soir.

On peut se procurer des billets au Juniorat de la Sainte Famille: Billets réservés: .75 cents; autres, .50 cents.

Les conservateurs ne feront pas la lutte en Alberta

EDMONTON — Le parti progressiste-conservateur d'Alberta a décidé de ne pas revenir en tant que parti dans la politique provinciale.

Les délégués à la convention annuelle de l'Association progressiste-conservatrice d'Alberta ont approuvé une recommandation du conseil d'administration et cette décision a laissé le parti dans la même situation, c'est-à-dire qu'il continuera d'appuyer le mouvement indépendant, formé en 1939, pour faire opposition au gouvernement du Crédit social. Ce mouvement était formé de libéraux, de conservateurs et de partisans d'autres groupes et l'on sait que les libéraux, il y a plus d'un an, ont cessé d'appuyer ce groupe.

Le Dr G. M. Carson, de Vulcan, a parlé de la nécessité de revenir au système des deux partis. Le parti progressiste-conservateur, a-t-il dit, croit en l'entreprise privée et dans le contrôle privé tandis que d'autres partis croient dans la propriété publique.

Les taités de Latran sont reconnus

ROME — Les traités de Latran signés par feu le pape Pie XI et Benito Mussolini en 1929, qui déterminent les relations entre l'Italie et le Vatican, ont été incorporés dans la rédaction finale de la nouvelle constitution italienne. Une majorité de la Commission de 75 membres chargée de rédiger cette constitution, en a décidé ainsi en dépit de l'opposition des gauches.

L'article incorporant les traités, de même que toute la nouvelle constitution, sera soumis à l'Assemblée constituante avant de faire l'objet d'un referendum plus tard cette année. Le texte de l'article si chaudement discuté devant la Commission se lit comme suit: "L'Etat et l'Eglise catholique sont des entités indépendantes et souveraines dans leurs sphères respectives. Leurs rapports sont réglés par les pactes de Latran. Aucune modification à ces derniers, acceptés bilatéralement, ne demandera de procédure, constitutionnelle.

Nouveau général des Franciscains

QUEBEC, Qué. — Sa Sainteté le pape Pie XII a nommé le R. P. Pacificio Perantoni, O.F.M., un Italien, général de l'Ordre des Franciscains pour remplacer le R. P. Valentine Schaff, de Cincinnati, décédé le 2 décembre 1946.

Le R. P. Perantoni était précédemment vicaire-général.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Régina

Décès

M. Paul Prevost

M. Paul Prevost est décédé à Régina le 20 janvier 1947, à l'âge de 29 ans. Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur et le défunt inhumé au cimetière de Régina. Il laisse dans le deuil outre ses parents, une soeur, Jeanne, à la maison; et un frère, Noël, d'Harptree.

Etaient porteurs: MM. V. Tessier, A. Aussant, Lowdy, de Régina, MM. Alp. et André Lemieux, W. Bonneau, de Willow Bunch.

Remerciements

La famille A. Prevost désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par des offrandes de messes, des bouquets spirituels ou encore par des offrandes de fleurs et assistance aux funérailles à l'occasion de son deuil récent.

Saint-Brieux

Baptêmes

Raymond-Joseph, fils de M. et Mme Joseph L'Henaff.

Céline-Marie, fille de M. et Mme Gordon Réhaume.

Roger-Albert-Louis, fils de M. et Mme Albert LeJan.

Marie-Paule-Cécile, fille de M. et Mme Paul Creurer.

Nos malades

M. Joseph Aubin, fils de M. et Mme Antoine Aubin, fut transporté d'urgence à l'hôpital la semaine dernière. Sa condition est critique.

Le lundi 20 janvier, un avion atterrissait près du village afin de transporter à l'hôpital le petit garçon de M. et Mme Albert Aubin.

La petite fille de M. et Mme Arsène Gallays fut aussi transportée à l'hôpital d'Humboldt.

Va-et-vient

M. et Mme Jake Dahmer, de St-Brieux, et Mme Martin et sa fille, de Daylesford, nous quittèrent afin d'aller passer quelque temps en Californie chez Mme Whitney.

M. et Mme Jean Gaillard et leur famille sont de retour d'un voyage à Prince Rupert, C.-B.

Sports

Sous la direction des membres du club sportif, un gigantesque carnaval "sur glace" eut lieu le vendredi 24 janvier. Plusieurs costumes furent exhibés et des prix ont été offerts.





Cantal

Accident

M. Ernest Lemieux a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il était à l'entrée du village d'Alida, en compagnie de M. Georges Barnabé, du presbytère, et de son fils, Louis, lorsque ses chevaux prirent le mors aux dents et allèrent s'écraser à la façade du garage Gaston Reneault.

M. E. Lemieux fut relevé inconscient et transporté à l'hôpital de Manor par M. le docteur J. Morin, qui lui prodigua les premiers soins. L'état apparemment grave de la victime lui permit tout de même de retourner chez lui après deux jours à l'hôpital où son état de santé s'est amélioré sensiblement. Les deux autres occupants ci-haut nommés, en sortirent indemnes. L'accident survint le 8 janvier dernier.

Mme. Jul. Philippe fut transportée d'urgence à l'hôpital de Manor. Trois jours plus tard, elle put revenir chez elle.

Décès

Mme Napoléon Hamel (née Gertrude Mailhot) est décédée le 12 janvier, à l'âge de 33 ans. Ses funérailles eurent lieu à Cantal, le 23 janvier.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, et deux enfants, Robert, âgé de 8 ans, et Lucille, âgée de 7 ans.

Nous offrons nos sympathies à la famille cruellement éprouvée.

St-Victor

Baptisée le 23 janvier, Marie-Florence-Béatrice, enfant de M. et Mme Léon Marcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lalonde, grands-parents maternels de l'enfant.

M. Dollard Bissonnette est le nouveau marguillier; il remplace M. Hervé Boutin.

M. Pierre Beauregard fut transporté à l'hôpital de Willow-Bunch le mardi 13 janvier. Nous apprenons qu'il est dangereusement malade.

Lebret

Va-et-vient

Mme J. Muloin est malade à l'hôpital de Balcarres.

Mlle Anita et Mme Léonie Mackenzie sont en promenade chez leur parent, M. S. Lecours.

Mlles Claire et Madeleine Chatelain sont revenues d'une promenade à Régina.

Mlle Amanda Paquin, de Régina, est en visite chez M. A. Paquin.

Mariage

Le 27 janvier dans l'église du Sacré-Coeur, le R. P. Léon Jalbert bénissait le mariage de M. Maurice Bedel, fils de M. Fred Bedel, avec Mlle Alice Wilson, fille de M. Horace Wilson, de Balcarres.

La mariée portait un complet vert avec accessoires noirs. Le garçon d'honneur était M. Marcel Lafleur, de Lebret, et la fille d'honneur, Mlle Helen Wilson, de Balcarres. Cette dernière était revêtue d'un costume brun clair avec accessoires brun foncé.

Soirée d'amateurs

Le 24 janvier à la salle paroissiale, le "Board of Trade" a présenté un programme amateur qui dura près de deux heures.

Les gagnants furent : 1er prix —$5.00—Mme M. Bédard. 2ème prix—$3.00—MM. Pete Dilibois et Buster Sedney. 3ème prix—$2.00—Mlle Cécile Piché.

L'adjudicateur fut le R. P. G. Laviolette, O.M.I.

Tous ont trouvé cette soirée amusante. Tous ceux qui y ont participé ont bien réussi et nous les encourageons à en faire autant et même mieux la prochaine fois.

Meyronne

Baptême

Le 26 janvier: Jean-Claude, fils de M. et Mme Jos. Douville (Alice Rosy). Parrain et marraine, Jean et Bertha Douville, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 janvier, un service funèbre fut célébré par M. le Curé pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve, premier évêque de notre diocèse.

Mme Arsène Smith est de retour de Laflèche où sa petite fille a passé quelques jours à l'hôpital.

Mlle Rose Denniel est allée à Assiniboia pour soins dentaires.

Mlle Irène Brière, du couvent de Laflèche, est venue en fin de semaine chez ses parents.

Mme D. Chantelois, de Fyfe Lake, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Joseph Jetté.

M. Edouard Philibert est patient à l'hôpital de Laflèche.

Mlle Annette Brisebois est partie à l'hôpital St-Joseph, de Régina, où elle suivra un cours d'infirmière.

N'oublions pas d'écouter les programmes radiodiffusés le jeudi soir à CHAB. Ces programmes sont dans le meilleur intérêt des diocésains de Gravelbourg.

Delmas

Le 26 décembre M. Raymond Blouin et Mlle Marie Doré recevaient la bénédiction nuptiale dans la chapelle du presbytère. Les témoins furent: MM. André Blouin et Marcel L'Heureux. Les nouveaux époux sont partis pour Vancouver.

Baptême

Le 12 janvier : Marie-Evelyne, fille de M. et Mme Armand Blais. Parrain et marraine, M. et Mme R. Roy.

Ici et là

Les cercles d'étude ont recommencé. Celui des dames et des jeunes filles sont repris avec une belle assistance.

Les hommes, même s'ils sont moins nombreux, n'en sont pas moins intéressés.

Un tournoi de bridge vient de s'organiser dans le village. C'est sérieux et les soirées du mercredi et du dimanche sont réservées à cette fin. Avis aux visiteurs!

Bellegarde

Nos malades

Mme Jean George est à l'hôpital depuis quelque temps.

Malgré la mauvaise température du dimanche 12 janvier, Mgr J. Bois, notre curé, se rendait à l'église pour assister à la grand'messe célébrée par son vicaire, M. l'abbé P.-E. Béchard. Grande fut la joie de tous de revoir et surtout d'entendre Monseigneur adresser la parole à ses chers paroissiens, après une longue absence de cinq mois. Le dimanche 19 janvier Monseigneur se rendait au couvent vers 8 h. 30 pour dire sa messe. Après la communion les enfants entonnèrent le "Cantate Domino" à deux voix, de Delporte. A la grand'messe de 10 h. 30 nous avions la douce joie de revoir et d'entendre de nouveau notre dévoué curé. Mais toute la semaine Monseigneur n'a pas été bien. Pour plus de prudence le médecin, M. le docteur R. Morin, a jugé préférable de le faire transporter à l'hôpital d'Antler. Nous lui souhaitons un bien prompt retour.

Gouret

Le club de gouret de Bellegarde a reçu le 26 janvier, dans l'après-midi, l'équipe de Storthoaks. Chaque joueur manifesta beaucoup d'intérêt et d'ambition au jeu. La partie se termina avec un pointage de 3 à 2 en faveur de Bellegarde.

Merci au club visiteur qui est toujours bienvenu à la patinoire de Bellegarde.

Visite

M. Maurice Tremblay, de Montréal, président général de la J. A. C., a passé deux jours au milieu de nous, pour étudier les problèmes des jeunes.

Dans la soirée du 26 janvier, une nombreuse jeunesse se réunissait chez M. A. Wolensky pour fêter M. Tremblay.

Baptêmes

Denis-François-Maurice-Joseph, enfant de Gérard George, né le 27 décembre. Parrain, Maurice George; marraine, Sylvia Paulhus.

Roméo-Gilbert-Léon, enfant de Gilbert Perreaux, né le 28 décembre. Parrain et marraine, Léon Perreaux et Eva Perreaux, grands-parents.

La réunion annuelle de tous les sociétaires de la Caisse Populaire de Bellegarde aura lieu le mercredi après-midi 5 février à la salle paroissiale. A cette occasion, nous espérons avoir M. Thomas Molloy, président provincial de la "Credit Union", et l'inspecteur M. Snell. Venez constater le progrès de la caisse et décider les questions importantes pour l'année. La caisse vaut ce que vaut chaque membre!





Le R. P. Rosario Leclerc, O.M.I., ancien recteur du Collège de Gravelbourg, est décédé subitement le mardi 21 janvier. Ses funérailles ont eu lieu à Québec le vendredi 24 janvier. Au moment de sa mort le père Leclerc était supérieur de la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier.

Duck Lake

Avec la nouvelle année, le conseil de notre village se réunissait avec ses nouveaux membres: MM. Armand Dagenais et Léo Paulhus comme conseillers, et M. Désiré Forseille, comme maire.

Mariage

Le 14 janvier dernier Mlle Clémence Fiolleau, employée à notre banque locale, unissait sa destinée à celle de M. Léonard Doucette, de la paroisse. Les mariés firent leur entrée en l'église paroissiale au bras de leurs pères respectifs, alors que l'orgue faisait entendre des notes appropriées pour la circonstance. La mariée portait une superbe toilette blanche et la fille d'honneur une très jolie robe bleue. M. Aug. Mercereau, cousin de la mariée, agissait comme garçon d'honneur, et Mlle Géraldine Doucette, soeur du marié, était fille d'honneur. La réception eut lieu à la demeure du père du marié. Les nouveaux époux doivent s'établir dans notre village.

Les Chevaliers de Colomb, qui se recrutent parmi nous, nous ont procuré une agréable soirée "d'Amateurs" la semaine dernière avec l'aide de nos artistes et musiciens de la paroisse. MM. Alex Colleaux, R. Larocque et Hubert de la Gorgendière, du conseil de Prince-Albert, sont venus prêter main forte à leurs camarades de Duck Lake.

Nos petites guides catholiques, organisées ici depuis bientôt un an, préparent une soirée de cartes pour le dimanche 2 février, sous la direction de leurs cheftaines: Mlles Géraldine Doucette, Shirley Fisher, Doris Campbell et Jeannine Archambault.

M. Charles Doucette est en visite chez sa fille, Mme Green, à Winnipeg. M. Ernest Doucette est revenu de l'hôpital la semaine dernière. Mme Debray, qui était allée subir une grave opération dans un hôpital à Saskatoon, nous est revenue en parfaite santé.

De passage parmi nous depuis quelque temps: MM. les abbés François Blanchard, diacre, et Roland Gaudet, séminariste, de St-Boniface; MM. Joseph Mandin, étudiant en médecine à l'université Laval, de Québec; Louis Mandin, étudiant en art dentaire à l'université d'Edmonton; Mlles Léontine Mandin, institutrice au collège de Battleford; Irène Mandin, intendante des gardes-malades à l'hôpital de St-Paul, à Saskatoon; Simonne Thomarat, institutrice de Debden; MM. Armand et Gilbert Thomarat, étudiants à l'université à Saskatoon; Maurice Thomarat et Ronald Brown, nouveaux marchands à Tessier; M. et Mme Joesph Guignon, de St-Isidore de Bellevue. MM. Marcien Forestier et sa famille, et Eugène Rousset, de la banque de Domrémy; Mlles Gilberte et Marguerite Rousset, de Prince-Albert et Saskatoon; MM. et Mmes Alphonse, Rémi, Philippe Pelletier, de Davis, et P.-E. Pelletier, de Red Deer Hill; Mlle Cécile Viens, de Vancouver; Mlles Marguerite et Angèle Périllat, de Winnipeg et Prince-Albert; Mme G. Lenglet, de Lucky Lake; le R. P. Lebris, O.M.I., desservant de Carlton et Titanic; le R. P. Maillet, O.M.I., missionnaire; le R. P. L. Clément Latour, O.M.I., nouveau supérieur et directeur de l'Orphelinat de Prince-Albert; MM. Pierre Fiolleau, Marius Fiolleau, Gustave Mercereau, Auguste Bonthoux, de Titanic; M. Edgar Pilon, de Prince-Albert.

Val Marie

Hôpital Notre-Dame

Patients hospitalisés du 6 au 18 janvier: Lucien Lizée, Georgette Pinel, Mme. Jos Bellefeuille et bébé Raymond, Mme Jeanne Bos, Clayton Clement, Mme T. Lothrop, Louis Denniel, fils, D. Brennan, Henry Wickenheiser. Mme Chas. Shortt, Mme Veronica Lucarz, Gerald Wright, Mme V. Wingerter, Jack Grant, Barbara Commodore, Lilianne Tardif, Euclide Dumont, Mme Wilfrid Commodore et bébé, Mme Frank Belza et Daniel Couture.

Ont quitté l'hôpital: Lucien Lizée, Georgette Pinel, Mme J. Bellefeuille et bébé Raymond, Clayton Clement, Mme T. Lothrop, Louis Denniel, fils, D. Brennan, Henry Wickenheiser, Mme Chas. Shortt et Euclide Dumont.

Patients sous traitements mais non hospitalisés, du 6 au 18 janvier: Stephen Murray, Chas. Johnston, Mme Chas. Shortt, René Perreault, Cecil Reid, Duncan Starkes, Marcel Nadeau, Olivier Pinel, Eileen Cochrane, René Bourlon, Mme Jean Cornet et Mme Alf. Duquette.

Les Dames de l'autel eurent leur première partie de cartes au profit de l'église le dimanche 19 janvier. L'assistance fut très nombreuse.

Prix des dames remporté par Mlle Thérèse Vadeboncoeur; et le prix de consolation par Mlle Agnès Dumonceau.

Prix des hommes: Prosper Pinel; prix de consolation, M. Jos. Wanlin.

Il y eut un magnifique programme de musique et de chant. Mentionnons le choeur des élèves du couvent. Ceux qui prirent part au programme sont les suivantes: piano, Mlle J. Trottier; guitare et violon, Mlle Lilianne Fisette; chants, Mlles Trottier. Déclamations, par M. Eugène Tanter et Noël Dudragne. Un magnifique goûter fut également servi.

Les recettes ont été de $77.00. Merci cordial aux Dames de l'autel et à tous.

La grande rafle au profit de l'église, douze magnifiques articles, eut lieu après la partie de cartes le dimanche soir 19 janvier.

Voici la liste des gagnants: 1er prix: M. Georges Duey, 2ème prix, Mlle Thérèse de Montigny, 3ème prix, Mlle Alice Ruest, 4ème prix, Louis Denniel, fils, 5ème prix, Mlle Hélène Clément, 6ème prix, Mme Louis Denniel, 7ème prix, Mlle Jeanne Campagne, 8ème prix, Mlle Lilianne Fisette, 9ème prix, Mme J. McGinnis, 10ème prix, René de Montigny, 11ème prix, René Nadeau et 12ème prix, Mme Alex Vadeboncoeur.

Liste des malades à l'hôpital dans la semaine du 19 au 26 janvier: Daniel Couture, Mme Cliff Olson, Mme G. Lothrop, Mme Stanley Belza, Thomas Brennan, Mme Léo Kress, Mlle Rose Schmidt, Hugh Allen, Edward Chapman, Marcel Pinel, Mme M. Lucarz et J. Elstrom.

M. l'abbé A. Chabot, de Masefield, était en visite au presbytère le lundi 27 janvier.

M. J.-B. Couture est allé à Ferland assister aux funérailles de M. Nap. Couture.

M. et Mme Aimé Nadeau, Georgette Pinel et Mme Olivier Pinel sont en voyage à Régina pour affaires.

Le dimanche 26 janvier eut lieu, après la messe, la nomination d'un syndic pour la paroisse. M. Constant Wanlin a été élu pour un terme de trois ans remplaçant M. Arthur Lemire sortant de charge.

Mlle Jeanne Denniel est partie pour Swift Current en qualité de sténographe aux bureaux de MM. Graham-Donnely et Polley, avocats.

Le lundi 27 janvier à 9 h. M. le Curé a chanté une grand'messe pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Villeneuve, premier évêque du diocèse de Gravelbourg.

M. François Bleau a ouvert une boulangerie la semaine dernière. Nous lui souhaitons plein succès.

Montmartre

Ici et là

A l'occasion du Jour de l'An, toute la famille de M. et Mme Max Coupal se trouva réunie à la maison paternelle. Cet événement n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années dans cette belle famille canadienne, qui compte déjà de nombreux petits-enfants. M. et Mme Art. Dumas, de Sorel, étaient présents; Mme Dumas passe quelque temps ici avant de retourner rejoindre son mari à Sorel, P.Q.

M. Emile Van de Voghel est de retour de l'hôpital où il a passé plusieurs semaines. Son état de santé est satisfaisant.

M. Georges Hamelin et sa nièce, Mlle Angeline Gareau, de St-Polycarpe, P.Q., étaient en visite chez M. et Mme Palma Goulet et chez M. Osias Hamelin. Ils continueront à Battleford où ils rendront visite à M. le Dr J.-J. Hamelin.

Les scouts

Les scouts avaient organisé une expédition chez M. Martial Beaudin, le dimanche 26 janvier dernier. Ils étaient accompagnés de M. le commissaire P. O. Evans et de M. l'abbé Léon Savoie.

La partie de cartes au profit des scouts aura lieu le dimanche 2 février.

Nos jeunes curlers

Un club de curlers composé de B. Bohanos, R. Sauvé, S. Bohanos et Marius O'Shaughnessy, tous élèves de l'école supérieure, s'est rendu à Kipling pour prendre part à un concours scolaire. Nos félicitations à ces jeunes qui ont gagné les quatre parties. Ils se préparent activement pour remporter d'autres victoires à Régina prochainement.

Willow-Bunch

Mariage

Le 22 janvier, à 10 h. Mgr H. Kugener, P.D., V.G., bénissait le mariage de M. Claude Bourgeois, fils de M. Joseph Bourgeois et de Virginie Lafrenière, avec Mlle Irène Duperreault, fille de M. Joseph Duperreault et de Marie-Anne Boucher. Le chant fut exécuté par quelques jeunes gens sous la direction de M. Marcel Whitmore. Mlle Jeannette Balthazar touchait l'orgue. Les nouveaux époux veulent s'établir à Hudson-Bay Junction.

Sympathies

Nos vives sympathies vont d'abord à la famille de M. et Mme Alphonse Prévost, autrefois de la paroisse, et qui depuis l'automne dernier résident à Régina, à l'occasion de la mort de leur fils, Paul, décédé le 20 janvier à l'âge de 29 ans.

Et ensuite à M. l'abbé Gérard Couture, ancien vicaire de la paroisse, dont le père, M. Napoléon Couture, est décédé subitement le jeudi 23 janvier.

Le lundi 27 janvier Mgr H. Kugener se rendit à Ferland pour assister aux funérailles qui eurent lieu le lendemain.

Va-et-vient

M. Alcée Légaré partit pour Winnipeg le mercredi 23 janvier dans l'intention d'y partir un commerce.

Mme J.-D.-O. Cayer est revenue de l'hôpital de Moose Jaw où elle se trouvait depuis le lendemain du Jour de l'An.

Mme Léopold Sylvestre est à l'hôpital de Winnipeg où elle a subi une sérieuse opération.

Mme J.-P. Beauregard, de Scout Lake, est parmi nous. Elle accompagne son mari qui est entré à l'hôpital le mardi 21 janvier.

Mlle Antoinette Pelletier est revenue de Léoville, malgré les difficultés de transport, causés par les rudes tempêtes de neige et de vent.

Un secret

Ceux qui reçoivent depuis quelque temps le quotidien "L'Action Catholique" feraient bien d'envoyer un petit mot de remerciement aux administrateurs du journal.

N'allez plus dire maintenant que la "petite" piastre que vous donnez chaque année à l'A.C.F.C., ne vous a jamais rien rapporté. C'est par l'entremise de l'A.C.F.C. en effet, que vous recevez ce bon journal. Vous la remercierez en continuant de soutenir ses oeuvres généreusement, n'est-ce-pas?

Baptême

Baptisé le dimanche 26 janvier, Marcel-Charles-Denis Whitmore, fils de Marcel Whitmore et de Blanche Craig. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Mathieu.

Feu Joseph Viola, père

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Joseph Viola, père, de St-Hubert, survenu le 12 janvier dernier. Le défunt était âgé de 87 ans. Aux enfants et aux petits-enfants, l'expression de nos sincères sympathies.

Radio

Continuez d'écouter tous les jeudis soirs à 8 h. 15 à CHAB, le programme du diocèse.

Nous vous invitons aussi à être aux écoutes les dimanches à 4 heures pour un programme catholique exceptionnel, celui de Mgr F. Sheen. On peut le prendre sur le poste KFYR, Bismarck, 550 kc, voisin de CBK.

Une réunion de l'épiscopat français

PARIS — La prochaine Assemblée des cardinaux et archevêques de France aura lieu les 5 et 6 mars 1947.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Nous nous rencontrons à Régina. Nous sommes bien une trentaine. Les plus sages d'entre nous, ceux qui ont préféré dormir à jaser sur le train de nuit, s'entretiennent assez bruyamment dans la salle d'attente de la gare; les autres, les veilleurs, étendent leurs membres endormis sur les beaux bancs de chêne. Mais sont-ils durs ces bancs! Et c'est surtout au moment du départ qu'on s'en aperçoit: on a le cou et le dos, le . . . et même les jambes tout endoloris. C'est de la justice immanente, quoi! . . . la nuit est faite pour dormir!

Le contingent du nord se complète à Moose Jaw. Je dis, contingent du nord? C'est pourtant bien cela, à une exception près: Georges Laprise, notre concitoyen de la Colombie-Britannique est également au milieu de nous: de corps du moins.

Et tous ensemble, nous sommes emportés par le bon vieux C.P.R. vers notre prochain arrêt, Mossbank. Ce trajet fut des plus tranquilles. Les uns s'ennuyaient déjà; les autres somnolaient doucement; quelques-uns songeaient sans doute aux résolutions qu'il s'agissait de tenir maintenant; enfin, les plus sérieux réfléchissaient sur cette vérité: "L'aller est beaucoup plus gai que le retour!"

Après cinq heures d'attente à Mossbank, après surtout une bousculade générale lors de l'arrivée du "contingent du sud", une soixante-dizaine, pour le moins, nous saluons avec joie le bel escargot Canadien National, notre unique moyen de retourner au collège. Il va sans dire que les deux wagons-passagers se remplissent en un clin d'oeil; les bancs étant occupés, les plus petits collégiens durent se contenter de chercher refuge au moins confortable deuxième étage. Et ainsi, lentement mais sûrement, nous arrivons à Gravelbourg.

La rentrée

Rentrée officielle: le mercredi 8 janvier 1947, à 8 heures. La plupart des collégiens y étaient. Poignée de mains générale, prière du soir, et enfin . . . enfin . . . le coucher. Je ne crois pas exagérer en disant que jamais le lit de collège ne parut si moelleux qu'en ce soir mémorable de rentrée: nuit du 8 au 9 janvier 1947.

Le jeudi 9, rien de spécial! La température, par trop rigoureuse pendant les deux dernières semaines, refait son "plein de froid" et se montre clémente: à son exemple, les collégiens de Gravelbourg se reposent des vacances, et refont leur "plein d'énergie".

Le lendemain, quelques retardataires . . . du nord, font leur apparition. Pourtant, les visages ne sont pas tous familiers. Au milieu d'eux, nous apercevons un grand étranger qui semblait complètement dérouté au collège. Toutes sortes de commérages se répandirent à son compte: le plus persistant de ceux-ci, celui d'ailleurs qui ne se démentit pas, voulait que ce grand blond nous arrivât de la république voisine, de Minneapolis, Minn. Ce gaillard était véritablement "Yankee"; il nous donna maintes fois l'occasion de le constater, surtout quand il nous décrocha quelques-unes de ses "tall stories". (Nous conservons les plus précieuses d'entre elles; qui sait, elles seront peut-être couronnées "the tallest tales of 1947?") En un mot, notre Etienne Creurer a fait un excellent voyage à Minneapolis! Il revint d'ailleurs juste à temps pour redevenir canadien . . . et même citoyen du Canada! Samedi fut journée de récollection au collège. Le R. P. F. Delaye, O.M.I., en fut l'habile prédicateur.

Gouret

Les "Juvéniles" du collège jouaient leur première joute de gouret de l'année 1947, dimanche soir, à la palestre, contre les "Juvéniles" de Gravelbourg. Ils remportèrent une victoire facile par un pointage de 7 à 4. Tous les nôtres firent bonne figure, mais il faut pourtant nommer les véritables héros: Jean Bérard, Alain Piché, Dolor Fauchon, sans oublier François Poliquin, qui se signala dans les buts.

Lundi . . . vues et gouret!

Lundi, le R. P. Deshayes nous présentait sur l'écran "Men against the Sky", vue qui fut très goûtée. Après souper, les collégiens se rendirent à la Palestre, malgré le froid vif et le vent cinglant, assister à une excellente partie de gouret entre les Chats Noirs, de Gravelbourg, et les Maple Leafs, de Moose Jaw.

Chers lecteurs, c'est tout ce que votre chroniqueur du collège de Gravelbourg a inscrit sur son calepin, pour cette première semaine du deuxième semestre scolaire de l'année mil neuf cent quarante-sept.

Jean DE MARGERIE,
Philosophie II.

Cartes Professionnelles



Derniers hommages à Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve

La dépouille mortelle de Son Eminence dans le wagon du C.P.R.



Cette photographie fut prise dans le wagon de la compagnie du Pacifique Canadien, dans lequel fut transportée la dépouille mortelle de Son Eminence de Détroit à Montréal, puis de Montréal à Québec. On remarque, de gauche à droite M. C.-E. Lapierre, Chevalier de Colomb du 4e degré; Mgr Paul Bernier, C.S., M. Raoul Garneau, Chevalier de Colomb du 4e degré; S. Exc. Mgr Joseph Guy, et S. Exc. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières.

Les restes mortels du cardinal quittent la gare en direction de l'Archevêché



Une foule silencieuse, recueillie et visiblement attristée s'est rendue à la gare du Palais, à Québec, pour assister à l'arrivée de la dépouille mortelle de S. E. le cardinal. Un peu avant le départ du cortège, la salle d'attente était remplie et une véritable mer humaine, bravant un froid glacial, avait envahi la cour extérieure. Ceux qui étaient à l'intérieur, ne purent sortir avant le départ du convoi funèbre, pour éviter l'encombrement. Quant aux milliers d'autres qui se trouvaient à l'extérieur, ils commencèrent à se disperser, dès que le cortège se fut ébranlé, afin d'arriver à l'Archevêché assez tôt pour s'associer à l'hommage rendu à cet endroit à l'illustre prince de l'Eglise. Une cinquantaine d'automobiles transportant les dignitaires ecclésiastiques et civils suivaient le corbillard-automobile.

En chapelle ardente à l'archevêché



La population de Québec, particulièrement chère au coeur de S. E. le cardinal Villeneuve, put vénérer les restes de son pasteur reposant sur son lit de parade dans le grand salon de l'archevêché de Québec. Ici, pas de tentures noires, uniquement la pourpre, symbole du haut rang de Son Eminence. Aux pieds du mort, se trouve l'ample chapeau cardinalice, qui sera suspendu à la voûte du choeur de la cathédrale à côté de ceux des cardinaux Taschereau, Bégin et Rouleau.

Son Eminence le cardinal en chapelle ardente à l'Archevêché de Québec



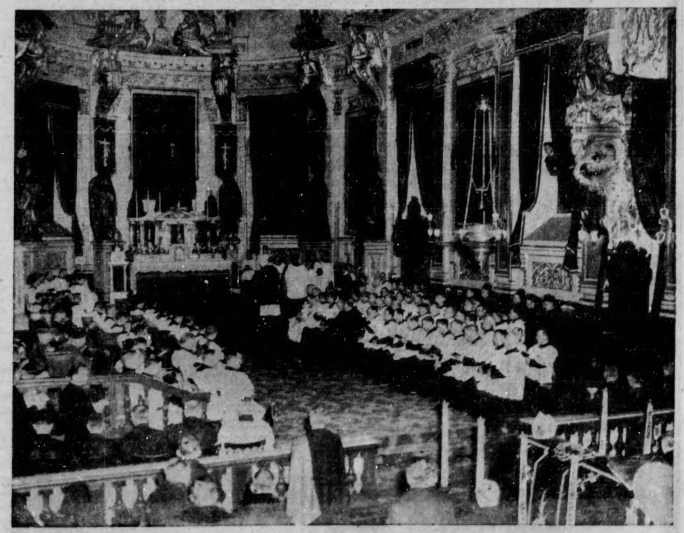
Les restes mortels de S. E. le cardinal Villeneuve sont arrivés à 5 h. 40 le mardi 21 janvier, à Québec et dès 6 h. 30, la foule pouvait commencer à circuler autour du lit de parade, dans le grand salon de l'Archevêché. Les portes devaient rester ouvertes jusqu'à dix heures, mais l'affluence était si grande qu'on permit à la foule de défiler jusqu'à minuit. Le cardinal, portant la mitre, est revêtu de ses ornements pontificaux et sa crosse est placée en tête. Quatre Chevaliers de Colomb du quatrième degré montent la garde et se relayent à intervalles réguliers. La translation des restes à la basilique eut lieu jeudi matin, avant le premier service et la dépouille mortelle resta exposée à la vénération des fidèles, dans le choeur de la cathédrale, jusqu'à vendredi.

S. Em. le cardinal James-C. McGuigan et S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti



Le cardinal-archevêque de Toronto, à gauche, et le Délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, à droite, assistent à l'Office des morts récité à la basilique-cathédrale, pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Villeneuve, par le Chapitre métropolitain de Québec. La cérémonie était présidée par l'archevêque de New-York, S. E. le cardinal Francis-J. Spellman, qui occupait un trône du côté opposé, c'est-à-dire du côté de l'épitre. On remarque près du délégué apostolique, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, Vicaire capitulaire.

Au premier service chanté à Québec



Les membres du clergé diocésain se sont joints en grand nombre aux fidèles pour assister, dans le choeur, au premier service célébré à la basilique de Québec, par S. Exc. Mgr Pelletier, vicaire capitulaire, pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Villeneuve. La photo ci-dessus a été prise au cours de la cérémonie.

Oeuvre de secours à la France

Nous envoyons nos sincères remerciements aux Révérendes Religieuses de St-Adolphe, pour leur dernier colis de vêtements, reçu cette semaine. Il fera partie de notre prochaine expédition. Nous publions avec plaisir deux lettres récentes. Avec les six caisses mentionnées dans la première lettre la St-Vincent-de-Paul, de Boulogne, a donc reçu, en bon état 22 de nos caisses. Nous sommes très heureux de donner le nom des centres qui ont contribué les vêtements et chaussures de ces six caisses, les numérotées 129 à 134 inclusivement, d'une valeur de $831. St-Boniface et Winnipeg (paroisse du Sacré-Coeur), St-Adolphe, Lorette, St-Claude, St-Norbert, Ste-Rose-du-Lac, Norwood (paroisse Holy Cross), St-Lazare, Hartney, La Rochelle, Ste-Amélie, Manitoba; St-Hubert, Lebret, Gravelbourg, Harptree, Duck Lake, Radville, Mission Notre-Dame de la Providence, N.W.T., Saskatoon (paroisse des SS. Martyrs), Meadow Lake, Vonda, Meskanaw, Wauchope, Saskatchewan, et Pinewood, Ontario.

Continuez vos envois le plus tôt possible à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

Boulogne-sur-mer,
le 13 janvier 1947.

Mme Antoine Griveau,
Secrétaire de l'Oeuvre de
Secours à la France.

Chère Madame,

Les six caisses sont parfaitement bien arrivées. Elles seront remises aux familles pauvres cette semaine.

A cette occasion, je tiens à vous adresser au nom de tous ceux qui vont bénéficier de vos largesses, toute ma reconnaissance.

Vous avez dû recevoir ma précédente lettre vous accusant réception du premier envoi. Celui-ci est arrivé plus rapidement.

Les détails que je vous ai donnés vous ont permis de réaliser notre activité dans notre ville sinistrée. Il faudrait aussi que vous puissiez voir la joie des pauvres recevant vos vêtements; c'est pour nous un réel confort de leur faire connaître toute la bonté de nos frères Canadiens.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

(signé) M. BOUQUEREL.

Boulogne-sur-Mer, France.

Mme Pauline Boutal,
Présidente de l'Oeuvre de
Secours à la France,
470, rue Horace, Norwood.

Madame et chère bienfaitrice,

Nous avons bien reçu, voici une quinzaine de jours, la boite No. O.S.F. 126 (vêtements pour hommes, femmes et enfants) que vous avez bien voulu adresser à de pauvres membres souffrants dans le Christ sur notre chère terre de France.

La Société de St-Vincent-de-Paul, 41, rue Montebella, en notre ville, s'était chargée de répartir au mieux ces richesses: elle fut très heureusement inspirée en gratifiant notre section d'une de ces belles boîtes-surprises.

En effet, notre groupe local était désolé de ne pouvoir soulager en nature les nombreuses misères dont il a charge, alors qu'un froid rigoureux et soudain venait de s'abattre sur notre région.

Dieu y avait pensé à travers vous! Aussi suis-je chargé de vous apporter ici l'hommage de la gratitude émue des pauvres que nous visitons, qui ont ainsi senti qu'on pouvait les aimer de très loin. Admirable charité chrétienne! Et ce nous est un double et bien délicat réconfort de recevoir ces dons généreux du **Canada**, terre toujours française, dont le coeur ne sait pas rester insensible devant les souffrances de la lointaine Mère-Patrie.

Aux coeurs généreux donc, qui ont pensé aux déshérités de la France malheureuse et meurtrie, à ceux qui ont donné de leur vestiaire, de leur coeur, et de leur peine aussi, les pauvres de la paroisse St-François de Sales à Boulogne-sur-Mer, envoient un vibrant "merci".

Certains, de par les étiquettes attachés connaissent le nom de leur bienfaiteur... Ils rendront en prières, soyez-en sûrs, ce que vous leur avez prêté par amour du Christ, Qui rend au centuple.

Daignez, chère Madame et bienfaitrice, faire part des remerciements émus de nos chers pauvres aux membres de votre belle oeuvre, et accepter ici l'expression de nos sentiments de chrétienne reconnaissance en Notre-Seigneur.

J. FOURCROY.
Secrétaire de la Conférence de
St-Vincent de Paul de la paroisse de St-François de Sales,
2, Rue de Bertinghen,
Boulogne-sur-Mer, France.

Une vie simplement, mais franchement chrétienne, est au milieu du monde un Evangile vivant et agissant, une leçon de choses qui éclaire l'intelligence, entraîne la volonté.

Mgr PAYS.

La IVe république est morte, la troisième continue

(Suite de la première page)

se ruèrent sur les places avec une frénésie et un manque de compétence qui les firent rapidement et partout discréditer. Ceux-là sont les vrais fossoyeurs de la Résistance et les grands responsables de son lamentable échec sur le plan politique.

Quoiqu'il en soit, les cadres politiques de la IIIe République sont de nouveau en place, après une eclipse de six années. Les Vincent Auriol, Léon Blum, Edouard Daladier, Paul Reynaud, Edouard Herriot, Champetier de Ribes, Paul Ramadier, Félix Gouin, Maurice Thorez, Jacques Duclos, André Marty, Yvon Delbos, Paul Boncour, etc.... plus ou moins marqués par les luttes et aussi par les tares du régime qui expira en juin 1940, sont aujourd'hui les grands maîtres de la politique française. Est-ce un bien, est-ce un mal? L'avenir seul pourra nous le dire.

"La IVe République est morte, a pu écrire avec amertume François Mauriac, la IIIe continue!"

Les partis eux-mêmes, après avoir longtemps hésité sur la voie à suivre ont préféré s'engager à nouveau sur le chemin précédemment parcouru, en dépit de ses ornières et de son sol raboteux, plutôt que de tracer et de défricher une route nouvelle, plus large et plus belle. Seul, le Mouvement Républicain Populaire, né au lendemain de la Libération et groupant en son sein des hommes épris de l'idéal de la démocratie chrétienne a tenté un méritoire effort d'évasion vers des horizons nouveaux. Ces efforts ont été plus que partiellement couronnés de succès. Mais le M.R.P. a été victime, dans une certaine mesure, de ses foudroyants succès électoraux — preuve que le peuple de France aspire à quelque chose de neuf — qui en ont fait, presqu'avant l'âge, un parti de gouvernement et ont attiré vers lui la haine des adversaires et l'envie des voisins. Les uns et les autres n'eurent plus qu'un objectif: écarter ce gêneur et étouffer ses généreuses inspirations dans le "roc mou" de l'inertie et de la surenchère démagogique. Malgré cela, grâce à son dynamisme et à l'action clairvoyante de ses chefs, le M.R.P. est demeuré — et demeure — une force politique de première importance, avec laquelle tous les partis doivent compter. Mais il ne semble plus être en mesure, dans l'atmosphère retrouvée de la IIIe République, d'être le levain de la pâte politique, ni le réformateur des moeurs publiques, rôles qu'il avait rêvé d'assumer dans un climat de large compréhension et de concorde nationale.

Fort heureusement, le jeu politique, en France, est tout en surface et n'affecte que fort peu la fibre profonde du pays. Loin des combats du forum, le peuple souffre, travaille et lutte en silence pour sa résurrection. Il subit presque sans murmurer les lourds sacrifices qui lui sont imposés par les circonstances et prépare, avec une farouche obstination, ces "lendemains qui chantent" annoncés par un héros de la Résistance.

Nous aurons l'occasion, quelque jour, de citer des faits et de montrer la somme de labeur fournie depuis la Libération par l'immense majorité des Français qui n'ont voulu ni abdiquer ni désespérer. Des prodiges ont été accomplis dans tous les domaines, qui sont un éclatant témoignage de l'intelligence et de la vitalité française.

L'élection de M. Vincent Auriol à la magistrature suprême de l'Etat a été fort bien accueillie par l'opinion publique. La figure du nouveau président de la République rappelle celle des présidents méridionaux et bons enfants que la France a connus naguère. Sa désignation qui s'est déroulée dans le cadre grandiose et traditionnel du Palais de Louis XIV, à Versailles, avait été précédée des habituelles manoeuvres politiques. Mais le net refus du général de Gaulle de laisser poser sa candidature avait déblayé le terrain devant le président de l'Assemblée nationale, dont on se plait à souligner l'intelligence, le sens politique, la probité et l'esprit conciliateur. Sans doute, le M.R.P. lui avait-il opposé la candidature symbolique de M. Champetier de Riber, président de la seconde assemblée, lequel devait se retirer au second tour devant M. Auriol, grand favori de la compétition. Mais la décision des communistes de voter en bloc pour M. Auriol écourta la série prévue des scrutins, et, dès le premier tour, M. Auriol l'emporta, à la faible mais réelle majorité de 10 voix. Bien que le vote eût été secret, on sut que l'élu avait bénéficié des suffrages de ses amis socialistes, des communistes, de quelques radicaux et d'une trentaine d'élus modérés. Le M.R.P. se trouva fort marri d'avoir manqué le coche, mais il ne s'en associa pas moins aux applaudissements qui saluèrent le succès de M. Vincent Auriol.

Ainsi acquise, cette élection a beaucoup contribué à éclaircir l'horizon politique et à détendre les esprits. Au fond, partisans et adversaires du vainqueur se montraient satisfaits de cette victoire, pour des raisons différentes, sans doute, mais également valables. Si les communistes jubilaient, pensant avoir définitivement enchaîné, avec le nouveau chef de l'Etat, le parti socialiste tout entier — ce en quoi ils se trompent évidemment — le M.R.P. et les modérés se déclaraient heureux de cette élection sans passion dont la rapidité a permis d'éviter les marchandages, les compromissions et les engagements plus ou moins moraux.

A peine installé au Palais de l'Elysée, désert depuis 1940, M. Vincent Auriol reçut la démission constitutionnelle du gouvernement présidé par M. Léon Blum. D'aucuns eussent souhaité, et le M.R.P. était de ceux-là, que le ministère socialiste homogène fut tout simplement "reconduit", afin qu'il puisse poursuivre son expérience de déflation économique encore en plein développement. Les communistes, atteints d'une véritable fringale du pouvoir, ne l'entendaient pas de cette oreille, pas plus du reste que les radicaux du Rassemblement des Gauches, las d'être tenus à l'écart des conseils du gouvernement après avoir été de presque tous les ministères durant les trente années précédant la guerre.

Aussi, la reconduction fut-elle d'autant plus facilement écartée que M. Léon Blum n'était pas en mesure, physiquement, d'assumer plus longtemps la lourde charge du pouvoir. Le président de la République fit alors appel à M. Paul Ramadier, ministre de la Justice du gouvernement démissionnaire, homme discret, mais intelligent et habile, qui, lors de sa présentation devant l'Assemblée, remporta un gros succès personnel, grâce à une déclaration mesurée et courageuse. Nanti d'un vote de confiance quasi-unanime, M. Ramadier put alors constituer un gouvernement de large union nationale autour d'un solide noyau socialiste s'assurant les départements économiques qui permettront à la S.F.I.O. de contrôler la marche de l'expérience Blum. Ses autres portefeuilles furent répartis entre les républicains populaires, qui hésitèrent longtemps avant de participer au gouvernement, les communistes, les radicaux et les indépendants.

Ainsi, après plus de trente mois de régime provisoire, la France a-t-elle, maintenant, des institutions définitives, sur la valeur pratique desquelles nul ne peut encore se prononcer.

Maurice HERR.

Le président Coleman fait l'éloge du Cardinal

QUEBEC — M. D. C. Coleman, président-démissionnaire du Pacifique Canadien, a rendu samedi un bel hommage à la mémoire de S. E. le cardinal Villeneuve. Adressant la parole au dévoilement d'une plaque commémorative des conférences Churchill-Roosevelt, King, au Château Frontenac, M. Coleman a déclaré:

"Nous réalisons tous que cette ville d'une profonde piété est aujourd'hui endeuillée par la mort d'un prince de l'Eglise. S. E. le cardinal Villeneuve était plus grand qu'un prince. C'était un saint et sa charité comme sa sollicitude s'étendaient à toute l'humanité. Je suis peut-être l'un des derniers parmi ceux qui sont ici présents à l'avoir vu et à m'être entretenu avec lui. L'ayant bien connu à l'époque où il était évêque de Gravelbourg, en Saskatchewan, j'étais allé lui rendre visite, le 14 novembre dernier, dans un hôpital de New-York. Nous nous étions longuement entretenus du Canada et de ses problèmes. Il espérait alors pouvoir recouvrer ses forces — du moins dans une certaine mesure — et il comptait revenir pour le temps de Pâques dans sa bonne ville de Québec. Mais Dieu en avait décidé autrement, et il est maintenant parti recevoir sa récompense. Tous les Canadiens, sans distinction de race ou de croyances, pleurent aujourd'hui sa disparition."

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice sans laquelle tout l'homme n'est rien, quelque soit son rang.

LACORDAIRE.

Préliminaires de paix allemande

(Suite de la première page)

participer peu à peu à une vie internationale saine.

L'urgence de ce problème s'affirme d'ailleurs davantage à tous les jours pour une triple raison: d'abord, la famine qui étend son ombre sur une partie de l'Europe impose des difficultés matérielles considérables au peuple allemand, alors qu'on ne lui donne pas les moyens d'y parer par lui-même. Quelle que soit la punition politique que les Alliés ont l'autorité de lui imposer, ils ne sauraient négliger les devoirs de justice que les événements leur imposent à son égard. En second lieu, il y a le coût élevé de l'occupation pour les zones anglaise et américaine. Enfin, il y aurait à composer avec les exigences russes, qui ont compliqué la situation par les mesures indépendantes que le Kremlin a prises jusqu'ici dans sa zone d'occupation.

Toutes ces circonstances pèsent aussi sur la vie internationale, en raison de l'interdépendance des problèmes du monde. C'est pourquoi l'opinion canadienne ne saurait se désintéresser de leur solution.

Malgré les décisions prises à Potsdam, les Russes se sont obstinés jusqu'ici à faire comme bon leur semble dans leur zone. Après les inévitables réquisitions, ils ont démantelé les grosses industries qui s'y trouvaient, et ont fait transporter chez eux la plus grande partie de leurs installations techniques sous prétexte de réparations. A plusieurs reprises, les Américains les avaient invités à revenir à leur accord primitif, et à permettre l'unification économique du Reich. Après avoir fait longtemps la sourde oreille, le délégué soviétique semble s'être décidé à se rallier à l'invitation américaine sous certaines conditions onéreuses pour les puissances occidentales.

Nous sommes ainsi en face d'une situation bien étrange: les puissances occidentales ont dû faire des sacrifices inouis pour détruire l'Allemagne; et ce sont encore elles qui doivent donner de leur substance et de leur tranquillité pour arriver à la remettre sur pied.

En ce qui concerne le règlement politique, la question à résoudre serait celle du rythme auquel on permettrait aux Allemands de reprendre peu à peu le pouvoir politique entre leurs mains. Des essais ont déjà été faits dans ce sens, non seulement par l'organisation de gouvernements locaux dans les zones, mais encore en remettant en honneur, dans chacune d'elles, la pratique d'élections libres. Dans ce sens, le scrutin qui eut lieu pendant l'été de 1946 dans les zones est significatif, non seulement par les directives idéologiques et politiques qu'il a mises en relief, mais encore par la procédure suivie des puissances occupantes.

On sait, par exemple, que les partis, les listes et les programmes devaient être approuvés par les autorités. De plus, ces élections s'étaient faites sur le plan local et régional, et non point sur le plan national. Il ne s'agissait donc pas d'élire un parlement, mais uniquement des délégués pour contrôler les gouvernements régionaux. Il n'était pas permis aux chefs politiques de se déplacer d'une zone à l'autre et de coordonner les efforts des candidats ayant les mêmes aspirations. Il ne s'agissait en somme que de constituer des assemblées locales, pour contrôler les activités de gouvernements locaux approuvés eux-mêmes par les puissances occupantes. Plus encore, les listes des électeurs étaient soigneusement triées par les bureaux de dénazification dirigés par les Alliés dans chaque zone. On peut même dire que les lenteurs de la dénazification retardent d'autant le moment où les Allemands se verront confier un gouvernement national.

En ce moment, il est difficile de prévoir à quel moment les Allemands pourront jouir pleinement de leurs libertés politiques et constituer librement un gouvernement légitime souverain. L'éducation et la surveillance des jeunes ne donnent pas encore les résultats voulus. L'influence des églises demande également du temps pour former une nouvelle conscience nationale. Il peut y avoir quelque consolation dans le fait que les statistiques révèlent une moyenne de 15 pour-cent de nazis authentiques dans la population actuelle. Mais beaucoup va dépendre aussi des décisions qui seront prises en mars 1947 à Moscou et aux discussions subséquentes des grandes puissances sur le sort de l'Allemagne. En somme, le gouvernement complexe que le Reich subit en ce moment est un gouvernement de transition qui ne constitue aucune indication pour le régime futur et légitime que le peuple allemand aura le devoir de se choisir, après les premières expiations que lui impose son destin.

Thomas GREENWOOD.

Au Manitoba

Saint-Joseph

Noces d'argent

Les membres de la famille de M. et Mme Joseph-Roméo Parent n'ont pas voulu laisser passer inaperçues les noces d'argent de leurs bien-aimés parents. Ils organisèrent à cette occasion une belle fête de famille, qui eut lieu le jeudi 23 janvier.

La journée débuta à l'église paroissiale par une messe célébrée par M. l'abbé O. Bouvet, curé, à laquelle les jubilaires renouvelèrent les engagements pris il y a vingt-cinq ans. Le chant à la messe fut exécuté par un groupe de jeunes filles, sous la direction des religieuses. Les jubilaires occupaient des places à l'avant de l'église; ils étaient accompagnés de MM. Joseph-O. Parent et Hylas Fontaine, comme témoins.

La journée se passa dans l'intimité de la famille, mais un banquet, le soir, réunissait une centaine de parents et d'amis dans la vaste demeure de Mme Eugène Parent. M. le Curé présida ce banquet avec M. Félix Parent. Un programme de discours, chants, saynètes, fut exécuté et intéressa l'assistance.

La plus jeune des filles des jubilaires, Lorraine Parent, lut une belle adresse à ses parents, les assurant de leur grand amour et de leur profonde reconnaissance et leur souhaitant de s'acheminer heureusement vers leurs noces d'or.

M. l'abbé O. Bouvet, M. Léon Bruyère et M. Jos. Empson, ainsi que M. Hylas Fontaine, parrain de Mme Parent qui lui servit de témoin à son mariage, adressèrent leurs félicitations et leurs meilleurs voeux aux jubilaires. On souligna aussi la présence des mères: Mmes Eugène Parent et Ernest Dionne, que leurs enfants sont heureux de compter parmi eux et qu'ils espèrent conserver encore longtemps.

Plusieurs beaux cadeaux et une bourse furent présentés aux héros de la fête. M. J.-Roméo Parent remercia les invités et les organisateurs.

M. Ferdinand Bissonnette amusa l'assistance par des récitations comiques; Mlles Thérèse et Georgette Brais, Rita et Armande Daneault, Thérèse Damphousse, Angèle Parent, M. Eugène Brunet et autres participèrent au programme; Mme Jean-Louis Parent était l'accompagnatrice.

La Broquerie

M. et Mme Gabriel Choiselat sont heureux d'annoncer la naissance d'une deuxième petite fille. Née à l'hôpital de Steinback le 29 décembre elle porte les noms de Marie-Amanda.

Ste-Rose du Lac

Décès
M. François Raffray

Dans la nuit du 23 au 24 janvier s'éteignait doucement, à l'hôpital de Ste-Rose, un de nos bons paroissiens, M. François Raffray.

Son air de santé et sa bonne constitution ne laissaient pas prévoir, à si courte échéance, le rapide dénouement qui, en quelques jours, l'a arraché à l'affection de sa famille et à la sympathie de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Ayant reçu les derniers sacrements de notre sainte Eglise, il savait que ses jours étaient comptés et il disait à tous ceux qui l'approchaient qu'il était prêt pour rendre sa belle âme à Dieu et qu'il attendait avec confiance et une grande résignation le dernier appel du Maître.

M. François Raffray était né le 30 juin 1877 à Bréhan-Loudéac, département du Morbihan, France. En l'année 1905, il quittait la Bretagne pour accompagner au Canada M. le vicomte Yves de la Fonclais. Il resta au service de M. de la Fonclais pendant une dizaine d'années et se retira ensuite sur sa ferme dans le district de Laucunais, à l'est du village de Ste-Rose.

En l'année 1907, il épousa Mlle Emilie Péridiot, venue comme lui de Bretagne avec la famille de la Fonclais et originaire de la paroisse d'Augan.

Le service funèbre fut chanté par M. le Curé, le samedi 25 janvier au milieu d'une bonne assistance de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Léon Maillard, Léonard Flower, Auguste Knockaert, Jean-Baptiste Ménec, Auguste Brunel et Jean-Louis Guillas.

Le cher défunt laisse pour le pleurer: son épouse; son frère, Victor; ses deux fils, Charles et Jean; ses trois filles, Mme Joseph Knockaert (Marie), Mme Guy Guillas (Yvonne), Mlle Blanche; et neuf petits-enfants.

A la famille éprouvée de ce bon paroissien si plein de coeur et de ce breton si digne de son pays, nous adressons l'expression de nos chrétiennes condoléances.

L'Hôpital de Ste-Rose

Le compte rendu suivant démontre une fois de plus les nombreux et bienfaisants services rendus par notre hôpital si bien desservi par nos dévouées Soeurs Grises. Voici les chiffres pour l'année 1946:

Naissances—197; décès—36; interventions chirurgicales—966; radiographies—725; pansements—3,038; prescriptions—6,990; et journées de séjour à l'hôpital par les nombreux patients—13,206.

Hommage des Tri-fluviens au Cardinal Villeneuve

TROIS-RIVIERES — Les Trifluviens ont rendu un dernier et émouvant hommage à la mémoire de S. E. le cardinal Villeneuve, mardi après-midi, lors d'un arrêt d'une dizaine de minutes en gare des Trois-Rivières du train qui transportait de Montréal à Québec la dépouille de l'éminent prélat.

Une foule de plus de 2,000 personnes, à la tête de laquelle se trouvaient S. Exc. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, l'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'hon. sénateur C.-E. Ferland, de Joliette, plusieurs députés et le maire Arthur Rousseau, déborda les quais de la gare pour se répandre sur la place voisine, où elle s'unit aux prières dites pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve.

C'est dans un profond recueillement que les Trifluviens ont assisté au dernier passage parmi eux de celui qui les honora si souvent de sa présence lors des principales manifestations religieuses des quinze dernières années aux Trois-Rivières et dont le dernier geste dans notre ville avait été la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Maurice Roy, le 1er mai dernier.

Prières récitées à la gare

Ce fut S. Exc. Mgr Roy qui récita les dernières prières pour le repos de l'âme du cardinal. Il était accompagné de Mgr Hormisdas Trudel, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse, de la majorité des membres du chapitre de la cathédrale des Trois-Rivières et de plusieurs dizaines de religieux et prêtres de notre ville et de la région.

La chorale de la cathédrale des Trois-Rivières, sous la direction de son maître de chapelle, M. Georges-Henri Hamel, a chanté plusieurs cantiques.

La première personne à descendre du train fut Mgr Paul Nicole, secrétaire privé du cardinal, qui accompagnait le cardinal en Californie et qui l'assista à l'heure de sa mort. Il échangea une poignée de mains et quelques paroles avec S. Exc. Mgr Roy.

La manifestation à la gare a duré une dizaine de minutes. Arrivé à 2 h. 10, le train repartait à 2 h. 20 en direction de Québec. Mgr Maurice Roy se joignit aux autres dignitaires ecclésiastiques et aux personnalités civiles qui accompagnaient les restes du cardinal.

On a ouvert les portes du wagon

Pendant le bref arrêt, on ouvrit les portes du wagon transformé en chambre mortuaire et les Trifluviens y ont défilé, pouvant jeter un coup d'oeil sur la tombe aux coins de laquelle des Chevaliers de Colomb se tenaient dans une attitude de respectueuse attention.

Seulement quelques personnes furent admises à visiter le wagon, les représentants des autorités civiles.

Plusieurs associations trifluviennes participèrent à cette manifestation. On remarquait en particulier une délégation des zouaves pontificaux, un groupe d'une cinquantaine de routiers et chefs scouts, une quinzaine de guides catholiques, un grand nombre de Chevaliers de Colomb, sous la direction de leur grand chevalier, Me Maurice Laurin, des représentants de tous les groupements d'Action catholique de la ville.

Quelques curiosités de la vie...

L'autre jour je me surpris à penser à tout ce qu'on pourrait bien appeler les curiosités (choses rares) de la vie. J'en étais là dans mes réflexions lorsqu'il me vint à l'idée que ce sujet pouvait en intéresser certains. Voilà pourquoi je vous présente sans plus de préambule, le fruit de cette méditation peu ordinaire et assez originale, je l'admets.

Oui, les choses rares de la vie, qui ne devraient pas l'être, sont les suivantes: toutes les jeunes filles qui, après une solide instruction, soi-disant solide en tous cas, ne deviennent pas "absolument insignifiantes, incapables d'observer et de réfléchir" aussitôt qu'elles sont lancées dans le monde! Toutes les jeunes écervelées qui ne cèdent pas au don d'imitation qu'elles tiennent du perroquet et du singe. Enfin tous les jolis visages féminins qui ne cachent pas un esprit peu développé de jeunes filles sottes à faire pleurer . . .

Entreraient également dans cette catégorie: les gens toujours satisfaits qui accomplissent allègrement leur tâche, sans efforts, par inclination naturelle et goût sûr. Les gens complètement heureux qui ne s'inquiètent de rien, voient tout en rose et se laissent aller à la joie de vivre intensément sans connaître les remords et le redoutable dégoût!

Les hommes non-égoïstes, les époux parfaits, les maris idéals—tous ceux qu'on ne rencontre pas . . .

Les femmes bien équilibrées, qui, tout en étant bonnes, ménagères, sont spirituelles, savantes (pas trop cependant) et dignes de respect, d'amour et d'admiration!

Les enfants obéissants et sages, qui aiment l'étude (chose assez rare de nos jours) sans délaisser les jeux, qui apprennent l'art de vivre heureux sans se heurter aux petitesses, à la bassesse de certains, sans froisser les petits compagnons de classe ou de jeu; de ces enfants désireux de connaître les conventions de la société dont ils sont les membres.

Tous les patrons qui accordent gracieusement à leurs employés un congé bien mérité. Tous les chefs qui savent respecter les droits et les besoins d'autrui. Les politiciens honnêtes que l'esprit de parti n'aveugle pas et qui remplissent fidèlement leurs promesses faites lors des élections.

Les malades joyeux dans leurs souffrances et résignés dans leur épreuve. Les bien-portants qui veillent jalousement sur leur précieuse santé qu'après tout ils n'ont pas le droit de négliger, puisqu'ils n'ont bien souvent rien fait de plus pour la mériter que leurs frères souffrants pour la perdre.

Les fidèles d'une paroisse qui ne critiquent pas les sermons, ne veulent pas savoir le "pourquoi" des quêtes, mais qui, au contraire, secondent les efforts de leur pasteur et font preuve d'une piété et d'une ferveur extraordinaires!

Enfin, tous les humains, comme vous et moi, qui reconnaissent leur néant, les bornes de leur intelligence et de leur esprit, leur entière dépendance d'un Créateur infiniment bon, infiniment sage et, oh! bonheur, infiniment miséricordieux!

MIREILLE.

L'art d'être femme

par Flore CHAPUT

La beauté est la grande obligation et même, je dirais, l'une des missions de la femme. C'est à l'art médical ainsi qu'à l'hygiène qu'incombe la tâche difficile de fortifier et d'ennoblir l'harmonie et les proportions. La santé est la première ordonnatrice de la beauté; l'hygiène et l'éducation physique éloignent certaines causes de déchéance et confèrent la grâce au maintien et aux mouvements. En résumé, l'hygiène donne à chacune le maximum de beauté dont elle est capable: la beauté n'est souvent, on peut le dire, pas autre chose que la santé visible.

L'idéal de la beauté féminine est fort variable. En général, une peau fraîche et lisse, un embonpoint moyen, l'éclat des yeux (reflets de l'équilibre physique et moral), voilà surtout ce qui nous charme et nous attire. Les uns sont fascinés par une beauté blonde, plus éclatante et plus féminine; les autres, par une beauté brune, plus solennelle et plus touchante.

Pour toute femme, brune ou blonde, il existe une **splendeur invariable:** c'est "le vrai", si je peux m'exprimer ainsi, car, à mon avis, en matière d'expression: où finit la vérité, commence la grimace.

Qui d'entre vous ne connaît pas certaines femmes qui seraient tellement plus jolies si elles étaient plus naturelles et plus dans le cadre des proportions, quant à leur maquillage, à leur expression et à leur maintien? Par contre, le souci d'être belle et de le demeurer, le voeu d'être toujours aimée, sont l'occasion, pour la femme, d'une lutte sans trêve de tous les instants; car, en défendant sa beauté, ne défend-elle pas un peu son amour? N'augmente-t-elle pas ses promesses de bonheur? La satisfaction de plaire à l'être qui lui est cher, n'est-elle pas pour toute femme le voeu fondamental et éternel de sa nature, la grande raison d'être de la "beauté féminine"? . . .



Voici une fillette qui représente des millions d'enfants d'Europe qui, chaque jour, s'agenouillent et prient pour avoir du pain et des vêtements.. Ne pourrions-nous pas leur venir en aide?



Une de nos correspondantes — que nous remercions sincèrement —a bien voulu nous fournir des renseignements plus précis au sujet des "Cours sur le mariage" par correspondance, dont il fut fait mention dans le **Courrier de Louise,** le 17 janvier dernier.

Le prix des 15 cours est de $4.00 et non de $10.00. On peut faire remise de $1.00 pour les 4 premiers cours.

L'adresse exacte est: Service de Préparation au Mariage, 125, rue Wilbrod, Ottawa.

•

Q.—Pourriez-vous me dire si les "Permanent Wave Sets" que l'on se donne soi-même sont nuisibles à la chevelure? Merci. —UNE LECTRICE.

R.—Si la chevelure est saine, et si l'on suit exactement toutes les directions spécifiées, il n'y a aucun danger. On les recommande même pour les cheveux des fillettes.

•

Q.—Voudriez-vous avoir la bonté de me dire s'il serait convenable d'envoyer une carte d'anniversaire et une boite de chocolats à la mère du fiancé de ma soeur qui m'a envoyé un cadeau à Noël, n'ayant pas eu l'occasion de la remercier de vive voix depuis. Dites-moi comment bien faire les choses.—ABONNEE EN PEINE.

R.—Puisque vous avez reçu un cadeau de cette dame à Noël, il serait convenable que vous profitiez de son anniversaire de naissance pour lui en offrir un à votre tour. Ce serait une façon délicate de la remercier. Si cette personne est âgée, peut-être pourriez-vous lui offrir autre chose qu'une boite de chocolats? Des fleurs, par exemple, ou un joli mouchoir brodé, ou encore, un article de piété, que sais-je...

•

Q.—Il y a quelque temps, vous disiez dans le Courrier que vous n'aimiez pas la voix de Tino Rossi. Plusieurs en ont été surpris, car bien peu de radiophiles sont de cet avis. Pourriez-vous nous dire ce que vous lui reprochez?—RADIOPHILE.

R.—La personne qui vous disait qu'elle n'aimait pas la voix de Tino Rossi est celle qui m'a précédée dans la rédaction de ce Courrier. Ce qu'elle lui reprochait, c'était d'avoir la voix trop efféminée pour un homme. Chacun son goût... cela ne se discute pas. Personnellement, je suis de l'avis de la plupart de ceux qui écoutent Tino Rossi: j'aime beaucoup sa voix. D'autres hommes ont peut-être le timbre vocal plus grave, plus "mâle", mais ne possèdent pas l'onction de celle de Rossi, et par conséquent sont loin d'être aussi agréables à entendre. Vous voyez combien il est vrai que les goûts ne se discutent pas . . .

•

Q.—Au sujet du certificat de citoyenneté émis depuis que la loi est en vigueur: pourquoi réclame-t-on le prix de $5.00 lorsqu'on veut obtenir un de ces certificats? Ne devraient-ils pas être distribués gratuitement à tout citoyen canadien?—INTRIGUE.

R.—Vous avez parfaitement raison. Ces certificats devraient être émis gratuitement. Mais, quelle institution humaine — que ce soit le gouvernement ou un autre — ne cherche pas à faire quelque profit lorsqu'elle en a la chance, même lorsqu'il est évident qu'elle en abuse?

Le prix du certificat n'est plus de $5.00, mais d'un dollar. De plus, ces certificats ne sont pas **bilingues.** Ils sont rédigés tout en français ou tout en anglais. L'on devrait réclamer. D'ailleurs, quelques organisations françaises l'ont déjà fait. Nous sommes en pays bilingue, ne l'oublions pas.

Il paraît aussi que tous les anciens combattants peuvent obtenir ce certificat gratuitement.

•

Q.—J'ai entendu l'autre jour l'expression suivante: "Castigat ridendo mores". Pourriez-vous me dire ce qu'elle signifie?—PETITE CURIEUSE.

R.—"Elle corrige les moeurs en riant."

•

Q.—Dans votre journal, vous avez fait paraître quelques photos de Séraphin Poudrier et de quelques autres acteurs d' "Un homme et son péché." Nous aimons ce genre de photos. Pourriez-vous en faire paraître plus souvent?—QUI NE MANQUE JAMAIS D'ECOUTER SERAPHIN.

R.—Nous voudrions, nous aussi, faire paraître plus souvent de ces photos qui intéressent nos lecteurs. Mais il nous faut nous en remettre à notre service de clichés et prendre ce qu'on nous envoie.

•

Q.—Etes-vous d'avis que le noir sied bien à n'importe qui? C'est ce qu'on me dit. On me recommande de le porter parce que je suis de constitution assez forte. Mais je n'ai que 16 ans, et il me semble que j'aurai bien le temps de m'habiller en noir! Qu'en pensez-vous?—UNE 'TEENER.

R.—Votre question peut être considérée sous un double aspect. Le noir, il est vrai, amincit la taille, fait paraître plus svelte, plus élancée; mais, par ailleurs, il vieillit celle qui le porte. S'il est très chic, il est sévère. Je le préfère donc sur des personnes un peu plus âgées que vous.

Puisque vous êtes de constitution forte, je vous conseillerais de choisir des robes à teintes pas trop voyantes, de coupe amincissante sans fanfreluches. Habillez-vous, de préférence, dans des teintes foncées — sans que ce soit précisément de noir — le brun, le bleu marine, par exemple, et agrémentez votre mise d'accessoires délicats et de bon goût.

Si pour des circonstances spéciales, vous aimez être "chic", et si vous paraissez plus âgée que vous ne l'êtes, alors portez un beau costume tailleur noir, mais choisissez bien les accessoires. Pas trop de blanc, par exemple, mais de jolies blouses pastel. Pas de bijoux élaborés, et un maquillage très discret.

Il y a des personnes de constitution forte qui portent bien cela, car elles sont bien proportionnées. D'autres ne le sont pas: leur ligne est tout à fait disgracieuse. Si tel est votre cas, je vous conseillerais de suivre un régime alimentaire — selon l'avis du médecin — et faire de bons exercices. Vous serez surprise des résultats. L'on ne vous conseillera plus, par la suite, de porter des vêtements noirs pour mieux paraître. Bonne chance.

LOUISE.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Avec les belles fêtes de Noël et du Jour de l'An, les vacances ont passé. Nous espérons que pour chacun de nos lecteurs, elles ont été heureuses. Et puisque nous voilà entrés dans une année nouvelle, nous profitons de cette première publication de 1947, pour vous la souhaiter bien bonne, chers lecteurs et chères lectrices, remplie de succès, de joies, de bonheur. Nous espérons en particulier qu'elle vous fera faire un pas de plus dans la maîtrise de notre langue, de cette langue française que nous voulons garder bien belle, bien pure, aussi longtemps qu'il y aura encore quelqu'un pour la parler.

Une photographie

I "Bonjour, Lucienne, je vois bien que tu n'as pas manqué au rendez-vous. J'ai déjà ouvert le grenier pour l'aérer. Ne penses-tu pas que nous allons avoir du plaisir à visiter les vieilles malles pleines d'habits du temps de grand'mère?

— Je suis de ton avis, Georgette. Dépêchons-nous. J'ai hâte de voir, toutes ces merveilles dont tu m'as parlé.

II Elles montèrent au grenier au moyen d'une échelle. Georgette qui montrait le chemin tourna le bouton et tout fut éclairé. Lucienne, toute éblouie, contemple un instant ce lieu où il devait avoir tant de belles choses, puis: "Qu'en dis-tu, si nous commencions par la plus grosse malle?"

— C'est ça! Tiens, aide-moi à l'ouvrir.

III Après beaucoup de difficultés, elles réussirent à soulever le couvercle. Georgette et Lucienne se trouvèrent dans leur élément tout de suite. La malle avait déjà été ouverte, mais Georgette ne s'en tracassa pas. Elle était en train d'admirer une belle robe en satin bleu, à longue traîne, lorsqu'elle fut tirée de sa rêverie par Lucienne qui s'exclamait: "Ah! regarde le beau portrait! Dis donc, ta petite soeur était un ange à six ans avec sa robe maculée et sa figure barbouillée et entourée de trois chats.

— Une photographie, ici! Montre-moi-la, s'il te plaît.

— Tiens, la voici.

— Oh! c'est Ginette et ses petits chats. Thérèse l'avait photographiée par surprise. Ginette, insultée, l'avait enfouie dans la malle.

IV Je vais te dire. Ginette avait la mauvaise habitude de laisser traîner son chapeau, une petite calotte de feutre blanc. Un jour, elle le laissa dans la grange. Comme de raison le lendemain ne pouvant le trouver, elle fit faire des recherches. Thérèse savait où il était et d'un pas tranquille s'en alla le chercher. Quelle fut sa surprise de trouver...

— Quoi?

— Trois beaux petits chats dedans avec Minette à côté toute fière. On taquina tant et si bien Ginette qu'elle fut guérie de sa manie. Cependant elle aimait ses chats, mais, parce qu'on la taquinait elle ne jouait avec eux que lorsqu'on ne la regardait pas. Un jour Thérèse la photographia par surprise. Fâchée, elle le cacha dans la malle.

— Pauvre Ginette, elle en avait des aventures quand elle était petite!

— Elle les méritait bien. Celle-là, tout de même, lui servit de leçon.

Marie BANDET.
Grade 8A.
Gagnante du trophée Père Barbier.
Couvent de Prud'homme.

* * *

L'élève qui a fait ce travail sait écrire. Cela ne fait pas de doute quand on sait les succès qu'elle a remportés dans le passé et quand on a lu la composition ci-dessus un tant soit peu attentivement. Prenons, par exemple, le fond de la composition, c'est-à-dire les idées, l'invention: deux petites filles ont décidé de passer leur samedi à fouiller le grenier. Il doit y avoir là-haut de vieux, vieux vêtements, des antiquités, dont il serait bien amusant de s'affubler. A l'heure dite, elles grimpent l'échelle qui les mène sous les combles. Elles y trouvent en effet des caisses, des malles remplies de vieilles choses que convoite leur curiosité. Voilà la 1ère partie (par. I et II), simple, naturelle, intéressante, et qui conduit, assez ingénieusement à la découverte de la photographie (par. III). Georgette sait sans doute où elle trouvera telle robe de grand-mère et elle y va directement tandis que sa compagne, dans ce grenier pour la première fois peut-être, fouille dans la malle à pleines mains, essayant de tout voir à la fois; par hasard, elle trouve cette photographie dont elle ne peut s'expliquer la présence en cet endroit. Elle s'en informe auprès de son amie. Celle-ci se rappelle alors et lui raconte l'aventure de la petite soeur. Cette dernière partie (IV) est très orginale et dénote chez notre lauréate une qualité absolument nécessaire en composition: l'imagination.

La plume de l'élève a admirablement bien servi sa pensée. En effet, la forme est presque sans faute. Voyez par exemple comment le dialogue sert à amener, sans heurts et d'une façon bien naturelle, les diverses péripéties du récit. Cela est très habile. Voici, pour illustrer cette dernière remarque: au lieu de dire, à la fin de II "Les deux amies décidèrent de commencer par la plus grosse malle", l'élève préfère, et avec raison, faire parler l'un de ses personnages: "Si nous commencions par la plus grosse malle?"

Quant au style, il est à peu près impeccable. La phrase est tout à fait grammaticale, très française et ne trahit pas d'effort. Le vocabulaire est très étendu et les mots sont, en général, bien employés.

Mais passons maintenant à la correction de quelques imperfections qui se sont glissées dans l'excellente composition dont nous venons de souligner les qualités.

Tout d'abord un conseil: l'on sait que la plume, comme la parole d'ailleurs, est un moyen d'expression, c'est-à-dire un moyen par lequel on communique sa pensée. Quand on écrit, c'est ordinairement que l'on veut transmettre quelque chose à un lecteur. N'oublions pas que ce lecteur n'a en main, pour bien saisir l'idée de l'écrivain, qu'une feuille de papier, belle et bien muette et totalement incapable de lui expliquer les points obscurs. Voilà pourquoi nous revenons si souvent sur cette question de la clarté.

Etre clair signifie écrire de façon à ce que le lecteur comprenne facilement ce dont il s'agit. Quand donc on s'asseoit à son pupitre, un crayon à la main et une feuille blanche devant soi, il faut d'abord se mettre en présence de son lecteur, se l'imaginer un peu borné peut-être et très lent d'esprit: puis se mettre à son travail s'efforçant de lui rendre son récit aussi intelligible qu'il se peut, essayant de prévoir toutes les questions qui pourraient se poser à son cerveau. De cette façon toutes les ambiguïtés sont moins possibles.

Appliquons maintenant cette remarque à la composition ci-dessus. Dès la première ligne, nous lisons: "Bonjour, Lucienne!" Qui est Lucienne? L'amie de Georgette? sa soeur? Il n'y a rien pour l'indiquer. Il semble que les deux petites filles sont des amies, mais sembler ne suffit pas, et le lecteur reste dans une incertitude qui distrait son attention au récit. Pourquoi ne pas le satisfaire dès le début et dire à II: "Les deux amies montèrent..."

La même chose se produit dans III: Lucienne s'écrie: "Regarde donc ce portrait de ta petite soeur!" et Georgette de dire, après avoir vu la photo: "Oh! c'est Ginette et ses chats". Ce n'est pas bien clair: la petite soeur et Ginette sont-elles la même personne? Quand on a lu toute la suite, il semble bien que oui, mais alors, pour plus de clarté, Georgette aurait dû confirmer les paroles de Lucienne et dire: "Ah! c'est bien Ginette, en effet..."

Et Thérèse? Qui est-elle? Peut-être une autre soeur de Georgette?

Vers la fin de III nous lisons ceci: "Oh! c'est Ginette et ses petits chats. Thérèse l'avait photographiée par surprise. Ginette, insultée, l'avait enfouie dans la malle". Cette dernière phrase, nous la retrouvons presque mot à mot à la fin de IV: "Un jour Thérèse la photographia par surprise. Fâchée, elle le (entre parenthèses, ce "le" ne tient à rien) cacha dans la malle". Si nous retranchons la première (dans III), nous évitons la répétition et du même coup, puisque cette phrase est en quelque sorte la clé de l'intrigue dans le récit, nous soutenons l'intérêt du lecteur jusqu'à la fin. Ce changement nous oblige à modifier le dialogue dans III, ainsi: "Oh! regarde ce beau portrait..."

— Une photo? Ici? **Montre-la-moi,** s'il te plaît.

— Tiens. Voici!

— Ah! c'est Ginette en effet, Ginette et ses chats.

— Mais comment cette photographie se trouve-t-elle ici dans cette malle?

— Je vais te l'expliquer. Voici. Ginette avait la mauvaise habitude...

Qu'on nous permette une dernière remarque. Nous avons déjà dit dans certaines de nos annotations passées, que la dernière idée d'une composition doit être en quelque sorte, le résumé de toute la composition ou encore doit reprendre d'une façon intéressante originale l'idée mère de la composition. Elle ne doit jamais être étrangère au sujet traité. Nous ne voyons pas très bien alors, comment une composition, où il s'agit des souvenirs évoqués par une photographie, peut se terminer de cette façon: "Cette aventure était bien méritée, et lui servit de leçon".

Ces faiblesses que nous avons cru relever ne sont pas graves et, somme toute, la composition ci-dessus est excellente. L'élève qui la faite mérite nos chaleureuses félicitations et nos plus sincères encouragements.

Eugène ADOLPHE.

Joyeuse Fête

31 janvier
Edgar Freynet, Sandilands.
Gilles Champagne, Ste-Anne.
Armand Flamand, Woodridge.
Ambroise Rémillard, St-Joseph.
Gisèle Jubinville, St-Léon.
Elise Ouellette, Laventure, Sask.

1er février
Emile Plamondon, St-Jean-Baptiste.
Roger Vandal, Ste-Anne.
Irène Laurendeau, Fort Alexandre.
Berthe Nault, Thibaultville.
Henri Bruneau, St-Claude.

2 février
André Harpin, Lorette.
Marie-Josèphe Jeanson, Lorette.
Marius Lévêque, St-Adolphe.

3 février
Robert Rémillard, St-Joseph.

4 février
Denis Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Florence Champagne, Ste-Anne.
Léonard Dumont, Ste-Claire.
Raymond Philippot, St-Claude.

5 février
Albert Prince, St-Boniface.
Thérèse Forest, St-Norbert.
Dorina Godard, Aubigny.
Claudette Adam, St-Labre.
Léon Chatel, Woodridge.

6 février
Irma Tétrault, Ste-Anne.
Anita Jubinville, St-Léon.
Omer Gobeil, South Junction.
Dorothée Turenne, Letellier.
Luc St-Yves, Willow-Bunch, Sask.
Marcel Brière, Mankota, Sask.

Jeannot et la fève

(Conte)

(Suite)

"Vite!" cria la femme. "Sautez dans le four et ne bougez pas jusqu'à ce que mon mari soit parti au lit".

Jeannot grimpa dans le four; une minute après, l'ogre faisait irruption dans la pièce.

"Femme", cria-t-il d'une voix terrible, "je sens la chair fraiche!"

Jeannot trembla en entendant la voix de l'ogre.

"Mais non, mon ami", répondit la femme. "Regarde quel bon dîner j'ai préparé à ton intention!"

Le dîner était si bon que l'ogre s'assit pour y faire honneur. Quand il eut fini, il demanda à sa femme de lui apporter sa poule favorite. La femme sortit et revint avec une poule superbe qu'elle installa sur la table.

"Ponds un oeuf!" commanda l'ogre; et à l'instant la poule pondit un oeuf d'or.

"Quel précieux oiseau!" pensa Jeannot.

Peu après, l'ogre s'endormit et se mit à ronfler de si bon coeur que ses ronflements faisaient trembler les murs. Dès qu'il les entendit, Jeannot sortit de sa cachette, attrapa la poule et se sauva. Il courut jusqu'à la fève, et se laissa dégringoler le long de la tige le plus vite qu'il put. Quant il eut touché le sol, il vola vers sa mère et lui raconta ce qui lui était arrivé. La pauvre veuve, folle de joie, appela Jeannot "son brave enfant". Ils vendirent les oeufs que pondait la poule et vécurent très confortablement pendant quelque temps.

Cependant, Jeannot ne tarda pas à rêver à de nouvelles aventures. Un jour, il se déguisa du mieux qu'il put, escalada la tige de la fève, reprit la route du château et pria de nouveau la femme de l'ogre de lui donner à dîner et de le loger pour la nuit. Mais la femme secoua la tête et lui répondit que, la dernière fois qu'elle avait donné l'hospitalité à un pauvre garçon, le méchant ingrat l'avait récompensée en volant la poule favorite de l'ogre. Mais Jeannot la supplia avec tant d'insistance qu'elle finit par consentir. Cette fois, elle le cacha dans un buffet.

Au même moment, l'ogre rentrait au château. Comme il pénétrait dans la cuisine, il cria d'une voix terrible:

— Femme! je sens la chair fraîche.

"Mais non, mon ami", lui répondit sa femme, tout comme la dernière fois. "Regarde quel bon dîner j'ai préparé à ton intention".

L'ogre se mit à table et dévora son dîner. Quand il eut fini, il gronda:

— Apporte-moi ma bourse!

Sa femme lui apporta sa bourse, qu'elle posa sur la table. L'ogre compta son argent, remit les écus dans la bourse et s'endormit. Jeannot sauta du buffet, se saisit de la bourse, sortit en courant du château, et fut bientôt rentré dans sa maisonnette.

"Vous pouvez dépenser sans scrupule tout cet argent", dit-il à sa mère, en vidant la bourse sur la table, car ce méchant homme l'avait volé à mon père, et il nous appartient.

Quelque temps après, Jeannot escalada de nouveau le pied de la fève et se dirigea vers le château. Cette fois, il n'osa pas se montrer à la femme de l'ogre, mais, après avoir fait le guet pendant quelques heures, il se glissa dans le château et se cacha dans la chaudière juste au moment où l'ogre rentrait.

"Femme! je sens la chair fraîche!" gronda l'ogre dès qu'il eut mis le pied dans la cuisine.

"Mais non", répondit sa femme. "Vous vous imaginez toujours qu'il y a quelque chose dans la maison. Cette fois, je suis bien sûre que vous vous trompez".

Quand l'ogre eut dévoré son dîner, il demanda sa harpe. Sa femme la lui apporta et la posa sur la table, et sur un ordre de l'ogre, l'instrument se mit à jouer tout seul. Jeannot, qui risquait un oeil hors de la chaudière, trouva la chose si merveilleuse qu'il résolut de s'emparer de la harpe.

Dès que l'ogre se fut profondément endormi, Jeannot sauta hors de la chaudière, se saisit de la pièce. Mais la harpe était une harpe-fée, et sitôt que Jeannot l'eut touchée, elle s'écria d'un ton perçant:

— Maître, maître!

L'ogre sauta sur ses pieds à l'instant. Voyant ce qui était arrivé, il se précipita derrière Jeannot, qui se sauvait de toute la vitesse de ses jambes. Jeannot atteignit la tige de fève et se laissa dégringoler en hâte. Comme il touchait le sol, il vit l'ogre qui était déjà descendu à mi-chemin. Jeannot comprit qu'il n'y avait pas un instant à perdre.

"Mère, mère! Apportez-moi la hachette. L'ogre descend!" cria-t-il.

La mère de Jeannot se précipita dehors. Jeannot se saisit de la hachette, et, d'un seul coup, il trancha tout net le pied de la fève. L'ogre dégringola dans un craquement effroyable, et ainsi se termina sa méchante vie.

Jeannot et sa mère, après cette aventure, connurent de longues années de bonheur. Arrivé à l'âge d'homme, Jeannot tomba amoureux d'une belle princesse, qu'il épousa. Entre temps, il était devenu très riche: ses exploits lui avaient acquis une renommée universelle.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE — 1946-1947 — NUMERO 16

CHRONIQUE

Oui, c'est moi, le Coin, qui reparais. J'ai pris des vacances. Depuis le vingt décembre! Deux semaines comme collégien; deux autres comme . . . Coin; et deux encore pour . . . pour me remettre au travail — en bon collégien (j'exagère, pour la symétrie).

Je me demande si cela paraissait que je ne paraissais pas? J'ai peut-être mérité l'attente. Cela chatouillerait ma petite vanité littéraire. Malheureusement, les plaintes, s'il y en a eu, sont restées muettes.

Qui accuser de mon silence? Le typographe? C'est lui d'ordinaire qui, sur son dos large, porte le poids de nos frasques anti-grammaticales. Mais non! Il attendait lui aussi (j'espère bien!) mes textes "impeccables". Le directeur? Non plus! Dès le début de janvier, il avait écrit une série de souhaits, joliment tournés, à l'adresse des officiers de nos diverses organisations. Au président de la récréation, par exemple, il souhaitait d'avoir toujours raison . . . des difficultés; au secrétaire, une matière ample et consolante à consigner dans ses rapports. Je crois même que pour le Père Préfet il désirait "des externes aussi ponctuels que des pensionnaires qui sont là, et des pensionnaires aussi calmes que des externes qui . . .n'y sont pas". Il y avait aussi des voeux (de compassion) pour l'équipe des Anciens, le R. P. Aumônier compris.

Quant au secrétaire de la rédaction, il ne veut rien dire de mon silence. Le sien est prudent et louche. Mon abstention forcée viendrait-elle d'un secrétaire qui ne s'est pas assez forcé? Mais pardonnons tout et remettons-nous à l'oeuvre avec la nouvelle année.

Le COIN.

Chronique d'antan

La fin de décembre n'a pas besoin d'être rappelée longuement. Les examens et leurs résultats entretiennent les souvenirs. Rhétoriciens et Humanistes n'ont pas encore oublié les trois heures de composition universitaire du 21, à la salle académique, même s'ils avaient déjà commencé, ce matin-là, à oublier la matière de leur Histoire.

Le soir du 18, sur la patinoire, se sont rencontrés de vieux rivaux: les Atomes et les Pères. Les Atomes avaient-ils tous encore le poids "atomique" de l'an dernier? Certains ont pris de la taille et du poids. Les Marius, les Duha, les Paul Préfontaine, les Gagné se sont allongés et arrondis. Le gros Jules n'a pas diminué. Ce sont encore des atomes, mais avant longtemps ils feront éclater le cadre atomique. Lionel Joyal a bien grandi d'un ou deux millimètres, mais ça n'y parait guère, surtout le soir, entre un ciel bas et des patins élevés. Marc Pelletier, le sieur Dumontier et quelques autres ne menacent pas encore de faire craquer les mesures. Le petit Jacques, même redoublé de son costume de gardien, ne bouche pas encore toute l'ouverture des buts.

Les Atomes ont conservé la science et l'entrain de l'an dernier. Les nouvelles recrues ne déparent pas la constellation. C'est dire le mérite des Pères, qui ont fait partie nulle, par un pointage de 8 à 8. Ils ont vraiment bien joué, grâce au renfort que leur apportaient les Frères Marie-Noël et Hervé-Léon, grâce surtout à la forte discipline de leur gérant, le Père Labrosse. Le Père Caron a réussi le truc du chapeau, ce qui est bien digne d'un ancien joueur de la grande équipe.

Aussi les Atomes feront sagement de craindre leurs adversaires. Sans doute, en cette première partie, ont-ils manqué des buts à demi-ouverts. Sans doute, dans ses buts, le Père Dontigny ne pourra pas toujours répéter ses arrêts miraculeux. Mais les Pères feront du progrès. L'âge n'y fait rien — ou presque. Le Père Beaupré et le Père Caron se sentent rajeunis à chaque joute (sauf peut-être le lendemain). Pratiquez, Atomes; Atomes, tremblez.

Souhaits

Au lieu de nous répandre en souhaits, à l'occasion du nouvel an, méditons ceux que le R. P. Recteur nous adressait, le soir de Noël, au micro de CKSB. Ils renferment un programme opportun pour les collégiens de 1947.

Du 8 au 15 janvier

Le 8 janvier, le collège voit revenir en classe les collégiens reposés (doit-on dire) par d'heureuses vacances. Echange de souhaits. Puis la routine s'impose. Bâillements et soupirs. Patience! l'habitude reviendra.

Le samedi soir suivant, nous assistons au film mensuel. "Alerte en Méditerranée" est une pièce élevante, habilement menée, dont les prenantes péripéties se jouent dans le cadre émouvant et toujours nouveau de la mer.

Nos joueurs de ballon-panier vont "étudier" à l'Auditorium. Leur entraineur, M. Georges Fontaine, un Ancien, se démène avec succès pour l'équipe St. Andrews, qui sort victorieuse. Il ne reste qu'à mettre en pratique la belle leçon.

Mardi soir, le 14, le groupe d'élèves qui ont entendu Mme Thérèse Deniset, à l'Institut Collégial St-Joseph, reviennent enchantés de leur soirée. Ils sont édifiés d'apprendre que la cantatrice, soeur de quatre Anciens, avait généreusement contribué de son talent au succès du bazar du collège, il y a quelques années.

L'an 1947 trouve les collégiens un peu sur la défensive, mais non sans entrain, après de si belles vacances. La neige veut bien tomber abondante ces jours-ci. C'est pour dégourdir charitablement les bras et augmenter le mérite des nombreux clients de nos patinoires. D'ailleurs, que serait un hiver manitobain sans neige?

Gilles LANE,
Belles-Lettres.

Du 15 au 23 janvier

Nos huit Finissants et nos trente-quatre Rhétoriciens se rendent à la maison Notre-Dame du Cénacle. Les Finissants en étaient à leur troisième retraite en cette maison depuis cinq ans. Cette fois-ci, la maison était renouvelée, agrandie: une chapelle spacieuse où l'art invite à la piété, une salle de récréation vaste et bien éclairée, un réfectoire invitant, une cuisine moderne et justement réputée (pour sûr, elle sait remonter le moral). Pères et Frères Oblats nous installent si bien — en s'incommodant — que notre grand nombre ne nous gêne pas.

Trois jours de recueillement. Trois jours à rétablir de bons comptes avec le divin Bienfaiteur. Les retraitants reviennent vendredi matin le coeur purifié, l'âme tonifiée, la volonté toute à leurs résolutions. Ils ne savent trop encourager leurs condisciples à en faire autant.

Quarante Heures

En retraite on avait appris à prier. Au retour, on se voit offrir l'occasion de prier davantage. Dimanche matin, ouverture des Quarante Heures. Jésus-Hostie nous favorise d'une intimité de deux jours. A toute heure du jour et de la nuit, l'Hôte divin reçoit quelques visiteurs dévots. Jours de grâces, à n'en pas douter.

Lundi, messe de requiem pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve. La chorale chante à la cathédrale. A cette occasion, les collégiens se rappellent la dernière visite de Son Excellence au collège, il y a deux ans, sa simplicité conquérante et son art de parler aux jeunes.

Gouret

Le gouret est le sport favori. Les ligues fonctionnent à merveille. On remarque peu d'absences. "Une partie de gouret vaut bien le sacrifice d'une sortie", répètent les amateurs.

Le soir, nos Atomes pratiquent sous l'égide de Louis Vielfaure. En connaisseur, Albert Tessier dirige la pratique de C.S.B. II. Notre équipe des Grands se maintient en forme sous la direction de M. Désiré Bélanger.

Dimanche, quatre parties, trois victoires. Les plus petits des Petits (des moitiés d'Atomes, peut-être des ions) perdent par 3 à 1 contre l'équipe du jeune Martel, de St-Bonifaoe.

Les Atomes se paient la fantaisie d'aller jouer à St-Jean-Baptiste. Ils y sont reçus avec une belle cordialité, jouent consciencieusement, reviennent avec la victoire. Il semble que le Frère Louis Philippe ait recueilli le secret du Père Forget, car le souffle de l'an dernier continue.

Nos Moyens infligent une défaite à ceux de l'école Provencher. Dans nos buts, Alphonse Roy semblait inexpugnable, tandis que le gardien adversaire était littéralement mitraillé et ne pouvait bloquer tous les lancers. Résultat: 9 a 1.

La quatrième partie attirait un grand nombre de spectateurs. L'équipe du collège St-Paul attendait la nôtre, à la-fin de l'étude de 2 h. 30.

A la fin de la 1ère période, mauvais augure. Le score est de 3 à 2 pour les visiteurs. Bernard, vivement approuvé par son frère, ne veut pas qu'on parle encore de défaite. Les vingt minutes suivantes le justifièrent. Six points consécutifs élevèrent le compte à 8 à 3 en faveur des nôtres. St-Paul s'ajouta un point dans les dernières secondes de la deuxième période. Le pointage final fut de 9 à 5. Une belle joute, vive, savante, les deux équipes prenant tour à tour l'avantage du jeu. G. Bockstael et R. Lafrenière furent les grandes étoiles, A. Van Belleghem méritant une mention très honorable pour son jeu de défense.

Alignement: N. Préfontaine; G. Bockstael, A. Van Belleghem et H. Lemoine; G. Lavergne, A. Tessier et H. Landry; J. Joyal, R. Lafrenière et B. Bélanger.

Merci aux arbitres André Côté et Roland Bélanger.

Aux Anciens

Chers ainés,

Vos dernières chroniques nous ont bien amusés. Elles nous ont même distraits au sortir de la retraite. En effet, nous avions décidé de nous détacher des choses terrestres quand votre littérature nous est tombée sous les yeux.

Que votre secrétaire ait de grands talents littéraires et une imagination féconde, cela est indéniable. Il est regrettable toutefois qu'il ne puisse faire fructifier une meilleure cause. Car, entre nous, au gouret il y a jouer et jouer. Mais puisque vous prétendez encore, malgré tant d'insuccès, à la première place, nous étudions votre cas.

Nous oublions volontiers votre première défaite de l'année. Depuis lors, vous avez remporté plus d'une victoire dans les environs. Continuez. Mais sachez que depuis le début de la saison nous vous laissons jouer librement, un peu comme le chat laisse quelques moments de liberté à la souris qu'il suit de ses griffes puissantes. Dès que la souris se croit enfin libre, le chat la rattrape d'un geste sûr.

C'est avec cette tactique féline que nous vous tenons en laisse. Nous admirons vos prouesses. Rien de plus noble que d'étendre le bon renom de notre collège par la province et même sur le sol américain. Quand vous reviendrez tout couverts de gloire, nous nous réservons de rabattre d'un seul coup, en une joute, l'étendard si laborieusement décoré.

Nous sommes patients. A vous de fixer le jour et l'endroit.

Demain c'est St-Pierre, demain c'est le collège, demain . . .c'est la défaite.

Jean LAGASSE.

Béatification de deux religieux français

PARIS — Au cours de sa réunion du 17 décembre, la Congrégation des Rites a discuté de la validité des procès de Jean-Martin Moye, Français, de l'Institut des Missions Etrangères, et d'Adolphe Petit, Français, de la Compagnie de Jésus.



Dans la province de Québec, des milliers de cours d'eau et de lacs sont l'oeuvre d'une période de glaciation 'relativement récente' sur une immense étendue de roche de la plus vieille formation qu'il y ait au monde; la plupart sont situés dans d'immenses forêts, où leurs surfaces brillantes contrastent avec la masse sombre des conifères. Cette grande et ancienne province abonde en beauté ainsi qu'en ressources naturelles. On estime à dix-sept millions de chevaux le total de l'énergie hydraulique du Québec. Environ six millions sont mis en valeur.

Funérailles du R. P. Wilhem Bruck, à Prince-Albert

Le 14 janvier dernier, dans la cathédrale de Prince-Albert, était célébrée une messe pontificale de funérailles pour le repos de l'âme du R. P. Wilhem Bruck, O.M.I. Le R. P. Bruck était le supérieur de l'orphelinat de Prince-Albert. Désigné à cette charge en 1906, il y était resté attaché jusqu'à sa mort, le 9 janvier dernier. Durant ces quelque 40 ans de travail incessant, il a protégé et conseillé plus de 2,000 orphelins. Toute sa vie était consacrée à cette oeuvre d'éducation chrétienne et de protection de l'enfance malheureuse. Tout ce qu'il faut d'ingénieuse charité, de paternelle bonté et d'exquise patience, le Père l'a déployé pour ses enfants, comme il aimait appeler ses orphelins. Par ailleurs, l'on sait que jamais il n'a usé d'acception de personnes; il a aussi bien protégé des protestants que des catholiques, sans distinction de race ou de classe. Dans ce diocèse, il incarnait vraiment la plus haute charité chrétienne que l'on puisse trouver dans un catholique et dans un prêtre. C'est dire qu'il y laisse des regrets et chez les catholiques et chez les protestants. C'est dire aussi que ses bienfaiteurs se recrutaient aussi bien chez les protestants que chez les catholiques.

La messe pontificale fut présidée par S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P, évêque de Prince-Albert et ami intime du défunt. L'assistaient au trône, M. le curé J.-A. Boucher, en qualité de prêtre assistant; le T. R. P. John Boekenfoehr, O.M.I., provincial de la province Sainte-Marie de Régina, et le R. P. G.-M. Latour, O.M.I., directeur de l'école indienne de Duck Lake, Sask., en qualité de diacres d'honneur; le diacre d'office était M. l'abbé J.-A. Daoust, aumônier du Pénitencier, et le sous-diacre, le R. P. E. Rhéaume, O.M.I.; les enfants de l'école St-Paul servaient.

A la stalle assistait S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, D.D., évêque de Saskatoon; l'accompagnait, le T. R. P. Leo Sexsmith, C.SS.R. Etaient aussi présents au sanctuaire: le T. R. P. Dom S. Gertken, O.S.B., abbé de Muenster; le représentant de S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, évêque de Gravelbourg, le R. P. J.-A. Chouinard, O.P.; MM. les abbés Carpentier, curé de St-Louis, J. O'Leary, curé de la cathédrale de Saskatoon, A. Leslie, S. Raczynski, R. Jourdain; les RR. PP. T. Kennedy, O.M.I., P. Riffel, O.M.I., J.-M. Lafrance, O.P., O. Maillet, O.M.I.; les RR. FF. René-M. Morin, O.P., et Morin, O.M.I.

Les porteurs étaient les RR. PP. Joseph Valois, L. Simard, L. Pilon, A. Pilikowski, E. Fabre, L. Sweeny, tous Oblats de Marie-Immaculée.

Le choeur de la cathédrale, sous la direction de Mme G. Carrier, exécuta la messe de C. Larivière, C.S.V. Les solistes étaient: MM. H. J. Quinlan, Norbert Jutras, F. Dobson et Joseph Ward.

Dans la nef, assistaient 50 enfants de l'orphelinat St. Patrick, 3 classes de l'école St-Paul, quelque trente élèves du couvent de Sion, un groupe important de Chevaliers de Colomb, les Révérendes Soeurs Supérieures de l'hôpital de la Ste-Famille, de l'orphelinat St. Patrick, du couvent de Sion, et des Soeurs de la Présentation, et une quinzaine de gardes-malades de l'hôpital de la Ste-Famille.

On distinguait aussi dans l'assistance: le maire de Prince-Albert, J. Cuelenaere; le ministre des Coopératives dans le gouvernement Douglas, l'hon. L. F. McIntosh; Robert Parker, gérant du Northern Hardware, Nelson Lacroix, W. H. Quinn, J.-M. Longpré, J. J. Krauss, grand chevalier, le chef de police J. Hogan, A. R. Brown, J. Forgach, H. A. Harrigan, Ed. McCullough, J. Lewack, R.C.M.P., Yvon Ménard, J.-B. Baribeau, F. Solymos, C. T. Warren, H. Coutu et J. Noble.

Le service des placiers était assumé par les Chevaliers de Colomb.

Le R. P. Larose, O.M.I., curé de Battleford-Nord et assistant-provincial de la province Alberta-Saskatchewan, donna le sermon.

Eloges du R. P. Larose

"Un zélé et un saint prêtre nous a été enlevé. Il est allé présenter au souverain Juge une vie vaillante et pleine, tel qu'il convient à un athlète de Dieu et de la sainte Eglise. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. Quand un prêtre a vaillamment combattu les bons combats du Seigneur, quand il a grandement et saintement rempli sa carrière, quand il a, d'une main infatigable et ferme, gardé jusqu'au bout le dépôt de la foi, ah! certes, on est en droit d'espérer pour lui cette couronne de justice que Dieu réserve à ceux qui l'ont servi et aimé sur la terre. Notre douleur aujourd'hui n'est donc pas sans consolation. Toutefois, nos regrets sont bien grands. Pour essayer de les adoucir, jetons un regard sur le prêtre que nous avons perdu. Ce que je voudrais vous montrer en lui, c'est le prêtre, le saint, le zélé prêtre. Je voudrais vous le montrer grand dans la lutte, parce qu'il a combattu les bons combats — bonum certamen certavi — grand dans les oeuvres, parce qu'il a surabondamment rempli sa course— Cursum consummavi — grand dans la foi, parce qu'il n'a vécu que pour la garder en lui et dans les autres. Fidem servavi. Cette triple pensée résume bien toute la vie du bon Père Bruck.

Ce qui fait le saint prêtre avant tout, c'est la grâce de Dieu. C'est par la grâce de Dieu, disait autrefois saint Paul, 'que je suis ce que je suis.' Et au fond, sa parole n'est que le commentaire inspiré de cette autre parole tombée des lèvres infaillibles du Sauveur: 'Sine me nihil potestis facere' — sans moi, vous ne pouvez rien faire. Mais au-dessous de la grâce, il y a les dons naturels et parmi eux je range en première ligne la vaillance du coeur, cette virilité de l'âme que le bon Père Bruck possédait à un si haut degré a été l'âme de son oeuvre de l'orphelinat qui restera le plus beau monument à sa mémoire vénérée.

Quand, en 1900, il reçut sa nomination au poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, un coeur moins vaillant que le sien eut hésité, et il n'hésita pas un instant. Il vit clairement les difficultés, mais il vit aussi ce que la gloire de Dieu et le salut des âmes exigeaient de lui. Plein de confiance en Dieu, il se mit immédiatement à l'oeuvre et marcha droit devant lui. Il fonda l'oeuvre de l'orphelinat, et durant près d'un demi siècle, au prix des plus durs labeurs, des plus intimes angoisses, il conduisit la barque où se sont réfugiés ses chers orphelins vers le développement que nous voyons aujourd'hui.

Il m'est facile de réaliser tout le vide que cause la mort du R. P. Bruck, la douleur de ceux qui ont perdu en lui un père, un protecteur. Nos plus sincères sympathies aux chers orphelins, aux Révérendes Soeurs, ses fidèles et dévouées collaboratrices.

C'est le propre des bons prêtres de parler, même quand la mort a fermé leurs lèvres. Ils meurent, mais ils laissent dans le coeur de ceux qui ont eu le bonheur de les voir, de les entendre, de recevoir leurs conseils ou leurs consolations, un souvenir qui est une continuelle prédication. "Defunctus ad hoc loquitur". La mémoire du prêtre juste est un discours comme elle est une bénédiction, et le souvenir de ses vertus prêche aux âmes jadis inattentives plus éloquemment que ne l'avait fait sa parole. "Defunctus ad huc loquitur".

La vertu prédominante du Père Bruck a été son zèle apostolique. Ce zèle, il l'a constamment employé au bien-être spirituel et temporel de ses chers orphelins. En cela, il a imité son divin maître Jésus.

Il est donc mort, ce vaillant athlète qui a combattu les bons combats, qui a consommé sa course, qui a gardé la foi. Il est donc mort, ce prêtre au coeur intrépide et doux, si grand dans la lutte, si grand dans les oeuvres, si grand dans la foi. Ah! du haut du ciel où nos prières vous introduiront bientôt, si vous n'y êtes pas déjà, priez pour cet orphelinat que vous avez tant aimé, pour cette oeuvre si chère à votre coeur afin qu'elle continue à prospérer. Priez pour vos chers orphelins, vos dévouées collaboratrices, les Soeurs de la Ste-Famille. Priez pour votre évêque, qui a béni votre dernière heure.

Adieu, au nom de vos confrères dans le sacerdoce; adieu, au nom de ce diocèse que vous avez illustré; adieu, au nom de vos innombrables enfants, qui ne vous oublieront jamais; adieu, au nom de tous ceux qui vous ont connu, aimé, admiré. Jusqu'au jour où nous vous reverrons dans l'éternité bienheureuse."

TEMOIGNAGES

S. Exc. Mgr Duprat

"La mort du R. P. W. Bruck cause une perte incommensurable au diocèse de Prince-Albert et à la province.

"Il était un modèle de sainteté sacerdotale, de zèle ardent et de charité chrétienne. Par son travail, il était un exemple de vraie charité chrétienne, qui est amour de Dieu, amour du prochain et tout spécialement amour des enfants.

"L'abnégation de sa vie entière pour la protection des enfants sans abri lui a mérité l'estime profonde et le respect de ses concitoyens et de centaines d'autres, même en dehors des frontières de notre province."

S. Exc. Mgr G. Murray

"Sa charité, inspirée par une foi profonde et enfantine, allait tout spécialement aux enfants et, de la sorte, elle allait au Christ lui-même."

S. Exc. Mgr J. Prud'homme

Dans une lettre au R. P. Joseph Valois, O.M.I., supérieur des Maisons Oblates de Prince-Albert, S. Exc. Mgr. Joseph Prud'homme cite que déjà le 22 décembre 1946, le défunt avait le pressentiment de sa mort prochaine. Son Excellence ajoute:

"Le diocèse de Prince-Albert a perdu un prêtre de la première heure et un prêtre zélé, dont la majeure partie de la vie a été dépensée au service des orphelins de l'orphelinat de Prince-Albert. Ces chers orphelins sont plongés aujourd'hui dans un grand deuil.

"Le nom de R. P. W. Bruck restera attaché à l'orphelinat de Prince-Albert dont il fut directeur et chapelain depuis sa fondation, le 17 avril 1900.

"Les Soeurs de la Charité de St-Jean, N.-B., perdent en lui un Père qui les encourageait dans leurs sacrifices. Il pouvait bien les inciter à l'abnégation et à l'immolation car il menait lui-même une vie mortifiée.

"A titre d'ancien évêque de Prince-Albert, je m'incline avec respect et admiration, non moins qu'avec une affectueuse vénération devant ce grand mort. Il fut grand par sa piété, son zèle, son dévouement et sa vie de pénitence. Il fut grand par son amour des orphelins qu'il voyait dans la poitrine sacrée de Jésus-Christ. Ouvrier de la première heure, il aura déjà reçu la récompense de ses mérites. Du haut du ciel, il veillera sur cet orphelinat qui lui a coûté tant de soucis, de veilles, de larmes. Il en restera le pourvoyeur et le protecteur."

M. R. L. Stutt

Voici un extrait de lettre de M. R. L. Stutt, de la Saskatchewan Co-Operative Wheat Producers Ltd., en date du 13 janvier 1947:

"Ses états de service de l'humanité sont hors pair. Votre communauté a bien raison d'être fière de pareils hommes."

L'hon. McIntosh,

"J'ai eu le privilège de connaître le R. P. Bruck et son oeuvre depuis des années. J'ai toujours été très vivement impressionné par sa sincérité et son dévouement inlassable pour les enfants qu'il gardait sous sa protection. Il mérite l'estime générale, mais c'est surtout dans le coeur et l'âme des enfants qu'il a recueillis que se perpétuera sa mémoire. Ces enfants, qui aujourd'hui tiennent leur rang dans la société, sont le plus beau monument élevé par le Père Bruck. Sa mort est une perte irréparable pour la ville de Prince-Albert et toute la province."

Le poste CKBI de Prince-Albert

Voici le "sketch" rendu au poste CKBI de Prince-Albert, en mémoire du R. P. Bruck. A noter que ce "sketch" fut gracieusement offert, écrit et radiodiffusé par les propriétaires de ce poste. Ce programme fut émis le dimanche 12 janvier 1947, de 2 h. 45 à 3 h. p.m.:

Thème: Largo (Dvorak) "Going Home".

Récitant: C'est avec un profond regret que ceux qui ont connu le R. P. Bruck ou qui ont connu sa bienfaisance reçurent la nouvelle de sa mort vendredi soir. Le père Bruck, qui a travaillé près d'un demi-siècle pour élever un monument éternel, laisse derrière lui quelque chose qui surpasse de beaucoup les capacités de la vie d'un seul homme, mais qui emplit la vie de nombre d'enfants qui ont trouvé un toit à son orphelinat. Il est bon que celui qui voulait la meilleure demeure pour les siens soit finalement entré dans l'Eternelle demeure de tous. En mémoire de ce retour du Père Bruck à la demeure du Père, CKBI offre respectueusement ce programme.

Thème: "To Conclusion".

Récitant: Les petits enfants, qui sont encore dans la maison du Père Bruck, et les autres qui ont depuis longtemps quitté l'orphelinat, vont maintenant s'apercevoir de son absence et se remémorer son amour et sa compréhension. Ils vont se ressouvenir, car la mémoire est éternelle quand elle est tissée de prières quotidiennes. Aussi notre premier choix sera: "La prière des Enfants."

Musique: "La prière des Enfants."

Musique: "Prélude en ré mineur."

Récitant: Quarante-six ans de bonté pour ses orphelins, signifie davantage que le travail de patience, d'amour et de compréhension. Ces années signifient pour le Père Bruck un labeur sans relâche et pénible. Travail servile du chauffage ou plus grands soucis de trouver les fonds pour le maintien de l'orphelinat. Le rythme quotidien des prières, des labeurs, de patience croissait à mesure qu'avançaient les ans et que toujours plus de sans-foyers venaient chercher refuge à sa porte. Les jours n'étaient pas assez longs pour parfaire tout le travail à faire. Le Père Bruck ignorait le sommeil et utilisait les heures de la nuit pour les enfants qu'il aimait. Son âme ne connaissait pas l'égoïsme. Son bonheur était fait de celui de ses enfants.

Musique: Prélude en ré mineur.

Récitant: Au jardin de sa vie, les fleurs croissaient de la semence de charité, des chauds rayons de son amour, de la rosée de sa sagesse. Ce jardin n'enfermait pas que les enfants de St. Patrick, mais aussi les nombreux infortunés de l'hôpital local et du Sanatorium, qui vivaient dans l'attente de la joie de sa visite hebdomadaire. Quelle musique pourrait mieux décrire sa vie que celle de "Dans le jardin du monastère"?

Musique: "In a Monastery Garden."

Thème: Le même que pour l'introduction.

Récitant: En tribut à la mémoire du R. P. Bruck, bien-aimé fondateur et directeur de l'orphelinat St. Patrick, de Prince-Albert, le poste CKBI vous a présenté ce programme.

En marge de "La Passion"

La méditation sur "La Passion" de notre Divin Sauveur a été une merveilleuse source d'inspiration pour les chrétiens. Elle est leur grande consolation dans leurs épreuves et leur plus grand soulagement aux heures d'affliction. Les esclaves enchaînés des galères, les travailleurs épuisés des mines, les captifs torturés des cachots, les victimes livrées aux bêtes dans l'arène, n'auraient jamais eu le courage de résister s'ils n'avaient eu la vision de l'Homme-Dieu, meurtri, sanglant et couronné d'épines qui, avant eux, avait gravi le chemin du Calvaire sur le Golgotha. Fortifiés par ce sublime exemple, des millions sans nombre ont bravement suivi le pénible chemin de croix de la vie, et, comme leur Divin Maître, ils ont cueilli une glorieuse victoire dans une apparente défaite.

Si nous pouvions toujours garder devant nous l'image meurtrie et défigurée de notre Divin Maître, si nous avions toujours en mémoire la signification de sa Passion Sacrée, le monde serait aujourd'hui bien différent de ce qu'il est. L'histoire de sa belle vie et spécialement Ses souffrances, Sa mort, Sa résurrection triomphante ont toujours été pour nous des boucliers invisibles contre les Puissances des Ténèbres et notre plus puissant encouragement à marcher dans le rude et étroit sentier qui mène au salut.

Imbue de cette idée, la Sainte Eglise a depuis longtemps permis et aprouvé la pièce de La Passion, malgré son caractère sacré, et des représentations comme celle d'Oberammergau ont fait énormément de bien.

La figure du Christ, à la fois humaine et divine, est, sans contredit, la plus sublime de l'histoire.

La Passion du Christ est le drame le plus réel et le plus émouvant de tous les siècles.

Au Moyen-Age, ce drame sacré était souvent et naïvement représenté dans les "Mystères" chrétiens.

Il y a trois siècles, les paysans d'Oberammergau, petit village de la catholique Bavière, firent voeu de jouer tous les dix ans le drame évangélique; ils y mirent tant de piété et de majestueuse simplicité que depuis un demi-siècle les spectateurs y viennent de toutes les parties du monde.

Ste-Anne des Chênes, Manitoba, aura aussi son spectacle de La Passion, cette année. Tout est en marche actuellement à Ste-Anne des Chênes. L'activité règne et les préparatifs vont bon train afin de pouvoir présenter ce grand drame biblique avec toute la dignité qui lui est dû.

Un tel spectacle nécessite des mois de travail, pour la construction des décors, les répétitions d'une nombreuse figuration et la publicité. Cette charge a été confiée à l'artiste André Carmel qui en est à sa sixième expérience avec "La Passion". André Carmel fut de la distribution de La Passion en 1927 et 1928 au théâtre St-Denis de Montréal où ce spectacle était présenté durant trois semaines consécutives tous les ans. Il assuma la charge de directeur artistique de "La Passion", à Québec, durant la semaine Sainte de 1938, ainsi qu'à Rouyn, l'an dernier.

Il serait sage de réserver vos billets dès maintenant en adressant votre demande à: La Passion, Ste-Anne des Chênes, Manitoba. Pour plus amples détails, consultez l'annonce qui paraît dans une autre colonne du journal.

Conférence sur les Equimaux du Canada

PARIS — Dans le cadre des conférences de la Ligue des droits des religieux anciens combattants, S. Exc. Mgr J. Clabaut, O.M.I., évêque missionnaire chez les Esquimaux, a évoqué, en présence de Mgr Lemaire, supérieur général des missions étrangères, et de Mgr Falaise, O.M.I., dans la salle de la Société de géographie de Paris, ses expériences comme missionnaire dans le nord canadien.

Il a dressé un tableau de la vie dangereuse et difficile des Esquimaux ainsi que de celle des missionnaires, et a conclu en affirmant la "victoire définitive des missions dans le grand nord".

Aux funérailles de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve

Adieux du couvent au cardinal



On sait que Son Eminence le cardinal Villeneuve s'était retiré au couvent de Ramona, à Alhambra, près de Los Angeles, pour sa convalescence. C'est là qu'une crise cardiaque l'a emporté, le vendredi 17 janvier. Voici les élèves du couvent priant auprès du défunt, samedi matin, lors de la grand-messe chantée pour le repos de son âme.

Arrivée à Montréal



La bière contenant les restes du cardinal est ici transportée vers l'intérieur de la cathédrale. Précédé et suivi de personnalités du monde religieux, le cortège passe entre les rangs d'une garde d'honneur du corps des cadets du Mont-Saint-Louis, institution que Son Eminence avait fréquentée durant sa jeunesse. Comme on peut le constater, la foule était très dense à l'extérieur de la basilique.

Hommages des Montréalais



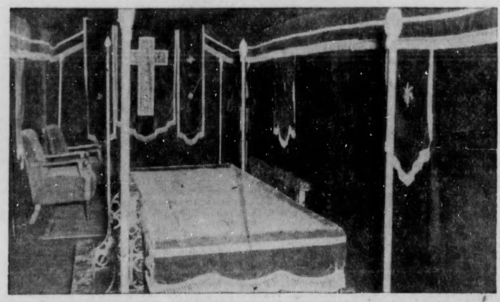
Une partie des milliers de Montréalais qui ont défilé en passant par l'allée centrale de la cathédrale, auprès du grand disparu. Il en fut ainsi jusqu'à minuit, alors qu'on ferma les portes au public. Près de 30,000 sont ainsi venus rendre un dernier hommage au vénéré prélat.

La translation de la dépouille



Cette photo montre le corbillard qui a transporté les restes du cardinal Villeneuve de l'archevêché à la basilique de Québec, pour le premier service, auquel les fidèles pouvaient librement assister. Des palefreniers tiennent la bride de chacun des six magnifiques chevaux noirs de l'attelage conduit par deux cochers en costume. Les zouaves, qui ont été de toutes les tâches depuis l'arrivée de la dépouille, escortent la voiture funèbre.

La décoration du wagon funéraire



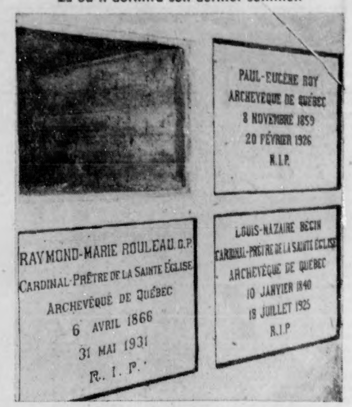
Un convoi spécial de six wagons du Pacifique Canadien a transporté les restes de S. E. le cardinal Villeneuve et les parents de l'illustre Prince de l'Eglise de Montréal à Québec. La direction du Pacifique Canadien a tenu à entourer le transport de la dépouille de tout le décorum qui s'imposait. Sur les parois d'un wagon postal on a tendu le drap noir et or de la liturgie catholique, tandis qu'aux deux extrémités on a placé deux immenses crucifix brodés de fil d'or. Sobre, mais digne d'un prince de l'Eglise, cette décoration était illuminée par des lampes disposées aux coins d'une plate-forme sur laquelle le cercueil a été déposé. La délégation montréalaise qui assista aux funérailles comprenait près de 300 personnes qui ont trouvé place à bord de ce convoi spécial.

Parmi les dignitaires aux funérailles de Son Eminence



Cette photo prise à l'entrée de la basilique-cathédrale de Québec, montre de gauche à droite Me Antoine Rivard, bâtonnier général de la province, l'hon. Gaspard Fauteux, président de la Chambre des Communes, le T. H. Louis St-Laurent, ministre des Affaires étrangères et représentant personnel du T. H. Mackenzie King, l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure, et l'échevin Caron.

Là où il dormira son dernier sommeil



Son Eminence le cardinal Villeneuve repose à côté de feu S. Exc. Mgr Paul-Eugène Roy, et au-dessus du caveau où ont été déposés les restes mortels du cardinal Raymond-Marie Rouleau, dans la crypte de la Basilique Notre-Dame de Québec. Le caveau où repose Son Eminence est en haut à gauche de la photo.

Le chapeau cardinalice



Dans tout le cortège qui suivait le corbillard, lors de la translation des restes du cardinal Villeneuve à la basilique de Québec, on remarquait une seule tache rouge, le chapeau cardinalice du défunt porté par le chevalier D.-L. Lachapelle. Les chevaliers Louis Madier et N. Gilbert tiennent les glands.

Le cardinal McGuigan à Montréal



S. E. le cardinal James-Charles McGuigan, archevêque de Toronto, a fait un très bref séjour à Montréal avant de se rendre à Québec, où il a officié aux funérailles de S. E. le cardinal Villeneuve. Le cardinal, après son arrivée de Toronto, s'est rendu à la Cathédrale où il a dit sa messe. Puis le distingué visiteur a pris le convoi pour Québec. On le voit ici photographié à la gare Windsor. A gauche on remarque M. le chanoine Robert Mitchell, chancelier de l'archidiocèse de Montréal.





A gauche, Son Eminence le cardinal James-C. McGuigan, archevêque de Toronto, au centre, Son Eminence le cardinal Francis-J. Spellman, archevêque de New-York, et à droite, Son Excellence Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, accompagné de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, Vicaire capitulaire, pendant la vacance du siège archiépiscopal de Québec. Ces photographies ont été prises alors que ces éminentes personnalités religieuses entraient processionnellement par le bas-choeur jusqu'aux trônes ou fauteuils d'honneur qui leur étaient réservés. La récitation de l'Office, par le Chapitre métropolitain, a été présidée par S. E. le cardinal Spellman. Les membres du clergé séculier et régulier étaient en nombre très considérable. Les grandes nefs de la cathédrale étaient également remplies d'une foule pieuse et visiblement attristée.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO XXI

Un reflet de soleil environnait les deux jeunes femmes, éclairait le visage de Paule dont il accusait les petites flétrissures menaçant déjà la trop fragile beauté qu'une vie mondaine et les soucis fanaient prématurément. Ariane dit avec une pitié un peu méprisante:

— Oui, il t'a aimée comme tu ne méritais pas de l'être. Tu lui as préféré Ferdinand . . . Ferdinand!

Elle eut un rire bas, chargé d'ironie.

— Ah! folle, folle! Ferdinand au lieu d'Evennes! Paule, quel vent de démence soufflait donc sur toi, à ce moment-là?

Les lèvres de Paule tremblèrent, tandis qu'elle murmurait:

— Je ne sais . . . Oui, c'est vrai, j'étais folle. Ferdinand au lieu de Raymond!

Quelqu'un venait vers la chapelle. Les jeunes femmes se turent et s'éloignèrent de quelques mètres. Paule tendit la main à sa belle-soeur. Elles se séparèrent froidement, comme si toutes deux ne venaient pas de dévoiler quelque chose du secret de leur âme.

Ariane, machinalement, se dirigeait vers le Palais, bien qu'elle n'y eût rien à faire à cette heure. Les pensées se pressaient dans son cerveau, à la suite de cet entretien inattendu. Elle venait de surprendre chez Paule la jalousie de la femme autrefois aimée, qui aime à son tour et s'aperçoit avec désespoir que l'indifférence seule lui répond, qu'une autre a pris la place délaissée par elle. Ariane songeait: "Elle est maintenant mon ennemie. Mais je ne la crains pas. Evennes ne l'aime plus. C'est moi qu'il aime et aucun obstacle ne nous sépare désormais."

Une vive allégresse la pénétrait. Toute sa jeunesse ardente chantait l'hymne du bonheur. Et une autre joie s'ajoutait à celle-là. En son âme, elle sentait vivre la foi. Elle n'était plus la petite individualité jetée à travers le monde sans guide, sans but, pauvre chose que la mort prend sans en laisser rien subsister qu'un peu de cendre. Maintenant, elle se rattachait par sa croyance à une filiation divine; elle pouvait s'appuyer sur une autorité indestructible, croire à l'amour qui ne trahit jamais, à la justice sans défaillance, à la sainteté sans ombre. Elle voyait aussi une vie éternelle, une joie sans fin dont la seule pensée dissipait cet effroi de la mort qu'elle avait jadis avoué à Raymond.

Elle pensait: "C'est à lui, c'est à sa mère que je dois ce bonheur. Sans eux, je serais probablement restée dans les ténèbres. Ils ont été sur ma route comme une lampe ardente, ils m'ont maintenue dans les sentiers droits par le seul rayonnement de leur beauté morale."

Elle traversait la Seine. Devant elle s'allongeait le boulevard du Palais, où les voitures se croisaient en un incessant va-et-vient. Au passage, à travers la cour de Mai, elle jeta un coup d'oeil sur la froide et monumentale façade où trois portes immenses donnent accès dans la galerie des Pas-Perdus. Elle songeait: "Il s'imposera de plus en plus ici, par son magnifique talent, par la forte séduction qu'il exerce sur toute cette jeunesse avide de l'entendre." Une joie orgueilleuse s'insinuait en elle, à cette pensée. Elle faisait bon marché maintenant de ses succès personnels. Ceux de l'homme aimé, seuls, lui importaient. Elle se sentait heureuse à l'avance de n'être qu'une ombre dans le sillage de celui qu'elle avait élu comme le maître de sa vie.

Elle s'accouda un instant au parapet du quai de l'Horloge. Devant elle, la Seine glissait dans un éblouissement de clarté chaude. Au loin, sur le fleuve, sur les toits, une brume lumineuse s'étendait encore. Ariane se disait: "Comme tout est clair, ce matin! Comme Paris est charmant!" Ses yeux semblaient absorber toute cette lumière, toute cette beauté. Un frisson courait en elle, émoi délicieux de sa jeunesse devant le bonheur, devant l'amour. Comme il était loin, ce scepticisme dont elle faisait profession autrefois, très sincèrement! Comme il faisait chaud aujourd'hui dans son coeur!

Elle se détourna pour quitter le quai. Devant elle, les deux vieilles tours rondes se dressaient, encadrant la charmante porte gothique de la Conciergerie. Dans la vive lumière de ce soleil déjà printanier, elles demeuraient rébarbatives sous leur revêtement de pierres noircies, avec leurs ouvertures étroites qui semblaient refuser au soleil le droit d'entrée.

Mais, en les regardant, Ariane avait encore dans les yeux toute la clarté qu'elle venait de contempler. Elle sourit aux tours sombres en songeant: "Je ne crains plus la vie, ni la mort. Je crois en un Dieu éternel."

CHAPITRE VIII

Mme Evennes entra dans le cabinet de son fils, inoccupé à cette heure de l'après-midi. Elle en fit le tour, en glissant sur chaque meuble son coup d'oeil observateur de ménagère. Au milieu de la pièce, elle s'arrêta pour considérer avec complaisance l'ensemble sérieux et sobrement élégant formé par Raymond, à l'aide de ces beaux meubles de famille. Rien, ici, ne rappelait le luxe banal dont s'entouraient beaucoup de ses confrères arrivés. Ce cadre, où flottait un doux parfum de tradition, était bien celui qui convenait à l'homme dont toute la vie, jusqu'à ce jour, se résumait dans ses devoirs de croyant, de fils et de Français.

Mme Evennes s'approcha d'une fenêtre ouverte. Elle posa ses mains sur le balcon et regarda machinalement droit devant elle, vers le petit parc de l'hôtel voisin. La journée était grise. Une fraîcheur humide montait du sol mouillé sur lequel s'égouttaient les branches déjà garnies de bourgeons. Un peu de brume s'étendait dans la profondeur des allées, dans l'entrelacement des ramures. Mme Evennes se recula et ferma la fenêtre. En se détournant, elle vit Raymond qui entrait, sa serviette sous le bras.

— Ah! te voilà, mon chéri!

— Me voilà, maman. Je rentre plus tôt; j'avais moins à faire au Palais, aujourd'hui.

Il posa sa serviette sur le bureau et vint à sa mère, avec un sourire au fond des yeux.

— Vous veniez passer votre inspection, chère maman? Dominique a-t-il tout rangé et nettoyé à votre gré?

Elle fit un signe affirmatif. Ses yeux s'attachaient sur le visage souriant de son fils. Elle demanda:

— Que fais-tu, ce soir?

— Mais j'ai une conférence au cercle du Luxembourg. L'avez-vous oubliée?

— Non, pas du tout. Tu ne te décides pas à faire une apparition à la soirée du président?

— Non, chère mère. Je me suis excusé, tout est en règle.

— Ariane espère cependant que tu reviendras sur ta décision.

— Elle a tort. Ma conférence finie, je m'empresserai de rentrer. Le président Daubrey m'est peu sympathique, comme vous le savez, et nous avons très peu de relations communes. En outre, toutes ces corvées mondaines manquent d'intérêt, et, comme rien ne m'oblige à celle-ci . . .

— N'as-tu pas le désir de voir comme Mlle Daubrey sera délicieuse dans cette toilette que nous avons choisie ensemble, elle et moi?

Il eut un mouvement brusque, en regardant sa mère avec une stupéfaction mêlée de reproche.

— C'est vous qui me parlez ainsi? Mais je suis certain, pourtant, que vous avez deviné . . . Oui, vous savez bien que je suis assez fou pour l'aimer!

Elle se pencha, en rapprochant son visage de celui de son fils. Le regard anxieux de Raymond se reposa dans ces yeux fermes et tendres où tout l'amour maternel rayonnait.

— Oui, je le sais, mon enfant. Et je l'ai redouté pour toi, cet amour, dès que j'en ai surpris l'éclosion. Je n'ignorais pas quelle lutte tu aurais à soutenir entre lui et ton devoir. Ariane joint à son charme physique tant de qualités ravissantes! Et elle t'aimait. Mon chéri, comme j'ai prié pour toi! Et voici qu'une inspiration me vint d'en haut. Je me mis à étudier cette enfant, à causer avec elle. Ainsi, je pus me convaincre de sa valeur morale, demeurée en friche, mais qui serait si facilement cultivée. Le coeur restait droit et pur. Il ne manquait à cette âme que l'éducation chrétienne et le réveil des traditions qui furent aussi celles de sa famille, avant que le président s'en affranchit. Je m'aperçus qu'elle y aspirait instinctivement, pauvre petite âme tourmentée par le problème de la vie. Alors, je l'attirai plus souvent, je devins son amie, sa conseillère. Cela se fit très simplement, par une entente tacite. Elle venait à moi parce qu'elle sentait que je l'aimais et que j'avais un peu de lumière, un peu de vie à lui communiquer. Nous causions très intimement. Les questions religieuses faisaient très souvent l'objet de nos entretiens. Puis je lui parlais de nos traditions familiales, de tout ce que nous aimons et respectons. Et je voyais cette jeune âme s'ouvrir à une nouvelle vie. Je la voyais devenir chrétienne . . . devenir ma fille.

Tandis que Mme Evennes parlait, elle sentait Raymond frémir contre elle. Dans ses yeux, elle voyait monter une joie brûlante. Quand elle se tut, deux bras l'entourèrent, et la voix un peu haletante de Raymond s'éleva:

— Maman! Vous avez fait cela pour moi! Ariane, croyante! Ariane, ma femme! Et c'est vous, mère bien-aimée, qui me la donnez, toute pénétrée de votre esprit, de votre enseignement, de votre coeur!

— Le terrain était admirable. Toutes les bonnes semences y germeront. Tu continueras la tâche commencée, tu en feras une femme digne de toi.

Elle embrassa le front qui s'appuyait contre elle. Raymond se redressa un peu, mais un de ses bras resta autour des épaules maternelles. Mme Evennes le regardait, de cet air gravement pensif que Raymond prenait aussi parfois et qui mettait entre leurs physionomies tant de ressemblance.

— Tu as souffert, mon enfant. Tu as lutté et vaincu.

— Oui, j'ai souffert! Si encore j'avais pu ne pas la revoir! Mais presque chaque jour je me rencontrais avec elle. Ah! je l'aime! Chère mère, je crains de l'aimer trop!

— Mon Raymond se souviendra qu'il est chrétien et que les passions humaines sont éphémères. Aime ta femme, mon enfant, aime-la de toutes les forces de ton coeur, mais sans jamais permettre que cet amour terrestre empiète sur celui que tu dois à Dieu, ni qu'il affaiblisse ta vie de croyant.

Elle le regarda encore, longuement. Une brûlante allégresse semblait éclairer tout ce visage d'homme. Mme Evennes dit pensivement:

— Elle aussi doit t'aimer . . . comme tu l'aimes. Garde toujours ton influence sur elle, pour l'élever jusqu'à toi. Fais-en la reine de ton foyer—mais toi, reste le roi. Voilà ce qui doit être. Tu y penseras toujours, mon enfant?

— Jamais je n'oublierai que je dois, dans le moindre détail de mon existence, me montrer digne de la plus admirable des mères.

Mme Evennes sourit aux yeux qui la regardaient avec une douceur tendre.

— Alors, persistes-tu à ne pas aller ce soir chez le président?

Il eut un rire jeune et vibrant.

— Ah! chère mère, maintenant, j'irai! Je veux la voir, mon Ariane, puisqu'il m'est permis de l'aimer.

Mme Evennes murmura:

— Oui, je savais bien que tu avais peur d'elle . . . et peur de toi.

Très tard, ce soir-là, sa conférence finie, Raymond vint revêtir sa tenue de soirée, puis monta chez le président Daubrey. On dansait dans le salon et dans le cabinet du maître de maison. Ariane, un peu à l'écart, causait avec le bâtonnier qui venait d'arriver, lui aussi, un peu tardivement, car il ne faisait qu'une courte apparition. Elle devint très rose à la vue d'Evennes qui s'inclinait devant elle, et l'émotion se percevait dans sa voix quand elle dit:

— Vous êtes donc revenu sur votre résolution? Comme c'est aimable et bon, cela!

Le bâtonnier se mit à rire tout en serrant la main de Raymond.

— Il en sera récompensé en devenant le cavalier de notre délicieuse hôtesse. Allons, je vous laisse, jeunes gens, j'éloigne de vous ma cinquantaine morose qui n'a que faire ici.

Il s'éloigna et sa maigre personne se perdit parmi les habits noirs.

Raymond demanda:

— Voulez-vous danser, mademoiselle?

— Non, je n'y tiens pas du tout. Je me sens un peu fatiguée. Asseyons-nous et causons, voulez-vous?

(A suivre)

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

Membres du premier Comité de la Salle:

MM.	Auguste-M. Pineau,	président
	David Neault,	vice-président
	Joseph Delveault,	secrétaire-trésorier
	Paul Prince,	directeur
	René Delveaux,	directeur

Tâche délicate! tâche difficile! que cette entreprise par les membres de ce Comité; mais tâche menée avec tact et à bonne fin. Mentionnons en passant le dévouement de deux futurs membres du Comité: MM. Didace Bourgeois et Louis Molgat.

* * *

Pour faciliter la fondation d'un hôpital à Ste-Rose-du-Lac, que cet hôpital soit municipal, privé, ou sous la direction d'une communauté religieuse, il fallait l'électricité et l'électricité à un prix raisonnable. La "Manitoba Power Commission" était encore à 60 milles de Ste-Rose-du-Lac, et nul ne pouvait prévoir le jour où elle déciderait de prolonger vers le nord ses lignes de transmission. Le projet d'avoir une centrale électrique, sur place, était un autre espoir favori de M. le Curé. Mais voilà, ce problème était de taille et difficile à résoudre. Deux fois déjà on avait tenté l'expérience à Ste-Rose: en 1910 ou 1911, M. Firmin Hamelin, utilisant un engin à vapeur et en 1920, le garage Tucker se servant d'engin à gasoline et d'accumulateurs. Ces deux entreprises, malgré le prix de 25c à 30c le Kil. avaient périclité et fini par fermer boutique.

Au mois de mars 1935, la chambre de commerce locale, M. Théoret étant président, étudie le projet de l'électrification du village. M. Paul Prince, ingénieur électricien de St-Boniface, explique le projet et prouve avec chiffres à l'appui, non seulement la possibilité mais l'efficacité d'une centrale d'énergie électrique municipalisée.

Le conseil du village, consulté à ce propos, décide qu'il ne peut entreprendre un tel projet.

De tous les gens d'affaires du village, deux pourtant n'abandonnent pas encore l'espoir d'avoir un jour l'électricité au village. Au mois de mai, ils partent pour Winnipeg afin de consulter encore une fois M. P. Prince. On étudie à nouveau le projet d'une centrale d'énergie électrique à Ste-Rose-du-Lac, et on en vient à la conclusion que le projet est viable et digne d'être entrepris. Au mois de juillet la Compagnie Prince et Cie est formée. Sous la direction de l'ingénieur Paul Prince, les travaux de construction de la ligne de transmission, et l'installation de la Centrale d'énergie marchèrent en vitesse. Le moteur était un engin Diesel de fabrication anglaise: Paxman Ricardo, voltage 110 à courant alternatif. Dès le mois d'octobre, les travaux sont terminés et le village est encore une fois éclairé à l'électricité. Que vienne maintenant l'hôpital tant souhaité! Ste-Rose-du-Lac est prêt.

En date du 16 novembre 1935, S. Exc. Mgr Sinnott écrivait à M. le Curé.

> "La lumière électrique! Mes félicitations! Un obstacle écarté devant votre rêve d'un hôpital! Nous l'aurons l'année prochaine".

M. le Curé était à la joie de voir ses plans les plus chers se réaliser l'un après l'autre. Une dure épreuve allait bientôt le visiter. Sa mère qui vivait avec lui depuis de nombreuses années mourut subitement le 2 décembre 1935. Des funérailles imposantes eurent lieu à l'église de la paroisse le 4 décembre. S. Exc. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, tint à honorer de sa présence le service funèbre de cette pieuse chrétienne, mère d'un prêtre et d'une religieuse, Soeur Anatole-Marie, de la Présentation de Marie. M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Laurier, chanta le service, assisté de MM. les abbés Jacques Bertrand, curé de Ste-Amélie, et Maurice Cournoyer, curé de Fort Garry. Assistaient au sanctuaire: MM. François-Xavier Leroux, curé de Fisher Branch; William Holloway, curé de Dauphin; Percy Holloway, curé de Russell; James Lynch, curé de McCreary; Frank Stranski, curé de Portage-la-Prairie; Charles Vachon, vicaire de Ste-Rose-du-Lac; les RR. PP. Pierre, Capucin, curé de Toutes-Aides; Gérulphe, Capucin, vicaire de Toutes-Aides.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Isidore de Bellevue, Sask., où après un autre service, elle fut enterrée. Là elle avait vécu et là vivaient plusieurs de ses enfants.

—19—

Hôpital — Première phase

Le jour où Ste-Rose-du-Lac pourra compter au nombre de ses institutions un hôpital dirigé par des religieuses, ce jour-là seulement, M. le curé Théoret pourra dire: "Mon rêve est enfin une réalité. Le dernier article de mon programme, ici, est accompli; cette fondation en est le couronnement".

Au cours de ses longues randonnées missionnaires dans le nord et l'ouest manitobain, il s'était rendu compte de l'état parfois pitoyable, au point de vue spritiuel, des pauvres malades forcés par les circonstances de recourir aux hôpitaux protestants. Il avait constaté aussi que des sectes protestantes établissaient, ici et là, de petits hôpitaux et maternités, où la foi des catholiques d'origine polonaise, Galicienne ou autre, courait certains dangers. Il avait alors pris la résolution de remédier à cet état de choses si un jour l'occasion était propice. N'avons-nous pas, surtout dans l'Ouest Canadien, par ces hôpitaux catholiques, le grand moyen de faire tomber les préjugés de nos frères séparés? Une fois curé de Ste-Rose-du-Lac, après avoir bien mûri le projet pendant plusieurs années, il résolut de le mettre à exécution.

Le village de Ste-Rose-du-Lac, centre de tout un groupe de paroisses, facile d'accès de tous les points de cette partie du pays, était situé à 190 milles du plus proche hôpital catholique moderne. En outre, depuis le 5 juin 1930, le village possédait un jeune médecin chirurgien, le docteur R.-L. Gendreau, très bien doué, et dont la réputation allait toujours en augmentant.

Plusieurs fois déjà, M. le Curé avait fait part de son projet à son archevêque, Mgr A. A. Sinnott et savait que celui-ci partageait totalement ses vues et ferait tout en son pouvoir pour appuyer ses démarches une fois le temps venu d'agir.

Le projet de fondation d'un hôpital fut enfin lancé au mois d'octobre 1934. En date du 24 octobre, Mgr Sinnott écrivait à M. le Curé, ces quelques mots:

> Avec vous, je crois que le temps est arrivé de faire quelque chose. Je parlerai de votre projet aux Soeurs de la Miséricorde de l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg".

Trois jours plus tard, c'est-à-dire le 27 octobre, Monseigneur écrivait de nouveau:

> "J'ai parlé de votre projet à la Rév. Soeur Supérieure de l'hôpital de la Miséricorde. Elle suggère que vous-même et M. le docteur Gendreau veniez la voir, pour lui donner tous les renseignements possibles".

Quelques jours plus tard avait lieu cette entrevue. Elle fut la première de toute une série de démarches qui se renouvelleront au cours des quatre années écoulées avant le succès final, en 1938. Quatre années remplies d'espoirs et de déceptions. On frappera à la porte de six communautés de langue française: les soeurs de la Miséricorde, les soeurs Grises, les soeurs de la Providence, les soeurs Oblates de St-Boniface, les Filles de la Sagesse de Montréal, les soeurs Grises de Nicolet. Refusé une première fois, on retourne à la charge, on insiste et on fait intervenir des personnages haut placés.

Une telle entreprise devait nécessairement connaître bien des tâtonnements et subir bien des retards. Elle exigeait de nombreuses démarches auprès des conseils ou provinciaux ou généraux des diverses communautés approchées; auprès des conseils municipaux de la région, auprès des différents départements du gouvernement provincial. Mais l'enjeu en valait la peine et nos quémandeurs n'étaient pas faciles à rebuter.

Quels étaient au juste les arguments avancés pour démontrer la nécessité d'un hôpital à Ste-Rose-du-Lac; quels étaient les avantages offerts à la communauté religieuse entreprenant une telle fondation?

(A suivre)

COURS À DOMICILE

La Coopérative agricole

par René FORTIER, agronome

9ème LEÇON

DEFINITION

Il est une définition très simple et très claire de la coopérative agricole que tout bon coopérateur doit connaître et retenir.

La coopérative agricole est une "association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement pour la mettre à leur service ainsi qu'au service du peuple".

BUT

Les producteurs agricoles ont été tenus longtemps isolés des grandes activités commerciales se rattachant à leur profession. Malgré la distance qui les sépare encore des rouages compliqués du commerce, ils tendent de plus en plus à dominer la situation. Et comment cela se produit-il? Eh bien! c'est par l'entremise de la coopération agricole.

C'est par ce moyen qu'ils pénètrent dans le domaine de la vie économique en occupant la place qui leur convient. Non pas qu'il soit de leurs intentions de bousculer les organisations qui opéraient pour eux auparavant, mais ils veulent qu'on respecte leurs propres intérêts.

A l'isolement qui caractérisait les producteurs agricoles, s'oppose aujourd'hui la plus étroite collaboration dans la coopération. Celle-ci réunit des individus qui acceptent librement de s'entendre pour se protéger. Cette entente est active; elle n'est pas seulement suggérée par eux. Sa manifestation se retrouve dans les organisations commerciales qu'ils établissent selon leurs propres besoins.

Dirigeant eux-mêmes ces organisations, il va de soi que la situation économique d'un chacun se ressent d'une amélioration très importante qui s'étend à toute la société. Toutes ces activités se font selon des principes définis; il faut les retenir parce qu'ils sont le propre de la coopérative agricole; il faut les suivre parce qu'autrement la coopération économique n'est qu'une chose morte, un arbre sans vie. (Voir la 3ème leçon).

AVANTAGES

Si on jette un coup d'oeil sur le grand nombre des organisations coopératives au pays, il est facile de constater qu'elles ont fourni des producteurs agricoles. L'augmentation des revenus en argent et la diffusion de la technique moderne de production sont principalement les deux grands avantages de la coopérative agricole.

La coopérative agricole fournit tout d'abord à ses membres les compléments nécessaires à la production. Au même moment, chaque coopérative devient et doit être le centre de diffusion des méthodes agricoles modernes.

Elle groupe les produits de plusieurs cultivateurs, se charge elle-même de les vendre sur le marché et travaille à obtenir les meilleurs prix. Elle assure d'écouler au meilleur compte ce que les producteurs ont à vendre après leur avoir fait connaître la qualité des produits les plus en demande sur les marchés locaux ou étrangers.

Et plus encore, elle tient compte du caractère mondial du commerce actuel. Par des fromageries coopératives, les cultivateurs apprennent à produire un lait sain parce qu'ils savent eux-mêmes que leurs marchés à l'étranger dépendent de la qualité de leurs produits. Il en est de même pour les oeufs sur les marchés domestiques et étrangers. Combien de cultivateurs se sont bien trouvés d'avoir établi dans une région peu propice à l'élevage, une conserverie coopérative qui leur permet de réaliser des profits intéressants et d'améliorer leurs conditions de vie.

Et très rapidement, un peu partout, se répandent les méthodes de l'expédition coopérative des animaux vers les grandes cours publiques. Les surplus réalisés laissent loin en arrière le petit profit obtenu du commerçant local, qui revend à son compte les animaux sur les grands marchés. Supprimons les intermédiaires.

SORTES

La grande diversité des organisations coopératives agricoles prouve leur efficacité dans le rôle économique qu'elles s'attribuent. On connaît quatre groupes de coopératives agricoles: 1—Les coopératives d'achat; 2—Les coopératives de vente; 3—Les services coopératifs; 4—Les coopératives de travailleurs.

1—Les coopératives d'achat. Ce sont elles qui s'occupent de fournir à leurs membres les produits d'utilité professionnelle dont ils ont besoin. Par exemple: les grains, les moulées, la corde à lieuse, les engrais chimiques, etc.

2—Les coopératives de vente. Ce sont celles qui se chargent de la vente des produits que les cultivateurs doivent écouler sur les marchés. Les principales sont: la beurrerie et la fromagerie coopératives, la coopérative de semences, la coopérative des fruits et légumes, la coopérative de vente des animaux vivants, le couvoir coopératif et la coopérative de conserves.

La fromagerie coopérative rend à ses membres de grands avantages: a) elle fait économiser des sommes intéressantes; b) le fromage produit est en général de meilleure qualité parce que la coopérative peut être plus sévère qu'un propriétaire individuel qui ne cherche que les profits; c) la coopérative de fromage est souvent le point de départ d'autres activités commerciales. Les membres peuvent ajouter à la production et à la vente du fromage d'autres services comme l'achat d'engrais chimiques, de moulées, de machines aratoires, etc. Cependant, une fromagerie coopérative ne saurait exister avec rien: a) Il faut faire l'éducation des membres afin de s'assurer le succès et d'éviter la critique destructive; b) un prix de fabrication bas, c'est-à-dire un volume d'affaires important: plus le volume d'affaires est considérable plus le coût de fabrication est bas; c) un capital social assez élevé afin de couvrir une partie de l'argent immobilisé dans la machinerie et les bâtisses; d) le salaire aux employés doit être substantiel: un homme compétent mérite un salaire élevé.

La coopérative de semences est un organisme nécessaire, mais qui opère avec des marges de profits restreintes. Il faut donc que le capital souscrit couvre la machinerie et les immeubles; les parts sociales doivent être assez élevées.

La coopérative de vente des animaux vivants mérite de se répandre rapidement parce qu'elle répond à une nécessité. Le commerçant qui empeste nos campagnes est un intermédiaire à supprimer pour deux raisons: a) Il ronge les profits; b) il vend aux grandes salaisons dont la politique est de réaliser des gains considérables au détriment des cultivateurs. On se plaint souvent et avec raison que les animaux rapportent de faibles revenus; on soutient que les salaisons monopolisent le marché de la viande et on demande à grands cris l'établissement d'un abattoir coopératif. Mais on continue d'expédier aux salaisons; on ne voit pas que seules les coopératives pourraient bâtir une salaison coopérative mais à la condition que les cultivateurs l'encouragent. En expédiant aux salaisons, on retarde d'autant la vente coopérative de la viande et on s'expose à recevoir des prix dérisoires pour les produits animaux.

Le couvoir coopératif est un autre service que le mouvement coopératif peut rendre; il en est ainsi pour la coopérative de conserves. Mais soyons assez intelligents pour ne pas en établir dans toutes les paroisses. Ce sont des organismes qui couvrent un territoire de vingt milles; en organiser à tous les coins, c'est les vouer à la faillite.

3—Les services coopératifs. Ce sont ceux qui rendent à leurs membres des services qu'un individu ne peut se procurer seul, comme achat de certaines grosses machines aratoires de défrichement; les coopératives d'électricité, les coopératives d'huile, etc.

4—Les coopératives de travailleurs agricoles. Ceci est en voie d'expérimentation et consiste à exploiter les fermes afin de réduire les dépenses.

La coopérative agricole met le cultivateur sur le même pied que tous les autres producteurs de l'industrie moderne. La réalisation de cette affirmation n'est pas encore définitivement obtenue, mais c'est par le mouvement coopératif qu'elle se fera. A ceux qui demandent une amélioration dans leur situation, la possibilité de vivre comme les autres, une rémunération raisonnable à leur travail, il faut les convaincre à l'idée de la coopération. Beaucoup profitent des organisations coopératives, mais un trop grand nombre encore, faute de connaissance ou autrement, se privent de ses bienfaits. Cessons de nous plaindre et de gémir par la coopération.

Viennent de paraître

Aux Editions Variétés

LES FUSEAUX D'OR

par Mathilde ALANIC

Tout le monde n'est pas heureux dans la riche demeure de M. Ducloux, homme d'affaires plus ou moins véreux; pourtant on y donne des fêtes splendides et l'argent y coule à flot.

Il en va tout autrement chez les Chamblay. L'humble maison aux murs rouillés a souvent reçu la visite du malheur: mort prématurée du père laissant la famille à la limite de la pauvreté et de la misère, maladie terrible qui cloua la fille aînée sur une chaise longue durant des années, néanmoins cet obscur foyer abrite des gens heureux.

Mme Chamblay, Catherine, Lison, Petit-Louis et tonton Lidore possèdent des talismans qui transfigurent la plus médiocre existence: l'Evangile, la musique et la poésie. Tonton Lidore prétend que la Parque chargée de filer la vie des humains enroule sur ses fuseaux des fils noirs, gris, ternes ou dorés, selon les différentes destinées et le fuseau d'or, d'après lui, est le lot de ceux qui savent emmêler au pauvre quotidien, le rêve, la fantaisie, l'espérance, l'illusion, la foi dans les récompenses éternelles.

La suite de l'histoire démontre la jeunesse des théories du vieil horloger et la fragilité des grandeurs de ce monde. "Et de quel or pur l'amour vrai et profond enrichit-il les fuseaux symboliques de nos destinées!"

Un livre de 160 pages, publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.10.

Aux Editions Serge

JEAN RHOBIN

par Justin LEFEBVRE

Ce roman, qui fera sans doute couler beaucoup d'encre, pourrait fort bien être la "biographie de l'homme moyen" canadien-français qui désire "faire de la politique" et dont la vie entière est en butte aux luttes de "parti".

Jean Rhobin est un homme doué, sincère et habile que ses concitoyens attendent comme une sorte de messie. Il faut revendiquer nos droits! On le suit à travers sa vie remplie d'activités et de luttes. Cet homme, qui avait la carrure d'un tribun et qui aurait pu être grand, demeure un petit politicien hanté par l'ambition et ne pouvant se débarrasser des préjugés séculaires.

Ce livre est imbu de passion humaine et de psychologie. Il nous ouvre la voie et pointe un doigt accusateur vers ceux de chez nous qui par intérêt ou par lassitude, épousent la pratique du laisser faire. C'est un ouvrage énergique et révélateur écrit dans un style simple et imagé. L'intrigue qui s'y déroule est une formidable leçon. La figure des différents personnages est bien posée; celle du docteur Blondin est particulièrement remarquable. C'est un ouvrage qu'il faut lire!

Un volume de 140 pages, publié par les **Editions Serge Brousseau.**
Prix, par la poste: $1.35.

Chez Granger Frères

"RESTONS CHEZ NOUS"

par Damase POTVIN

Paul Pelletier est l'unique héritier de son père, Jacques Pelletier, cultivateur de Bagotville, Saguenay; il n'est pas heureux au foyer paternel où règne pourtant en plénitude le calme de la famille. Même sa jeune et jolie fiancée, Jeanne Morin, fille cadette du voisin, une amie d'enfance, ne réussit pas à le dérider. La vie est pourtant heureuse et belle dans ce coin du Saguenay. Mais Paul s'ennuie. C'est qu'il a été pris par l'impitoyable démon de la curiosité et des voyages et qu'il avait décidé de partir, de voyager, de devenir riche afin d'être plus heureux plus tard, après le retour alors qu'il épousera Jeanne. Il croyait que le bonheur montait ou baissait selon que l'on avait plus ou moins de pièces blanches dans son gousset.

Ni son père, ni sa mère, ni Jeanne, ni le curé de la paroisse ne purent le détourner de son projet. Paul partit. Il ne devait jamais revenir.

Une après-midi d'août, Jacques Pelletier, dans sa grange, voit venir à lui son curé. Celui-ci vient de recevoir une lettre de la supérieure d'un hôpital de New-York. Elle lui apprenait que lorsqu'il recevra cette lettre, un jeune homme du nom de Paul Pelletier, recueilli à son hôpital, atteint d'une typhoïde contractée dans la cale d'un navire revenant d'Europe, avait rendu le dernier soupir en se recommandant à lui.

Paul Pelletier était mort sans entendre une de ces paroles amies qui font une caresse à l'âme et réconfortent par leur puissance.

Jacques Pelletier, faute de bras pour continuer à cultiver sa terre, a vendu celle-ci et demeure maintenant au village. Jeanne Morin s'appellera désormais Soeur St-Paul de la Croix à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi et, dans un coin perdu d'un petit cimetière catholique de la métropole américaine, il y a une petite croix de bois noir avec, dessus, une inscription en blanc: Paul Pelletier, Canadien, 25 ans". Et il nous semble alors entendre le petit Canadien crier tristement, d'en-dessous de son tertre: "Restons chez nous!"

Un volume de 221 pages, publié par la **Librairie Granger Frères Ltée.**
Prix, par la poste: $0.85.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Sténographe expérimentée. Bonnes conditions de travail. Vacances annuelles payées. Faire demande par écrit, à: Freed & Freed Co., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 2-37C

A VENDRE—Bungalow de 4 chambres, possession immédiate, situé sur la rue Langevin, St-Boniface. Egouts et eau courante, planchers de bois dur, $1,000 comptant, comme paiement initial; la solde à $30.00 par mois. Téléphoner, le soir, à M. Desjardins: no 201 872. 45-41C.

A VENDRE—Route de distribution de lait à Ste-Anne, avec 18 vaches; équipement. S'adresser à M. H.-A. Lambert, Ste-Anne des Chênes, Man. 44-41P.

GARCON, FERMIER, sincère, désirerait correspondre avec fille ou veuve de 28 à 38 ans (catholique). Adresser lettres à Boite 42, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 42-41P.

A VENDRE—1—F12 Tracteur International. 1 Cultivateur International 10 pieds, "lever lift", dents neuves, $50.00. 1 Cultivateur Oliver 10 pieds, roue basse, 2 "power lift". 1 wagon de fer. Téléphoner à: Sanford 4-13 et demander Ben Cormier ou Ray Rochon. 46-41P.

A VENDRE—Neuf "booths", un comptoir, 2 réfrigérateurs: un pour les liqueurs et un pour la crème à la glace; 15 pieds de miroir, un "Cash Register." Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Henri Bellerive, Carey, Man. 47-42P.

A VENDRE—Bonne ferme, 640 acres, dont 550 en culture, 170 en labour d'été. Très bonne bâtisse; située à 8 milles d'Alida, 4 milles de Cantal, paroisse canadienne-française. Prix, $27.00 de l'acre, moitié comptant; balance, termes faciles. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Albert Boutin, propriétaire, 145, avenue Monck, Norwood, Man. 35-41P.

ON DEMANDE—Un couple pour travailler sur la ferme; de préférence âgé de 40 ans ou plus. Engagement à l'année. Ecrire à Boite 34, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 34-41P.

A VENDRE—Coffre de sûreté (Safe) Grandeur extérieure, 32x25x47½. N'a jamais été dans le feu. Complet, en excellent état. S'adresser à M. L.-P. Côté, (Overseer) Montmartre, Sask. 36-41P.

ON DEMANDE—Un commis bilingue, avec expérience, pour magasin général de campagne. Donnez vos qualifications et références sur votre première lettre. Ecrire à Boite 40, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 40-42C.

BRULEURS A L'HUILE—Toutes les meilleures marques américaines, accessoires, carburateurs, etc. Prix spéciaux aux marchands. Agents demandés. Domestic Heating Reg'd, 3970, ave Colonial, Montréal 18, P.Q. 26-TF

ON DEMANDE—Dans un hôpital catholique situé en dehors de Winnipeg, un ingénieur possédant un diplôme de deuxième classe, adroit et pouvant faire un peu de tout; de préférence catholique, sobre, parlant l'anglais et le français. Requis vers le 1er mars. Les applications devront être faites d'ici le 25 janvier; y joindre les conditions d'engagement. S'adresser à boite 6 La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

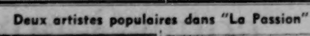
LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709. 562—TF

AGENTS DEMANDES — Agents-vendeurs pour occupation secondaire (side line) à domicile, produits pharmaceutiques en grande demande, gros profits. Pour détails complets écrire à Casier Postal 1764, Winnipeg, Man. 339-TF

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

ONGUENT "Golden Permanent Youth". Pour rides, comédons, gorge enflammée, pustules, yeux pochés, tous signes de vieillesse. Résultats immédiats et merveilleux. Faites que votre peau soit unie et ferme, ayant l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse $2.00 le pot, 3 pour $5.00. Pustules? Furoncles? Comédons? Avez-vous honte de votre visage malpropre? Voici un moyen pour y remédier. Employez la "Pimple Paste" pour usage externe et les "Pimple Tablets" pour usage interne. Pour avoir une peau propre et unie. Purifie le sang. Traitement combiné, $2.00. Toute commande expédiée franco. GOLDEN DRUGS. St-Mary's et Hargrave.





André CARMEL (Judas) — Jean DE VILLIER (Jésus)

Ces deux artistes sont venus directement de Montréal afin de voir aux préparatifs qu'exigent le spectacle d'envergure de "La Passion" qui sera présenté à Ste-Anne-des-Chênes durant la semaine Sainte. — (Voir annonce page 5).

Au Sacré-Coeur

Banquet des Rois

Le 4 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, le grand souper des Rois au Sacré-Coeur.

Environ 120 convives assistaient au banquet préparé par les dames de Ste-Anne, sous la direction de Mme O. Bourbonnais.

Le roi et la reine, déterminés par le sort, furent M. Jacques Gagnon et Mme E. McCoshen. Les deux souverains, après leur couronnement, reçurent chacun un cadeau.

Discours et chansons égayèrent les nombreux convives qui furent heureux de leur soirée.

Partie de cartes des efants de l'école

Nous n'organisons que 4 parties de cartes au second semestre.

La première fut organisée par les enfants d'école, sous la direction des Religieuses. Elle eut lieu le dimanche 19 janvier, et comme toujours elle fut un succès.

Prix de cinq mains: Omer Desrosiers, Mme Thibault, Mme A. Collon, Jean Gloux.

Prix de "pool": M. Omer Desrosiers, Prix d'entrée: M. Léopold Gareau.

Les enfants de l'école nous donnèrent un joli programme récréatif où saynètes et chansons intéressèrent et égayèrent les auditeurs, tout en laissant des leçons d'une saine morale.

Elections à la Société St-Jean-Baptiste

Les élections à la dernière assemblée de la Société St-Jean-Baptiste donnèrent les résultats suivants: Président: M. J.-A. Rhéaume; vice-président, M. V. Guilbert; trésorier, M. A.-H. Côté; secrétaire, M. R.-A.-L. Mercier; directeurs: MM. E. Marquis, A. Trudel, G. Léveillé.

Baptêmes

Le 26 janvier, le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, baptisait Rose-Marie-Marlene-Lucie, enfant d'Emil Stephen et d'Irène Grouette, née le 12 janvier. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Philippe Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 janvier, le R. P. Curé baptisait Marie-Adélina-Yvonne, enfant de Victor Bonin et d'Emma Roy, née le 15 janvier. L'enfant était portée par sa grand'mère, Mme O. Roy. Le parrain et la marraine furent: le capitaine et Mme Philippe Plastow, représentés par M. Thomas Roy et Mme Albina Murphy.

Une très belle réception eut lieu à la demeure de Mme J.-B. Lauzon, arrière-grand-mère du bébé.

M. J.-O. Callède, Chevalier de la Légion d'Honneur

M. Jean.-O. Callède, de Sans-Souci, Man., a été reçu Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de France.

Le comte Jean de Hauteclocque, ambassadeur de France à Ottawa, conférera la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Callède prochainement.

M. Callède fut le premier, au Canada, qui répondit à l'appel du général de Gaulle et forma des cercles de France Libre au pays.

Dès juillet 1940, il fit parvenir de l'aide financière au général et fonda le premier comité de France Libre, dont il fut le président.

A mesure que le mouvement prit plus d'ampleur, il fut élu président régional d'abord, puis président national, lors des deux conventions de la Fédération France Libre qui se tinrent à Québec (en 1945), et à Toronto (en 1946).

Agent consulaire

En 1942, le comité national de la France Libre à Londres le nommait également agent consulaire des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, poste qu'il occupa jusqu'au moment où les relations diplomatiques entre le Canada et la France cessèrent en 1945.

Le général de Gaulle le créa lieutenant honoraire en 1943, lui demandant de continuer son travail pour la France Libre à Winnipeg.

M. Callède est un vétéran de la première guerre où il fut blessé. Il y reçut également la Croix de Guerre.

Sa vieille mère, qui est âgée de 82 ans, vit encore en France, et M. Callède doit lui rendre visite bientôt. Il ne l'a pas revue depuis 1919.

Déjeuner annuel de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises

Le déjeuner annuel de la section Winnipeg-St-Boniface de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises fut tenu dans une des salles de Moores le mardi 21 janvier dernier à 1 h. p.m.

Mme E. T. Etsell présidait et souhaita la bienvenue à nos invités ainsi qu'aux membres rendus très nombreux pour cette fonction importante. A la table d'honneur on remarquait nos deux distingués chapelains, le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., chapelain de la section Winnipeg et le R. P. Louis Mailhot, S.J., chapelain de la section de St-Boniface (ces deux chapelains furent nommés en mai dernier par LL. EE. NN. SS. Murray et Cabana), Mme P. L'Heureux, notre patronnesse d'honneur, Mme A. W. Dampsy, présidente du "Local Council of Women" et Mmes E. Reade, présidente du "Catholic Women's League", Mme A. Carignan, présidente des Dames de Ste-Anne du Sacré-Coeur, de Winnipeg, Mme J.-A. Lane, présidente des Dames de Ste-Anne, de St-Boniface, et nos deux vice-présidentes Mmes J.-E. DeGagné et Pierre Lévesque. La lecture du rapport annuel fut faite par par Mme J.-E. Cossette, secrétaire.

Les RR. PP. Louis Mailhot, S.J., et Isaïe Desautels, O.M.I. adressèrent la parole.

Mme Dampsy nous apportait les meilleurs voeux du Local Council et y joignit ses félicitations personnelles ainsi que Mme Reade du Catholic Women's League.

La Fédération continue toujours son aide pour l'éducation. Des bourses furent accordées à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, au Collège et Institut St-Joseph, au Collège et Académie Ste-Marie, de Winnipeg.

Les prix mensuels pour compositions françaises furent octroyés dans l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg, les deux instituts de St-Boniface, l'école de la chapelle Ste-Marie, de St-Vital, et l'école de la chapelle du Précieux-Sang, Norwood.

Les membres s'occupèrent de la collecte du Community Chest avec Mmes G.-A. Séguin et L. Aubin comme capitaines. $551.31 furent recueillis.

Deux Telephone Bridge et Whist furent organisés pour aider à boucler notre budget.

Le grand thé annuel à la résidence de Mme E. de C. Barullié et le thé printanier au Local Notre-Dame à St-Boniface furent vraiment dignes de mention.

Deux parties de cartes furent organisées pour venir en aide à l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg; nos membres aidèrent au succès du bazar du Sacré-Coeur, et au bazar du Collège St-Paul en novembre dernier.

Nombre de colis sont allés augmenter l'aide pour Auchel.

Un chèque substantiel fut envoyé pour le "Local Council Foundation Fund".

Une partie de cartes en février dernier fut organisée par Mmes Gladu et Vermander pour nos oeuvres. Une démonstration de produits domestiques était donnée en mai dernier.

La Fédération s'occupe aussi de ramasser les coupons de viande non utilisés pour permettre d'envoyer des secours en Europe.

Des représentantes furent envoyées aux thés auxquels nous fûmes invitées ainsi qu'une obole. Le nombre de ces thés se chiffre à 22.

La distribution des carnets de ration fut organisée par un de nos membres de St-Boniface.

Des vues cinématographiques furent offertes gratuitement à nos membres avant deux de nos assemblées.

Des sympathies furent adressées lors du décès de nos membres ou d'un membre de leur famille.

Des grand'messes sont chantées pour le repos de l'âme de nos membres ainsi que pour nos soldats.

Le jour de la décoration des tombes une gerbes de fleurs est déposée au pied du monument des braves dans le cimetière de la cathédrale.

Après lecture du rapport de la secrétaire, Mme Etsell présenta à Mme Cossette un très joli cadeau comme témoignage d'appréciation. Mme Cossette, très surprise, remercia Mme Etsell et les membres de leur délicatesse à son égard. Mme Etsell présenta ensuite un cadeau personnel à Mme J.-E. DeGagné, première vice-présidente, qui remercia bien chaleureusement.

Au début du déjeuner Mme De Gagné avait présenté un très joli bouquet corsage à Mme Etsell au nom de la Fédération.

Rapport des Comités

Le rapport financier, présenté par Mme J.-A. Rhéaume, prouva une fois de plus l'excellent travail fait par la Fédération. Une balance très substantielle en banque prouve que la Fédération va toujours de mieux en mieux.

Les rapports des Comités furent présentés comme suit:

Local Council: Mme G.-A. Séguin; Central Council of Social Agencies, Mme J.-E. DeGagné; Home Welfare, Mme Pierre Lévêque; Croix-Rouge, Mme Pierre Lévêque; Comité de Récréation, Mme E. Chauvière; Réception, Mme S. Denning; Charités: Winnipeg, Mme J.-A. Hébert; St-Boniface: Mme A.-A. Vermander; Hôpital: Miséricorde, Mme A. Picard, Sanatorium de St-Vital, Mme J.-A.-R. Arpin; St-Boniface, Mme A. Guilbault. Ecoles: Sacré-Coeur, Mme J.-A. Rhéaume; St-Boniface, Mme J.-E. Cossette; Ste-Marie, St-Vital, Mme H. Morier; Précieux-Sang, Norwood, Mme J.-C. Lavoie.

L'assemblée mensuelle suivie des élections termina l'après-midi.

Voici le résultat des élections: présidente: Mme E.-T. Etsell (réélue); 1ère vice-présidente: Mme J.-E. DeGagné (réélue); 2ème vice-présidente: Mme Pierre Lévêque (réélue); secrétaire, Mme J.-E. Cossette (réélue); trésorière, Mme Léo Aubin; Conseillères: Mmes Edouard Bélair, G.-A. Séguin, J.-A. Lemay et S. Denning.

Mme N. Prudhomme agissait comme présidente des élections; Mme D. Bélanger, J. Van Buckenhaut et L. Nault étaient scrutatrices.

La formation des autres comités est remise au mois prochain.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de cinq quilles

Equipe	G.	P.
Durand	3	0
Latourelle	2	1
McCaughan	1	2
Gosselin	1	2
Rajotte	0	3
Bourbonnais	0	0

Records —

H3P	Equipe Latourelle	2572
H1P	Equipe Latourelle	926
H3P	Roland Gosselin	646
H1P	Henri Durand	320

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Can. Publishers	4	2
Provencher	4	2
Matelots	3	3
Hôtel Roblin	3	3
Bourbonnais	2	1
Western Paint	1	2
Banque Can. Nat'le	1	5

Records —

H3P	Equipe Bourbonnais	2574
H1P	Equipe Bourbonnais	883
H3P	André Rajotte	573
H1P	Hervé Sala	227

Visite du Cercle Ouvrier

La première rencontre dans une série de quatre rencontres entre le Cercle Ouvrier, de St-Boniface, et notre club du Sacré-Coeur, a eu lieu samedi dernier dans nos salles. L'équipe de St-Boniface est sortie victorieuse et compte maintenant 190 points à son crédit.

Le jeu brillant de M. le docteur Paul L'Heureux (551), un ancien de notre club, fut pour beaucoup dans la victoire de l'équipe du Cercle Ouvrier.

En terminant la petite réunion intime qui suivit cette rencontre, le président de notre ligue de dix félicita les joueurs du Cercle Ouvrier de leur bel entrain et de leur jeu consistant. Il les avertit cependant d'être sur leur garde pour la deuxième rencontre de cette série pour la coupe Dufault, qui se tiendra à St-Boniface le samedi 8 février.

20 ans de service

L'Association Western Savings and Loans qui est dans sa vingtième année de service dans l'Ouest du Canada, a, depuis 1927, fidèlement rempli ses fonctions en sauvegardant les épargnes de ses clients.

Sécurité des placements

1.—L'Association reçoit des fonds de ses clients et ces fonds sont placés par l'Association, uniquement dans des bons d'Etat, tel que bons du Dominion du Canada, bons des gouvernements provinciaux et placements d'hypothèques de première main.

2.—Les fonds déposés par nos clients couverts au taux de 110 pour-cent par votre association sont placés sous la garantie perpétuelle de la banque de Toronto (cette garantie ayant été approuvée par le gouvernement du Manitoba (Municipal and Public Utility Board), approuvée par les gouvernements de Saskatchewan et d'Alberta et par l'intermédiaire de tous bureaux de cet ordre dans ces provinces).

3.—Des comptables attitrés choisis par le gouvernement, inspectent mensuellement les livres de compte de l'Association et donnent un rapport mensuel aux gouvernements des différentes provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

4.—Chaque employé de l'Association est assuré pour prévenir toute perte qui serait occasionné par la faute d'un employé.

5.—Il est formellement interdit à tout directeur de l'Association d'emprunter de l'argent soit directement ou indirectement de cette association.

Ces cinq sauvegardes protègent les intérêts de nos clients dans toute mesure qu'il est humainement possible d'offrir.

(Annonce).

OTTAWA — M. David-A. Keys, professeur de physique à l'Université McGill, a été nommé vice-président du conseil national des recherches, avec juridiction sur l'usine de produits atomiques de Chalk-River, Ont., annonce le très hon. C.-D. Howe.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Les nombreux Chevaliers qui formaient l'assistance à notre dernière assemblée ont fort goûté l'érudite et instructive causerie du Député Grand Chevalier, M. le docteur Marcel Carbotte. Il avait choisi comme sujet: "Laënnec, inventeur du stéthoscope". Pour plusieurs, le thème parut obscur, au premier abord, mais après quelques minutes de causerie il fut évident que tous étaient profondément saisis et édifiés par ce récit habilement raconté, de la vie d'un grand savant français du 19ème siècle. La malchance, les déboires continuels, la pauvreté de moyens, l'ingratitude, les railleries, rien ne put faire contre la persévérance inouïe du génie de Quimper. Ce que les traités de médecine, trop coûteux pour ses moyens, lui refusaient, son génie inductif le lui enseignait auprès des malades et des cadavres. A son esprit de travail acharné, il joignait un caractère fier et jamais il ne s'abaissa à quémander les moindres faveurs que d'ailleurs, la jalousie de ses collègues lui soustrayait volontiers. Une de ses grandes découvertes fut celle de l'isolement des affections du péritoine et les moyens à prendre pour combattre la mortelle péritonite. Jusqu'à ce temps, afin de reconnaître l'état fonctionnel du poumon, le médecin n'avait à sa disposition que l'auscultation par oreille ou la palpation. Ce dernier procédé, nous dit le narquois conférencier, pouvait avoir de fâcheuses conséquences auprès des dames chatouilleuses de leur vertu, sans parler des maris ombrageux. Laënnec combla cette lacune par son invention du stethoscope, instrument merveilleux qui accompagne partout le médecin moderne.

Né en 1781, Laënnec grandit dans l'atmosphère miasmatique des philosophes athées de l'époque où tout aspirant à la science se devait de nier l'existance de Dieu. Encore jeune médecin, malgré des influences contraires, il fit sa plus grande découverte lorsqu'il reconnut et confessa son Créateur. Il ne devait plus jamais déroger et jusqu'à la fin il demeura un fervent chrétien.

M. le dentiste P.-E. La Flèche se chargea, avec son tact habituel, de remercier au nom de tous le distingué conférencier que nous souhaitons entendre de nouveau.

x x x

Albert-B. pourra toujours se trouver un emploi aux petits chars. Il aime beaucoup mener son auto sur les rails. Phil. B. et R.A.L. consentent pourvu qu'on fasse d'abord couper tous les poteaux de la ville.

x x x

Bistouri a fait de son mieux pour mettre le bon docteur dans un fameux pétrin en annonçant sa causerie un mois avant la date indiquée. Et à deux reprises, Gus! Etait-il intimidé, le grand docteur? Pas le moins du monde.

x x x

J.A.B. improvise un rapport à l'aide de mille petits papiers, mais sans rapport écrit. Il s'en tire avec une petite correction seulement. Il devra nous donner la prochaine conférence celui-là.

x x x

St-Boniface 4, St-Ignace 0. Bravo pour notre équipe et à l'Olympic, dimanche soir.

BISTOURI.

RIO-DE-JANIERO — Le Brésil a rejeté catégoriquement une demande d'indemnité faite par la Russie pour les dommages causés par un aide d'ambassade brésilien, au cours d'une querelle qui s'est déroulée à l'hôtel national de Moscou, a-t-on annoncé.

